

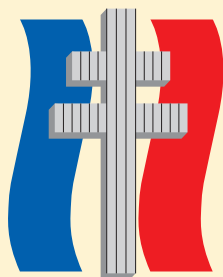
Fondation de la France Libre

Bir Hakeim Le bataillon du Pacifique



Numéro
64

Sommaire



Revue d'information
trimestrielle de la
Fondation de la
France Libre
Parution : Juin 2017
Numéro 64

En couverture :

Des combattants du bataillon du Pacifique après la sortie de vive force de Bir Hakeim, la nuit du 10 au 11 juin 1942 (coll. Musée de l'ordre de la Libération).

© Fondation de la France Libre

La Vie de la Fondation

Le mot du président	1
Les activités de la Fondation	1
La réunion des délégués	2
Les conférences de la Fondation	3
Inauguration de la plaque Kœnig aux Invalides	4
Inauguration du Mémorial du Mont Faron	5
Le 18 juin à Paris	5

Histoire

Refaire l'armée française (1943-1945)	6
Charles Dagain choisit la France Libre	12
Il y a 75 ans, Bir Hakeim. Les <i>Tamari'i volontaires</i> entraînent dans l'histoire	16
La politique d'admission de l'Association des Français Libres	19

Livres	27
---------------	-----------

In memoriam	32
--------------------	-----------

Carnet	34
---------------	-----------

Dans les délégations	35
-----------------------------	-----------

N° commission paritaire : 0217 A 056 24
N° ISSN : 1630-5078
Reconnue d'utilité publique (Décret du 16 juin 1994)

RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ :
16, cour des Petites-Écuries – 75010 Paris
Tél. : 01 53 62 81 82 - Fax : 01 53 62 81 80
E-mail : sylvain.cornil@france-libre.net

VERSEMENTS : CCP Fondation de la France Libre
Paris CCP La Source 42495 11 Z
Prix au N° : 5 Euros
Abonnement annuel : 15 Euros

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication – loi du 11 mars 1957 – sans autorisation de l'éditeur.

MISE EN PAGE, IMPRESSION, ROUTAGE :
Imprimerie GROUPE PRENANT - 01 49 59 55 55 - www.prenant.fr

Dépôt légal 2^e trimestre 2017

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Général Robert BRESSE
RÉDACTEUR EN CHEF : Sylvain CORNIL-FRERROT

Le mot du président



Bir Hakeim, la bataille maudite ?

Deux décisions d'un président de la République élu en 1995 eurent des conséquences désastreuses à plus d'un titre. La première fut de transformer le septennat en quinquennat. La seconde fut, après sa réélection pour cinq ans en 2002, de dissoudre l'Assemblée nationale « dans la foulée ». La conséquence fut d'accoler deux mandats de cinq ans, celui de l'exécutif et celui du législatif, engendrant une confusion des pouvoirs dont nous mesurons à présent les conséquences néfastes.

Ces deux décisions ont également eu une incidence perverse sur la célébration de la bataille fondatrice de la France Libre. L'année 2002 était celle du 60^e anniversaire. L'addition des campagnes électorales (présidentielle et législatives) à la même époque (mai-juin) a totalement recouvert la période. Le passage à cinq ans du mandat présidentiel a ensuite mécaniquement produit les mêmes effets en 2007 (65^e), en 2012 (70^e) et en 2017 (75^e anniversaire).

La célébration du 70^e anniversaire, préparée avec les conseillers du président sortant (non réélu) a failli capoter avec la décision du président élu de replier notre contingent d'Afghanistan. Cette opération mobilisant toute la capacité d'aérotransport, la Fondation fut amenée à pallier cette carence en affrétant un appareil à ses frais. C'est à ce prix, et grâce à l'appui des autorités locales modérées, que ce pèlerinage à la nécropole de Tobrouk et sur les lieux de la bataille a pu être engagé avec succès.

La célébration du 75^e anniversaire s'est avérée encore plus problématique. La dégradation de la situation en Libye nous a contraints à renoncer à reconduire la même opération qu'en 2012. Pour ce qui est de la situation en France, l'atmosphère de fin de règne et le départ anticipé de nombre de conseillers nous ayant très tôt privés d'interlocuteurs, nous avons renoncé à engager les ressources de la Fondation dans une aventure que les grands médias auraient probablement ignorée, compte-tenu de la tournure qu'a pris une interminable campagne électorale.

Ceci peut à terme être bénéfique, tant l'opinion semble avoir pris conscience de l'incongruité de ce couplage d'élections. Le découplage semble inéluctable. Il profitera à l'exercice de la démocratie et, sur un plan plus modeste, à l'entretien de la mémoire.

Général Robert Bresse

Les activités de la Fondation

Le thème 2017-2018 du Concours national de la Résistance et de la Déportation est « *s'engager pour libérer la France* ». La rédaction de la brochure pédagogique est pilotée par la Fondation de la France Libre sous l'autorité de l'Inspecteur général Tristan Lecoq. Le numéro 65 de notre revue trimestrielle, à paraître en septembre, sera donc intégralement consacré au dossier spécial du concours.

Comme chaque année, le thème du CNRD fera l'objet, samedi 7 octobre 2017, à 14 heures, d'une présentation officielle organisée par l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, lors des Rendez-vous de l'histoire à Blois, dont la 20^e édition, prévue du 4 au 8 octobre 2017, aura pour thème : « *Eurêka ! Inventions et innovations* ». Les intervenants seront le colonel Pierre Robédât, ancien Français Libre, président de l'Amicale de la 1^{re} DFL, Tristan Lecoq, Inspecteur général de l'Éducation nationale, président du jury des correcteurs, et les historiens Fabrice Grenard et Gilles Vergnon.

La brochure sera disponible, parmi une sélection de livres et de revues édités ou diffusés par la Fondation, sur son stand, au salon du livre.

Le cycle de conférences de la Fondation se poursuit dans le second trimestre 2017. Il reprend, après les congés estivaux, avec une communication du colonel Pierre Robédât, mercredi 20 septembre, à 18 heures, sur « *la saga de la 1^{re} DFL* ». René Marbot nous entretiendra, mercredi 18 octobre, de l'histoire des Cadets de la France Libre et Mme Thérèse de Lavigne, mercredi 15 novembre, de « *l'opération Asterisk* », un plan de récupération des tonnes d'or conservées en Martinique entre 1940 et 1946. À l'occasion de la sortie de ses mémoires, *Les Clochards de la Gloire*, aux éditions Charles Hérissey, Alexis Le Gall évoquera, mercredi 29 novembre, son engagement dans les Forces françaises libres entre juin 1940 et juillet 1945. Enfin, Stéphane Simonnet interviendra, mercredi 13 décembre, sur le commando Kieffer.

La rédaction

La réunion des délégués

Le mercredi 29 mars 2017 s'est tenue, cour des Petites-Écuries, la réunion des délégués de la Fondation. Le président ouvre la séance par une présentation de la situation de la Fondation.

Le siège vient d'obtenir l'agrément administratif, qui lui permet de recevoir du public. Les salles de réunion peuvent désormais être mises à disposition, à des conditions privilégiées pour les participants de la Fondation. Nous pouvons également offrir à des associations et des fondations une boîte postale et un bureau, avec des horaires de permanence, sous réserve d'une participation de ces dernières aux coûts de fonctionnement de l'établissement en fonction du nombre de mètres carrés et de mètres linéaires occupés.

Parmi les projets mémoriels, signalons le lancement, en avril, d'un cycle de conférences historiques mensuelles, et l'inauguration aux Invalides, le 7 avril, de la plaque Koenig, en présence d'anciens et de donateurs. Le principal du travail portera en 2017-2018 sur le Concours national de la Résistance et de la Déportation, dont la Fondation a obtenu le pilotage, avec le thème « *s'engager pour libérer la France* ». Dans le domaine des films documentaires, nous avons pour politique de n'accompagner que des projets qui ont reçu la caution de la DMPA. Nous préparons enfin un projet de coédition, conduit par François Broche, afin de publier des journaux et carnets rédigés par des Français Libres pendant la guerre.



Les délégués de la Fondation sont venus nombreux (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. FFL).

Jusqu'en 2018, nous avons doté la ligne délégués d'une somme relativement importante, mais pas extensible. La Fondation a atteint l'équilibre budgétaire, mais celui-ci demeure fragile. Nous avons une ressource fixe de 150 000 euros – les loyers de nos appartements – et une ressource fluctuante – les résultats boursiers de notre portefeuille financier –, même si tout laisse à penser que l'année 2017 devrait être bonne. Du point de vue pratique, nous allons externaliser la paie, afin d'améliorer les délais des rembourse-

ments des frais des délégués, compte tenu de l'état de santé du comptable, qui se dégrade.

Le trésorier général présente ensuite le budget prévisionnel de la Fondation. La Fondation est propriétaire d'un siège estimé actuellement à 8,5 millions d'euros, de douze logements d'une valeur de 3,5 à 4 millions et d'un portefeuille de placements, soit un total évalué actuellement à 17-18 millions. Les loyers des appartements nous rapportent, bon an, mal an, 150 000 euros. En ce qui concerne le portefeuille financier, qui tourne autour de 4 millions, on est sur un engagement de rentabilité à 3 %, soit 120 000 euros. Côté dépenses, nous avons entamé le renouvellement et la sécurisation du parc informatique. Les dépenses de fonctionnement sont importantes ; nous allons essayer de les diminuer, sachant qu'une part est incompressible. Dans le budget, nous distinguons les projets mémoriels du fonctionnement et réfléchissons au montant de l'effort que nous pouvons faire chaque année.

Les délégués qui souhaitent obtenir un soutien du siège pour la réalisation d'un projet doivent le présenter au plus tard en décembre, afin qu'il soit intégré au budget prévisionnel de la Fondation, présenté lors de la première séance annuelle du conseil d'administration.

Puis le vice-président intervient sur les charges qui incombent au délégué et les moyens mis à sa disposition. Parmi les premières figure l'obligation de susciter de nouveaux abonnements ou des réabonnements à notre revue. En ce qui concerne les moyens, le siège va développer sur le site internet de la Fondation – <http://www.france-libre.net> – des pages au format blog dans lesquelles celles des délégués qui le souhaitent pourront communiquer directement sur leur action ; un formulaire à remplir en ligne leur sera adressé par courriel. De la même façon, un guide du délégué – précisant sa mission, ses actions, ses moyens et ses relations – va leur être adressé sous la forme d'un livret.

Nous proposons également un message de la Fondation pour les commémorations du 18 juin, qui pourra être lu lors des cérémonies, dans les délégués qui le souhaitent. S'il évoque le soixante-dix-septième anniversaire de l'Appel, il met également un coup de projecteur sur 1942, année charnière de l'histoire de la France Libre, et sur le soixante-dixième anniversaire de la disparition du général Leclerc en 1947 à Colomb-Béchar. Le texte sera transmis aux préfets par le siège central, pour être lu partout où la déléguation ne prépare pas elle-même un texte.

Par ailleurs, nous avons entrepris la création d'une série de délégués thématiques destinées à prendre la suite des amicales d'anciens : le Souvenir des marins de la France Libre, avec Michel Bouchi-Lamontagne, qui organise du 10 au 17 septembre un pèlerinage sur les pas des FNFL au Royaume-Uni, les Forces aériennes françaises libres, avec Frédéric Bentley, qui a créé en parallèle une association Pour la mémoire des FAFL, et les Cadets de la France Libre, avec Pierre Moulié et René Marbot. À l'avenir, nous envisageons également une déléguation thématique de la 1^{re} DFL. Nous allons également pourvoir un certain nombre de départements qui sont encore dépourvus de délégué, comme l'Essonne, avec Claude Bartos, la Sarthe, avec José Quiñones, conservateur du musée de tradition du 2^e RIMA, ou la Haute-Marne, avec Marie-Hélène Châtel.

La Fondation gère le budget des délégués thématiques. Les délégués départementaux peuvent s'appuyer financièrement sur une association locale qui permet d'obtenir des subventions. Cette association doit avoir un objet social en harmonie avec celui de la Fondation. Quand elle est créée par le délégué, celui-ci doit veiller à ce que le nom de l'association respecte certaines règles juridiques ; on doit éviter d'associer « *association* » et « *délégué de la Fondation* ». Le plus simple est qu'elle adopte l'intitulé « *Les Amis de la Fondation de la France Libre* » du département. Nous conseillons, par ailleurs, qu'elle devienne participante à la Fondation en qualité de personne morale¹ et qu'elle signe avec la Fondation une convention de partenariat pour définir des actions mémorielles communes. Enfin, il importe que le délégué soit statutairement membre du bureau de l'association, à quelque titre que ce soit, pour que le lien avec la Fondation soit tangible. S'il n'y a pas d'association, la demande de subvention doit être demandée par la Fondation, au nom de la déléguation départementale, l'argent lui étant affecté. Une subvention peut être demandée auprès d'une collectivité locale, du service départemental de l'ONACVG, mais aussi auprès de la Fédération Maginot, qui a participé au financement de la plaque Koenig. De son côté, le délégué régional a pour mission d'être en contact avec les autorités régionales et peut demander au conseil régional une subvention qui présente toutes les chances d'être bien supérieure à celle que dispense un conseil départemental.

Pour donner une base légale à cette structure, le bureau va proposer l'inscription au règlement intérieur de la Fondation d'un article

¹ Dans ce cas, l'association sera représentée par son président ou un suppléant. Seuls les adhérents de l'association qui ont fait une demande de participation à la Fondation à titre individuel peuvent prendre part à nos réunions et bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur de 66 %.

consacré aux délégations, conformément à l'article 2, alinéa 6, de ses statuts. Cet article veillera notamment à préciser les relations entre délégués départementaux et régionaux. En attendant, il sera demandé au prochain conseil d'administration l'autorisation de rédiger une note prévoyant officiellement la nomination de délégués.

En cas de problème, les délégués ne doivent pas manquer d'en faire part au siège, en l'adressant à contact@france-libre.net. Concernant l'invitation de membres du bureau à des manifestations organisées par les délégations, le vice-président rappelle l'implication du bureau, sachant qu'en fonction des agendas, il n'est pas possible de répondre à toutes les demandes.

Michel Pérot a présenté le livre *L'Odyssee air mer terre 1940-1945 des 500 Français Libres du Havre*, fruit de deux années de



Intervention du général Robert Bresse, président de la Fondation, entouré d'Yvette Quelen-Buttin, secrétaire générale, Christophe Bayard, vice-président, et Michel Judde, trésorier général (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. FFL).



Vue de la salle lors de l'intervention de Michel Judde (cliché Mariette Buttin, coll. FFL).

travail de l'Association des anciens et amis de la France Libre du Havre, qui sera distribué aux enseignants de la commune et fera l'objet d'une présentation à l'occasion des commémorations du 18 juin à l'hôtel de ville du Havre.

La séance se conclut par un hommage aux disparus et une *Marseillaise*. Elle est suivie par un repas au restaurant la Ferme de Charles.

La rédaction

Les Conférences de la Fondation

Mercredi 12 avril 2017, la Fondation de la France Libre accueillait, pour sa conférence inaugurale, Jean-Paul Ollivier, journaliste et écrivain, auteur de nombreux ouvrages sur le général de Gaulle et la Bretagne : *De Gaulle à Colombey* (Plon, 1998), *Abécédaire de De Gaulle* (Flammarion, 2001), *Le Général de Gaulle et la Bretagne* (Le Télégramme, 2004), *Les Derniers chemins du Général* (Plon, 2005), *De Gaulle : les 12 garçons d'honneur* (Éditions du Rocher, 2010), *Sein, 18 juin 1940 : Ils étaient le quart de la France* (Palantines, 2013), *Charles de Gaulle, un destin pour la France* (Larousse, 2013), *Histoire insolite et passionnée de la Bretagne* (Larousse, 2016).

Déployant tous ses talents de conteur, l'orateur nous a entretenus du lien qui unit, depuis le 18 juin 1940, le général de Gaulle à l'île de Sein et aux Sénans, à l'occasion de la parution de son dernier livre, *De René Coty à Charles de Gaulle : Naissance d'une République*, publié par Ipanema.

Mercredi 17 mai, la Fondation recevait deux Français Libres, le colonel Pierre Robédát, président de l'Amicale de la 1^{re} DFL et administrateur de la Fondation, et Jacques Roos, volontaire de 40, ancien de la colonne Leclerc puis du BM5, pour nous parler de Leclerc en Afrique : du ralliement du Cameroun à la campagne de Tunisie (1940-1943). S'appuyant sur les archives de Leclerc, qu'il avait retrouvé au

Tchad après-guerre, et les témoignages les mieux informés de ses officiers, le colonel Robédát a d'abord pris la parole pour présenter les campagnes menées par Leclerc des rives du golfe de Guinée à Tunis, leurs objectifs, les contraintes qu'il fallut surmonter et les conditions de leur succès. Après cet exposé d'une grande précision, Jacques Roos a évoqué ses souvenirs de 2^e classe de la colonne Leclerc.

Les vidéos de ces conférences feront l'objet d'une mise en ligne sur le site de la Fondation à l'adresse suivante : <http://www.france-libre.net/multimedia/> et sur sa chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/user/FondationFL>.

La rédaction



Jean-Paul Ollivier le 12 avril 2017, avec Christophe Bayard, vice-président de la Fondation (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).



Le colonel Pierre Robédát, entouré de Christophe Bayard et de Jacques Roos (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).

FERMETURE ESTIVALE

La Fondation de la France Libre fermera ses portes
pour les congés estivaux du vendredi 7 juillet 2017, à 15 heures,
au mardi 29 août 2017, à 9 heures.

Inauguration de la plaque Koenig aux Invalides

Lors de la troisième convention générale des participants de la Fondation, tenue en décembre 2011 à Paris, ceux-ci avaient émis le vœu que la dépouille du maréchal Koenig soit transférée aux Invalides à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la bataille de Bir Hakeim. Ce souhait n'ayant pu aboutir, du fait de l'opposition de la famille, le président de la Fondation avait proposé de faire installer une plaque en hommage au vainqueur de Bir Hakeim sur l'un des piliers de la cathédrale Saint-Louis des Invalides, aux côtés de celles de Leclerc, Juin et de Lattre.

Cette proposition avait reçu l'assentiment du chef de l'État, et une souscription avait été lancée, qui avait permis de financer le projet, avec la participation de la Fondation, de la Fédération Maginot, de la Légion et de la DPMA.

Le vendredi 7 avril 2017, à 14h30, la cérémonie d'inauguration s'est tenue en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, en présence du général Bruno Le Ray, gouverneur militaire de Paris, du général Bertrand Ract-Madoux, gouverneur des Invalides, du général Robert Bresse, président de la Fondation, de M. Jean-Claude Mallet, fils de Jean-Pierre Mallet, compagnon de la Libération, représentant le ministre de la Défense, du général Christian Baptiste, délégué national du Conseil national des communes « *Compagnon de la Libération* », des membres du conseil d'administration de la Fondation, d'anciens des Forces françaises libres et de donateurs.

Le général Bresse a pris la parole pour expliquer le sens de la cérémonie :

« *Merci à tous ceux qui sont venus et ont pour la plupart œuvré à la réalisation, au financement, et à l'installation de cette plaque.*

Merci aux anciens, aux deux gouverneurs et au recteur de nous accueillir ici, aux Invalides.

Je n'ai pas l'intention de vous dire qui est Koenig, certains ici l'ont connu et le texte de la plaque y suffit, mais bien pourquoi sa présence à cet endroit, dans la cathédrale des armées, s'impose.

Certes, un certain nombre d'officiers généraux rejoignirent de Gaulle à partir de 1940, mais ce furent deux capitaines, l'un vétéran de la Grande Guerre passé par la Légion, l'autre breveté d'état-major, le seul des FFL, qui en 1942, en Libye, signèrent le retour de l'armée française dans la guerre en partant l'un du Tchad, l'autre d'Égypte. Koufra et Bir Hakeim en furent les points d'orgue.



Allocution du général Bresse. Derrière lui, on reconnaît le général Baptiste en civil, le général Ract-Madoux, le général Le Ray, Jean-Claude Mallet, le contrôleur général Delbauffe, le préfet Molle et Hubert Germain, compagnon de la Libération (cliché Sylvain Cornil-Ferrot, coll. Fondation de la France Libre).

Puis, par la volonté gaullienne, la France Libre s'efface au profit de la France Combattante ; Juin en Italie, de Lattre en France tracent alors les chemins de la libération et de la victoire.

En plaçant ici le quatrième des maréchaux de la Seconde Guerre mondiale nous réparons donc un oubli et opérons une synthèse. En installant Koenig en face de Leclerc nous ne les opposons pas mais réunissons symboliquement les deux grandes unités que leurs noms incarnent, la 1^{re} DFL et la 2^e DB. Elles ont presque toujours combattu séparément, mais se sont retrouvées en Alsace, l'une pour libérer

Strasbourg et l'autre pour la défendre, lors du dernier sursaut allemand. »

Puis M. Jean-Claude Mallet a prononcé une allocution au nom du ministre de la Défense, avant de dévoiler la plaque avec le général Bresse, le général Le Ray et le général Ract-Madoux. Après la bénédiction de la plaque, le dépôt d'une gerbe en forme de croix de Lorraine et la sonnerie « *Aux morts* », la cérémonie s'est conclue par une *Marseillaise* a capella.

La rédaction



Le général Le Ray, le général Bresse, Jean-Claude Mallet et le général Ract-Madoux dévoilent la plaque (cliché Sylvain Cornil-Ferrot, coll. Fondation de la France Libre).



Les anciens et les donateurs de la plaque au moment de la sonnerie « Aux morts ». Au premier rang, on reconnaît le colonel Maurice Courdresses, le colonel Pierre Robédât, René Marbot, Yvette Quelen-Buttin, secrétaire générale de la Fondation, et Monique Olivier, administratrice de la Fondation (cliché Sylvain Cornil-Ferrot, coll. Fondation de la France Libre).

Inauguration du Mémorial du Mont Faron

Pour ma première sortie officielle de secrétaire générale de la Fondation de la France Libre, le général Bresse me charge de le représenter à l'inauguration du Mémorial rénové du débarquement de Provence, le jeudi 16 mars, au Mont Faron, à Toulon. C'est avec beaucoup d'émotion que j'accepte cette mission, d'autant plus que je n'oublie pas que je suis aussi secrétaire général de l'Amicale de la 1^{re} division française libre, dont les anciens ont débarqué à quelques kilomètres d'ici.

Nous partons de Villacoublay à 5 heures. Je voyage avec M. Francis de Saint-Aubin, président de la Fondation maréchal de Lattre de Tassigny, et le général Pierre Saint-Macary, président de l'UNC. Il me semble que nous sommes les seuls représentants d'associations nationales. À notre arrivée à Hyères, nous sommes transportés à Toulon et convoyés sur les hauteurs du Mont Faron.

Durant la montée de cette route en lacets, très étroite, raide, j'ai une pensée pour nos marins qui ont pilonné sans arrêt ces rocaillies parsemées de pins et de lavandes, pour nos aviateurs qui étaient chargés de préparer le terrain et pour nos bataillons de la 1^{re} DFL.

Nous arrivons enfin au sommet. Les anciens combattants varois sont en bonne place, dans le théâtre de verdure.

Je retrouve Michel Magnaldi et Franck Laussel, tous deux de la délégation FFL dans le Var. Nous attendons le chef de l'État. À son arrivée, il salue les anciens puis prend place, pour écouter la lecture, par deux élèves du lycée Bonaparte de Toulon, d'un texte de René Char, suivie du *Chant des Africains*, interprété par le chœur de l'armée française en hommage aux soldats, tous originaires d'Afrique, regroupés dans l'armée B du général de Lattre de Tassigny. Puis quatre élèves du lycée Bonaparte nous donnent lecture d'un texte écrit en 1944 par une élève d'une école de filles de Toulon sur ces journées du débarquement, avant que le chœur de l'armée française entonne *La Complainte du Partisan* d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie et Anna Marly.

Le Président de la République prend ensuite la parole et rend hommage à tous ces hommes et femmes à qui nous devons notre liberté. La cérémonie se termine par une *Marseillaise* chantée par tous les présents.

Quelques minutes d'indiscipline car tous veulent serrer la main du chef de l'État. Michel Magnaldi me fait traverser la cohue pour lui présenter la secrétaire générale de la Fondation de la France Libre et de l'Amicale de la 1^{re} DFL. Ce dernier, très aimable, me félicite et se permet de m'embrasser.



Michel Magnaldi, Yvette Buttin-Quelen et Franck Laussel au Mont Faron le jeudi 16 mars 2017.

Nous allons visiter le Mémorial. La visite s'achève par la projection d'une belle vidéo d'archives sur le débarquement de Provence. Avant d'arriver au théâtre de verdure où nous l'attendions, le Président avait dévoilé la plaque inaugurale et visité le Mémorial en compagnie des personnalités du Var, de l'équipe du conseil scientifique et de maîtrise d'œuvre.

Il est déjà temps de repartir. Distribution de paniers repas, navettes, car et avion jusqu'à Paris. Très belle et émouvante escapade à garder en souvenir, malgré la fatigue de cette journée.

Yvette Quelen-Buttin
Secrétaire générale

Le 18 juin à Paris

Le dimanche 18 juin 2017, la Fondation de la France Libre commémorait le soixante-dix-septième anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle. Pour l'occasion, le président de la Fondation avait adressé aux préfets, dans chacun des départements où nous comptons une délégation, un message de la Fondation destiné à être lu lors des cérémonies.



De gauche à droite : Stéphane Galardini, président de l'Union des gaullistes de France, Grégoire Gauger, adjoint au maire du 8^e arrondissement de Paris, Jeanne d'Hauteserre, en charge de la Jeunesse et des Sports, de la Mémoire et des Relations Armée-Nation, Stéphane Maillard, député de Paris, Delphine Bürkli, maire du 9^e arrondissement de Paris, Catherine Vieu-Charrier, adjointe au maire de Paris chargée de la Mémoire et du Monde Combattant, Yvette Quelen-Buttin, secrétaire générale de la Fondation, Alain Bataillon-Debès, président de l'ANCVR, Philippe Wolf, président de l'Association des jeunes porte-drapeaux d'Île-de-France, au pied de la statue du général de Gaulle, place Clemenceau (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).



Nicolas Simon, administrateur de la Fondation, se recueille au pied du monument aux morts des Forces françaises libres, après le dépôt de la gerbe de la Fondation (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).

Les commémorations ont commencé à 11 heures au Mont Valérien, en présence du nouveau président de la République, qui a ravivé la flamme du Mémorial de la France Combattante.

Puis, à l'appel de la Fondation, un rassemblement s'est tenu, à 16 heures, au pied de la statue de la France Libre, sur l'esplanade du palais de Tokyo, pour un dépôt de gerbe à la mémoire des morts des Forces françaises libres.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers la statue du général de Gaulle, au rond-point des Champs-Élysées, pour un hommage au chef de la France Libre et le traditionnel dépôt de gerbes, à 17 heures.

La journée s'est conclue par le ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe de l'Étoile.



Nicolas Simon, le général Bruno Dary et Yvette Quelen-Buttin déposent la gerbe de la Fondation devant la tombe du soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe (coll. Francis de Saint-Aubin).

Refaire l'armée française (1943-1945)

L'outil militaire, l'instrument politique, le contrôle opérationnel

Refaire l'armée française, du début de l'année 1943 à la victoire en 1945, c'est se placer au confluent de trois questions. Refaire une armée pour libérer le pays : c'est la dimension militaire et interalliée de la Libération ; refaire l'armée de la République : c'est la question de l'« outil » militaire, aux ordres du pouvoir politique ; refaire l'armée de la France, c'est refaire un instrument d'une puissance à reconstruire.

L'armée est en effet avant tout un instrument politique, aux ordres d'un pouvoir politique, au service de la politique d'un État. C'est le cœur de l'exercice de la souveraineté et donc des moyens de celle-ci. « *La défense ! C'est là en effet la première raison d'être de l'État. Il n'y peut manquer sans se détruire lui-même* » dira le général de Gaulle à Bayeux, le 14 juin 1952¹.

Quelle est la situation, de ce point de vue, à partir de novembre 1942 et à la suite du débarquement allié en Afrique du Nord ? Un État français entièrement occupé du 11 au 27 novembre, sans l'Empire, sans la flotte, puis un gouvernement milicien à la solde de l'occupant. Une France Libre, puis Combattante à compter de juillet 1942, mais diversement acceptée et reconnue par les Alliés et l'URSS. Un Empire rallié à la France Libre, puis au Comité français de la Libération nationale, de juillet 1940 au printemps 1943, au milieu de combats et de querelles entre Français.

Un pouvoir politique divisé et mal assuré à l'extérieur. Plusieurs armées dans un état très différent. Des prétendants à Alger qui tous, de novembre 1942 à juin 1943, cherchent avant tout à s'appuyer sur une force militaire : Darlan, Giraud, de Gaulle.

C'est donc bien la question de l'articulation du politique au militaire qui se pose et n'est assurée que difficilement en juin 1943. C'est aussi celle de l'articulation d'une armée française et d'une coalition militaire, qui n'est réglée que difficilement, tardivement et incomplètement, après la libération de Paris et la reconnaissance du gouvernement provisoire de la République française par les États-Unis, le 23 octobre

1944. Dès lors, la place et le rôle de l'armée française, à reconstruire et reconstruite entre 1943 et 1945, font l'objet de discussions âpres entre Français, entre Français et Alliés, entre Alliés eux-mêmes². De Gaulle et Giraud. De Gaulle et les Alliés. Paris, Strasbourg, le Rhin et l'Allemagne.

Au-delà de la question politique : quelle place pour l'armée dans la libération du territoire ? Militaire : quelle place pour l'armée dans les opérations interalliées ? L'équation à résoudre est bien celle de l'autonomie ou de la dépendance d'une armée française vis-à-vis d'Alliés auxquels elle doit, pour une bonne part, sa renaissance et ses capacités opérationnelles.

Refaire l'armée, c'est donc bien refonder un outil militaire. Libérer la France et marcher sur le Rhin, c'est se servir de l'armée comme d'un *instrument politique*, même si celui-ci est intégré dans une coalition.

La question d'un *contrôle opérationnel* des troupes françaises par le commandement allié est au confluent de ces deux versants d'une même complexité politique, militaire et guerrière : c'est celle de la dépendance, de l'interdépendance, de l'indépendance militaires de l'armée française au combat, entre 1943 et 1945.

1. Refaire l'armée française : la question de l'outil militaire

L'armée de terre qui renaît, c'est l'armée de la France Combattante, l'armée d'Afrique et une armée nouvelle en même temps.

Deux conceptions de l'armée s'opposent très vite, dès le début de l'année 1943. Pour le général d'armée Henri Giraud, « *Un seul but, la victoire !* »³. Il faut refaire l'armée française. Le reste ne compte pas. Pour Charles de Gaulle, le refus de la défaite, l'unité française dans la résistance, par la libération et pour la victoire, l'affirmation de la souveraineté de la France sont un tout ; d'emblée, le général de Gaulle ne conçoit qu'une armée reconstruite, française et sous son autorité.

C'est d'ailleurs la subordination du militaire au politique qui réglera la question, après la formation du Comité français de la Libération nationale (CFLN) en juin 1943, le soutien au général de Gaulle de la Résistance à travers son Conseil national et le cantonnement plus ou moins volontaire du général Giraud aux seules questions militaires. Pour essentielles qu'elles soient, celles-ci ne sauraient être décidées que par une autorité politique. La question a été posée au moment du débarquement en Corse, en septembre 1943. La réponse est énoncée le 6 novembre, avec la prééminence du politique sur le militaire au sein du CFLN.

Le contexte du début de l'année 1943, c'est bien cependant la guerre des Alliés, anglo-américains et soviétiques. C'est dans ce contexte que les Américains jouent la « *carte* » Giraud : Weygand, sans Vichy. Parce que ce général entend remettre une armée française au combat, mais pas la France comme l'entend le général de Gaulle. De ce point de vue, la conférence d'Anfa porte logiquement aussi sur le soutien des Alliés à la modernisation militaire de l'armée française, unifiée à partir d'août 1943⁴.

À la diligence des États-Unis⁵.

Il est prévu que sept divisions d'infanterie (DI) et quatre divisions blindées (DB) seront constituées. Début 1944, cinq DI et trois DB sont formées : la 1^{re} division de marche d'infanterie (DMI), ex-1^{re} division française libre, la 2^e division d'infanterie marocaine (DIM), la 3^e division d'infanterie algérienne (DIA), la 4^e division marocaine de montagne (DMM) et la 9^e division d'infanterie coloniale (DIC) et les 1^{re}, 2^e et 5^e divisions blindées.

Ce sont ces troupes qui donneront naissance aux deux grandes unités que sont l'armée « *A* », transformée en corps expéditionnaire français en Italie (CEF), placée sous le commandement du général Alphonse Juin, et l'armée « *B* » aux ordres du général Jean de Lattre de Tassigny.

¹ Charles De Gaulle, Discours et messages, tome II : Dans l'attente 1946-1958, Paris, Plon, 1970, p. 527.

² Fondation Charles de Gaulle, De Gaulle chef de guerre. De l'appel de Londres à la libération de Paris 1940-1944, Actes du colloque des 8, 19 et 20 octobre 2006, Paris, Fondation Charles de Gaulle/Plon, 2008.

³ Général Henri Giraud, Un seul but, la victoire ! Alger 1942-1944, Paris, Julliard, 1949.

⁴ André Martel (dir.), Histoire militaire de la France, tome 4 : De 1940 à nos jours, Paris, PUF, 1994, en particulier le chapitre IV : La Libération et la Victoire : « Quoi ? Les Français aussi ? », p. 175-237.

⁵ Marcel Vigneras, « Rearming the French » in US Army in World War II Special Studies, Washington DC, Center of Military History United States Army, 1956/1989.

Trois problèmes se sont posés cependant : celui de la part des soldats « *indigènes* » dans ces unités, qui dépasse souvent la moitié des effectifs – ce qui ne convient pas aux Américains –, celui d'une mobilisation qui porte, pour l'essentiel, sur l'Afrique du Nord⁶, et celui de l'amalgame des troupes d'Afrique française du Nord (AFN) avec les forces militaires issues de la France Combattante⁷.

La dernière question est de loin celle qui a fait couler le plus d'encre. Sans en contester ni en diminuer la portée, elle mérite d'être complétée par une approche en termes d'équipements, d'encadrement et d'organisation pour déboucher sur l'essentiel, c'est-à-dire l'emploi de cette armée française reconstruite dans les opérations. Question militaire en apparence, politique en fait, parce qu'elle porte sur le degré de dépendance de l'armée française vis-à-vis des Alliés, de leur stratégie, de l'équipement et de l'organisation de leurs forces et de la planification opérationnelle qui en est la traduction.

La pièce maîtresse de l'organisation des unités de combat des armées américaines, au plus près du terrain, repose à partir de septembre 1943 sur la formation des divisions blindées, fer de lance de l'*US Army*, en *Combat Commands* ou « *groupements tactiques* » (GT). Ils réunissent armes de mêlée (infanterie et blindés) et armes d'appui (artillerie, génie, transmissions). Interarmes et interopérables, y compris entre alliés puisque toutes les forces militaires alliées, sur le théâtre occidental, sont configurées de la même façon, ces GT peuvent passer, pour les besoins d'une opération, du contrôle opérationnel d'une grande unité à une autre.

L'organisation des divisions d'infanterie est fondée, à partir de 1942, sur l'articulation d'une motorisation très poussée, d'une artillerie puissante, d'une organisation « *ternaire* » à base régimentaire⁸.

La souplesse d'emploi, la puissance de feu et la mobilité de ces unités ont pour corollaire une intégration formelle, logistique et opérationnelle dans un ensemble et les états-majors alliés, autrement dit britanniques et américains, décident, seuls, de la planification, de leur affectation et de leurs conditions d'emploi.

Dès 1943, il est donc clair que l'équipement, l'organisation et l'entraînement des troupes françaises se font dans le cadre des dispositions et du dispositif américains. Si les régiments français subsistent, avec leurs longues et belles traditions militaires, c'est une armée nouvelle qui est refondée, dans le contexte des nouvelles conditions du combat sur le front occidental. En mai 1945, avec le renfort des combattants endivisionnés issus des Forces françaises de l'intérieur (FFI), un million 300 000 soldats français sont, de ce point de vue, partie d'une armée française intégrée dans un dispositif opérationnel allié⁹.

La marge de manœuvre politique du gouvernement français est à la mesure de cette intégration.

La situation est encore plus nette pour l'armée de l'air et pour la Marine nationale.

L'armée de l'air est rééquipée par les Alliés, essentiellement américains, complètement intégrée dans les formations aériennes alliées, soumise aux plans opérationnels des Alliés. Il en est de même d'une Marine nationale qui ne pèse d'aucun poids dans les plans opérationnels d'Alliés qui lui mesurent son réarmement.

En novembre 1942, exceptées les Forces aériennes françaises libres (FAFL) équipées par les Britanniques, entraînées par les Britanniques et intégrées pour l'essentiel à la *Royal Air Force*, les matériels disponibles en AFN sont périmés et bien des techniques et des concepts d'emploi sont étrangers aux pilotes français, à l'écart de la guerre moderne depuis plus de deux ans.

De janvier à juin 1943, le rééquipement d'origine américaine est lent. Plusieurs facteurs l'expliquent : priorité à la formation des pilotes américains, priorité aux matériels destinés aux forces américaines en Grande-Bretagne, une forme de doute, aussi, à l'égard de la loyauté de certains pilotes français. À peine équipés de chasseurs modernes *Curtiss P 40*, deux d'entre eux, du groupe de chasse Lafayette qui pire est, n'ont-ils pas rallié Vichy, le 11 janvier 1943 ?

Les forces aériennes françaises, organisées en « *groupes* » calqués sur le modèle allié, sont intégrées dans les formations alliées et soumises aux grands comman-

dements opérationnels : bombardement, chasse, reconnaissance, transport. Il en est d'ailleurs de même du régiment « *Normandie Niémen* » qui se bat aux côtés des Soviétiques sur le front de l'Est. Il est vrai cependant que la couverture aérienne de la 1^{re} armée, dans la campagne d'Allemagne, sera le plus souvent assurée par l'armée de l'air : un *Tactical Air Command* français. Sous contrôle opérationnel allié, bien entendu¹⁰.

Comment refaire, à partir d'éléments épars, disparates, et souvent dépassés, une Marine en 1944 ? En juin 1943, non comprises les Forces navales françaises libres (FNFL) devenues Forces navales en Grande-Bretagne (FNGB) et intégrées à la *Royal Navy*, le total cumulé des forces navales de l'Empire atteint péniblement 250 000 tonnes. Moins de la moitié de la Marine de 1939. Et dans quel état ! Comment de plus refaire une seule Marine, alors que la Marine restée fidèle au maréchal Pétain a porté, plus visiblement et plus politiquement que les autres armées, le soutien au régime de Vichy, la compromission avec l'occupant, une ligne de crête qui a bien failli l'emporter vers une guerre aux côtés des Allemands¹¹ ?

Là aussi, les choses sont claires. Un état-major à Alger, complètement subordonné aux Américains. Une modernisation à la discrétion et au choix des Américains. Le résultat : en juin 1944, 350 000 tonnes de navires de guerre de valeur inégale.

Le réarmement naval s'effectue sous contrôle politique, à la mesure de l'importance attachée à la Marine et aux questions navales par Franklin D. Roosevelt et par Winston Churchill, tous deux anciens ministres de la Marine¹². En particulier, pas de porte-avions et pas d'aéronautique navale, alors que le porte-avions est devenu le *capital ship* des flottes de guerre depuis 1941 et la marque de la puissance d'un État ! Les unités neuves sont des unités légères, pour des missions subalternes, dans une guerre dont la composante maritime est essentielle pour les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Une subordination complète, aux ordres du commandement allié¹³.

⁶ *Vingt-sept classes d'âges, de 1919 à 1945, sont appelées sous les drapeaux.*

⁷ *Christine Levisse-Touzé, L'Afrique du Nord dans la guerre, 1939-1945, Paris, Albin Michel, 1998.*

⁸ *Kent Roberts Greenfield, Robert R. Palmer and Bell I. Wiley, « The Organization of Ground Combat Troops » in US Army in World War II, Center of Military History United States Army, Washington DC, 1987.*

⁹ *Jacques Vernet, Le Réarmement et la réorganisation de l'armée de terre française (1943-1946), Vincennes, SHAT, 1980.*

¹⁰ *Patrick Facon, L'Armée de l'air de la victoire 1942-1945, Paris, Economica, 2006.*

¹¹ *Études Marines, n° 4 : « L'histoire d'une révolution. La Marine depuis 1870 », Paris, Centre d'études supérieures de la Marine, mars 2013.*

¹² *Richard Hough, Former Naval Person: Churchill and The Wars at Sea, London, Weidenfeld and Nicolson, 1985.*

¹³ *Philippe Masson, La Marine française et la guerre 1939-1945, Paris, Tallandier, 2000.*



La campagne de Tunisie, 1942-1943 (© ministère de la Défense).

C'est dans ce contexte qu'en Tunisie et en Italie les soldats de l'armée française échappent aux querelles entre Français, démontrent leurs qualités opérationnelles, celles d'une infanterie endurante et sachant manœuvrer, d'une artillerie efficace et d'une troupe bien encadrée et bien commandée, celles de Français qui prouvent qu'ils peuvent toujours être de bons combattants. Aux ordres des Alliés.

En Tunisie, de novembre 1942 à mai 1943, c'est l'armée de Weygand qui se bat. Une armée équipée, encadrée, entraînée comme en juin 1940. Le XIX^e corps d'armée conduit une action retardatrice pour permettre l'arrivée des Britanniques au nord, des Américains au centre et des Britanniques et des Français libres au sud du théâtre. C'est dans ce contexte que, dès février 1943, l'exigence de se conformer aux exigences du contrôle opérationnel américain apparaît, chez les chefs militaires français, comme la contrepartie des moyens nécessaires au réarmement aérien et terrestre.

L'offensive conjointe à partir de l'Algérie et de la Libye prend du temps, à la mesure d'une forme d'inexpérience américaine vite compensée par les leçons du terrain. Tunis tombe le 7 mai 1943. 250 000 soldats allemands et italiens qui se sont battus



La campagne d'Italie, 1943-1945 (© ministère de la Défense).

avec acharnement sont faits prisonniers. Stalingrad en Tunisie...

De la campagne de Tunisie, les états-majors américains retiennent une leçon : l'unité de commandement et le contrôle opérationnel des forces doivent être assurés le plus fermement possible. Le général Dwight Eisenhower en sera l'artisan.

La campagne d'Italie s'engage dans des circonstances politiques sensiblement différentes. Le CFLN est en place depuis juin 1943. Le débarquement en Sicile a eu lieu en juillet 1943. En septembre, l'Italie a changé de camp. Dès le mois de décembre, des unités françaises y sont au combat. Rome est prise le 4 juin. Les opérations en Italie auront jusqu'en mai 1945 fixé nombre d'unités allemandes, avant que le commandement allié prenne la décision d'engager l'épreuve définitive, en France ou dans les Balkans, alors que les relations entre états-majors américains et britanniques sont rendues très difficiles par la question de la stratégie en Méditerranée¹⁴. La position de la France compte pour bien peu dans ces débats qui ne sont pas seulement militaires.

Le CEF au complet est à pied d'œuvre en février 1944¹⁵ : 112 000 hommes dont 52 % d'origine maghrébine. En juin, les troupes de montagne françaises débordent les défenses allemandes. C'est le général Juin qui a su convaincre le commandement allié qu'il fallait cesser les assauts frontaux à la Cassino et adopter une tactique de combats par les hauts et les pénétrations ensuite, pour déborder l'ennemi.

Il n'empêche : en Tunisie comme en Italie, si l'armée française tient une place dans la guerre, elle accepte et assume une subordination militaire, matérielle et opérationnelle par rapport aux Alliés et, en fait, aux Américains. Propédeutique, ou préventive à l'égard de la campagne à venir, celle de la libération du territoire, avec des enjeux bien plus décisifs dans le contexte d'une guerre totale, d'effectifs bien plus importants, d'un contrôle opérationnel encore renforcé ?

2. Les campagnes de la Libération : l'armée comme instrument politique

Paris et Strasbourg, ce sont Leclerc et une unité singulière au sein des armées alliées : la 2^e division blindée. Rhin et Danube, ce sont de Lattre et l'armée d'Afrique, intégrée à la manœuvre générale des armées alliées. Les campagnes oubliées ce sont, aux marges de la victoire, les poches de l'Atlantique, les combats dans les Alpes, les rizières indochinoises.

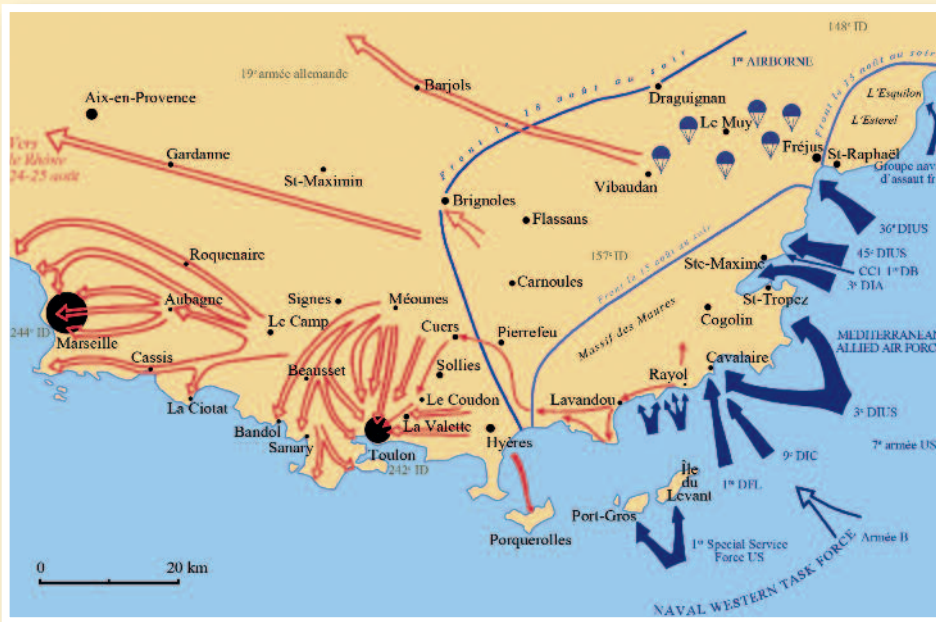
La « 2^e DB », formée à Temara au Maroc, entraînée à Aintree en Angleterre, débarque en France en août 1944. Héritière de la « colonne Leclerc » et de la « Force L », équipée, entraînée, encadrée à l'américaine, son histoire, sa composition, son esprit en font à la fois la plus gauloise et la plus politique des grandes unités françaises de la Seconde Guerre mondiale.

Les soldats de la France Libre y combattent aux côtés des cuirassiers, chasseurs d'Afrique, spahis...¹⁶ et fusiliers-marins et ce sont des Républicains espagnols de la 9^e

¹⁴ Julie Le Gac, *Vaincre sans gloire. Le corps expéditionnaire français en Italie (novembre 1942-juillet 1944)*, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

¹⁵ Colonel (ER) Pierre Le Goyet, *La Campagne d'Italie. Une victoire quasi inutile*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1985.

¹⁶ *Le quart de la 2^e DB est composé de troupes d'origine maghrébine.*



Le débarquement de Provence, 15 août 1944 (© Ministère de la Défense).

compagnie du 1^{er} bataillon du régiment de marche du Tchad qui veilleront à la sécurité du général de Gaulle lors du défilé du 26 août. Sous les plis du drapeau de la République espagnole et de celui de la République française. Aux ordres d'un gentilhomme picard, officier par éducation, Français par tradition et rebelle par destination¹⁷.

L'enjeu, ce sont à la fois la libération du territoire, la maîtrise du pouvoir politique, la victoire militaire.

Organisée en trois GT lourds et un GT léger, parfaitement intégrée à l'armée du général Patton et aux modes opérationnels américains, la DB combat en Normandie et se

révèle très vite comme une unité d'exception, avec des soldats d'exception et un chef d'exception. C'est aussi et peut-être surtout sur la base de cette reconnaissance militaire que les chefs américains, les généraux Eisenhower, Bradley et Patton vont, non sans réticences, permettre à la 2^e DB d'infléchir les objectifs alliés. Ce sera Paris et sa libération, alors que la ville n'a plus aucun intérêt stratégique, que la bataille de Normandie est terminée, que l'armée allemande retraite vers l'est.

Dans le cadre de cette analyse il y a là une utilisation, par le général de Gaulle, d'une unité française à des fins plus politiques que militaires, aux yeux des Alliés à tout le moins. Complètement intégré aux forces américaines sur les plans matériels, logistiques, opérationnels, Leclerc s'en affranchit sur le plan politique. Il est, le 24 août 1944, hors-hiérarchie. Pleinement dépendant, pleinement interdépendant, pleinement indépendant¹⁸.

La libération de Paris est une bataille peu coûteuse contre un ennemi qui se bat sans détermination et cherche une sortie honorable. C'est surtout au cours de celle-ci que se jouent les relations le plus souvent difficiles entre le gouvernement français et son armée, les débris de Vichy, les Américains, le Front national et les communistes, la Résistance intérieure et le Conseil national de la Résistance. C'est donc bien le résultat d'une entreprise politique dont la 2^e DB, appuyée par la 4^e DI américaine, est l'instrument. Il n'empêche : si c'est de Gaulle qui l'a voulue et Leclerc qui l'a accomplie, ce sont les chefs alliés qui l'ont rendue possible, au premier rang desquels le général Eisenhower¹⁹.

Direction l'est de la France, toujours au sein des armées américaines et sous leur contrôle opérationnel : Dompierre le 13 septembre, le col du Dabo le 19 novembre, Strasbourg le 23. Le serment de Koufra est tenu.

L'*allegro vivace* final conduira les soldats de Leclerc jusqu'à Berchtesgaden, en mai 1945²⁰.

Combien différente de cette unité singulière est la 1^{re} armée du général de Lattre ! Ayant hérité en droite ligne de l'armée d'Afrique, de ses régiments et de ses traditions, avec à sa tête un chef qui a rallié la France qui se bat à la suite de l'occupation



Itinéraire de la 2^e DB de la Normandie à l'Allemagne, août 1944-mai 1945 (© Ministère de la Défense)

¹⁷ Christine Levisse-Touzé (dir.), Du capitaine de Hautecloque au général Leclerc, Actes du colloque des 19-21 novembre 1997, Paris, éditions Complexe, 2000, et Olivier Forcade, « Du capitaine de Hautecloque au général Leclerc » in Vingtième siècle Revue d'histoire, n° 58, Paris, 1998, p. 144-146.

¹⁸ André Martel, Leclerc. Le soldat et le politique, Paris, Albin Michel, 1998.

¹⁹ Jean-François Muracciolo, La Libération de Paris 19-26 août 1944, Paris, Tallandier, 2013.

²⁰ Le Général Leclerc vu par ses compagnons de combat, Paris, Éditions Alsatia, 1948.

²¹ Charles De Gaulle, Mémoires de guerre. L'unité 1942-1944, Paris, Plon, 1956, p. 260.

²² La Libération de la Provence Les armées de la liberté, Actes du colloque international de Fréjus des 15 et 16 septembre 1994, Paris, Institut d'histoire de la défense/SIRPA, 1994.

de la zone dite « libre », le 11 novembre 1942, elle est également équipée, organisée et entraînée à l'américaine, et ses objectifs comme ses opérations pleinement intégrés à la planification d'ensemble des théâtres d'opérations alliés.

Le général de Gaulle le reconnaît dans ses mémoires, lorsqu'il écrit que « ... *jamais les Anglo-saxons ne consentirent à nous traiter comme des alliés véritables. Jamais ils ne nous consultèrent, de gouvernement à gouvernement, sur aucune de leurs dispositions [...] ils cherchaient à utiliser les forces françaises pour les buts qu'eux-mêmes avaient fixés, comme si ces forces leur appartenaient et en alléguant qu'ils contribuaient à les armer* »²¹.

D'ailleurs, s'il est vrai que le général de Gaulle avait pesé de tout son poids pour un débarquement français en Provence, alors que les Britanniques et Winston Churchill en particulier songeaient aux Balkans, la décision fut bien alliée, c'est-à-dire américaine, même si la participation militaire française au débarquement d'août 1944 en faisait la plus française des opérations alliées de la guerre. Une opération préparée par l'état-major de la 7^e armée US et dont l'armée B constitue l'échelon d'attaque.

Face au dispositif étiré de la XIX^e armée allemande, sans soutien aérien, et auquel Adolf Hitler donnera dès le 18 août un ordre de repli général, les opérations alliées en Provence se déroulent non seulement comme prévu, mais encore avec une marge appréciable : Marseille tombe avec 16 jours d'avance sur le calendrier, Toulon 7 jours d'avance, grâce à une belle manœuvre des troupes de de Lattre²².

La remontée de la vallée du Rhône conduit l'armée B, devenue la 1^{re} armée le 19 septembre 1944 à l'est de la France. Elle y aura gagné une autonomie tactique, comme les grandes unités britanniques, canadiennes et américaines, en demeurant sous contrôle opérationnel étroit du commandement allié.

Venir sur le Rhin et envahir l'Allemagne : ce sont les objectifs autrement difficiles que le général de Gaulle assigne alors à de Lattre et qu'il résume, à son habitude, en écrivant qu'« ... *il ne restait à faire, en somme, que l'essentiel, c'est-à-dire passer le Rhin* »²³.

Les six derniers mois de la guerre furent, dans chaque camp, les plus meurtriers, comme en témoignent les très rudes combats de l'hiver 1944-1945²⁴. Des opérations comme l'attaque de la poche de Colmar, du 23 janvier au 10 février 1945, décidée par de Lattre, s'y apparentent à des missions de sacrifice. C'est d'ailleurs au cours de ces opérations que la 2^e DB, mise à la disposition de la 1^{re} armée, subit de lourdes pertes en étant envoyée au feu à contre-emploi. On comprendra que le général Leclerc pût préférer faire la guerre avec les Américains²⁵.

Soulignons également que se posent, pour l'armée française, deux problèmes au même moment : l'intégration des combattants des Forces françaises de l'intérieur (FFI) et le « blanchiment » des unités françaises de la 1^{re} armée par le retour, chez eux, des soldats originaires de l'Afrique noire. Demeurent les soldats originaires d'AFN.

Le désarmement de l'ensemble des groupements non-militaires avait été décidé par

le général de Gaulle dès le 28 août 1944, pour des raisons politiques et militaires. Il n'y aurait pas d'armée populaire, mais une armée de la République.

Sur près de 300 000 résistants des FFI, 190 000 sont enrégimentés, dont 137 000 dans la 1^{re} armée au cours de l'automne et de l'hiver 1944. Les Francs-tireurs et Partisans (FTP) se retrouvent au 151^e RI (celui qu'avait commandé de Lattre !) et le colonel Berger (alias André Malraux) au commandement de la « *brigade Alsace-Lorraine* ». Ils s'ajoutent aux 250 000 soldats de cette grande unité et compensent le départ des soldats de l'Afrique noire, auquel un sentiment d'abandon s'ajoutera à une détresse physique et morale.

Aux ordres du général Devers (6^e groupe d'armées américain) qui comprend aussi la 7^e armée américaine du général Patch, de Lattre combat dans l'est de la France. Il y reçoit en janvier 1945, du général de Gaulle, l'ordre de maintenir des troupes françaises dans Strasbourg libérée par la 2^e DB en novembre 1944, à un moment difficile de la bataille des Ardennes.

Deuxième intervention politique du chef du gouvernement français dans le déroulement des opérations alliées, acceptation par le commandement allié des arguments français, subordination maintenue à l'identique de la 1^{re} armée dans un dispositif allié pleinement intégré sur tous les plans, matériel, logistique, opérationnel. De Gaulle le reconnaît sobrement : « ... *nos forces de campagne étaient placées, pour les opérations, à l'intérieur du système stratégique occidental* »²⁶.

La troisième intervention du Général porte, en avril-mai 1945, sur le rôle de la 1^{re} armée dans l'offensive finale.

Ainsi le traduit le général de Gaulle : « *Il fallait que nos troupes passent, elles aussi, le Rhin. Elles le feraient dans le cadre interallié si cela était possible. Si cela ne l'était pas, elles le feraient pour notre compte. De toute manière, elles devraient saisir, sur la rive droite, une zone française d'occupation* »²⁷.

Les réalités militaires d'opérations interalliées par obligation, les rudes combats livrés par la *Wehrmacht*, les capacités opérationnelles des Français et les relations mêlées d'impatience, d'exaspération et d'admiration entre le général de Lattre et



Campagne d'Allemagne de la 1^{re} armée française, mars-mai 1945 (© Ministère de la Défense).

²³ Charles De Gaulle, Mémoires de guerre. Le salut 1944-1946, Paris, Plon, 1959, p. 155.

²⁴ Du débarquement d'août 1944 à mai 1945, les armées françaises auront fait quelque 57 000 tués et blessés et 300 000 prisonniers à l'ennemi.

²⁵ Général Jean Compagnon, Leclerc maréchal de France, Paris, Flammarion, 1994.

²⁶ Charles de Gaulle, op. cit., p. 131.

²⁷ Charles de Gaulle, op. cit., p. 152-153.

²⁸ Jean-Christophe Notin, Les Vaincus seront les vainqueurs. La France en Allemagne 1945, Paris, Perrin, 2004.

ses supérieurs américains en décideront autrement. Jusqu'à la fin de la campagne d'Allemagne, en dépit des frictions et des accrochages, la 1^{re} armée restera sous contrôle opérationnel américain²⁸.

Restent les campagnes oubliées.

Dans les Alpes, des cols sont tour à tour libérés, perdus, reconquis par des troupes françaises issues des FFI, insuffisamment équipées, entraînées, encadrées, et la 1^{re} DFL à partir d'avril 1945. De Gaulle les pousse vers le col de Tende, La Brigue, le Val d'Aoste : objectifs liés autant à la ligne de crête militaire qu'à des revendications territoriales et à la question de l'après-guerre. Si le contrôle opérationnel américain est moins pressant qu'ailleurs, le gouvernement des États-Unis et ses généraux font nettement comprendre au gouvernement français que sa marge de manœuvre est limitée, en évoquant même une rupture possible de la chaîne logistique et une interruption du réarmement.

Elle ne l'est pas sur le « *front de l'Atlantique* ». Le général de Larminat, commandant des forces françaises en opérations, y traite directement avec le commandement allié pour la préparation et l'exécution des opérations, en faisant appel en tant que de besoin à des forces alliées. Une affaire française et secondaire, somme toute. L'essentiel des combats, jusqu'en mai 1945, est livré par des unités françaises des armées de terre, pour une bonne part de provenance FFI, de l'air et de mer. La 1^{re} DFL et des GT de la 2^e DB interviendront sur ce front pour y réduire les « *poches* » allemandes, sous contrôle opérationnel français. *For once and for all !*

En Indochine, l'occupation japonaise de ce relais indispensable entre la Malaisie et le Japon, la faiblesse opérationnelle des effectifs militaires français ralliés au GPRI, le caractère improbable d'une aide alliée et surtout le « *coup de sabre dans le dos* » du 9 mars 1945 aboutissent, après une courte mais sanglante campagne en mars-avril, à un vide militaire français. La question interalliée du devenir militaire de la colonie devra être traitée par l'amiral Lord Louis Mountbatten, commandant en chef du *South East Asia Command*.

Une armée française reconstituée à la diligence et à la façon des Alliés britanniques et, surtout, américains. Une armée française subordonnée aux disponibilités matérielles et logistiques, aux contraintes

opérationnelles et aux concepts d'emploi des Alliés. Une armée française intégrée, sous contrôle opérationnel des Alliés, du début à la fin de la Libération.

À trois reprises : Paris, Strasbourg, le Rhin, le général de Gaulle sait faire prévaloir auprès des Alliés, en s'appuyant sur des arguments que ceux-ci veulent bien entendre, l'autorité politique de son gouvernement. Il tire cependant dès 1945 les conséquences pour la France d'un outil militaire qui ne lui permet ni l'indépendance nationale, ni l'autonomie stratégique, ni même de prendre part à la planification des opérations.

Au fond, à Paris comme à Strasbourg ou sur le Rhin, en Allemagne, en Italie et en Indochine, la mise sous tutelle opérationnelle d'une armée française qui a reconquis l'estime militaire des Alliés s'accommode, au plan tactique, des exigences nationales du général de Gaulle. À condition de ne pas mettre à mal la planification opérationnelle alliée. Ni, surtout et à mesure que la fin de la guerre approche, de ne pas créer de précédent pour l'après-victoire.

La Libération, c'est une victoire militaire des armées alliées, avec la participation d'une armée française intégrée à la manœuvre générale et l'ordre intérieur assuré par le général de Gaulle et son gouvernement. L'armée française, c'est l'armée de la Libération.

Mais l'ombre portée de juin 1940, de Vichy et de la collaboration militaire, de quatre années de luttes franco-françaises débouchent sur une épuration politique et militaire. Les procès de la Libération touchent l'armée. Non seulement le procès Pétain, mais encore ceux des amiraux et généraux qui ont servi Vichy et l'Allemagne. Si la guerre civile a été évitée, les dissensions entre Français peuvent cependant l'emporter sur une victoire à bien des égards ambiguë et dont la dimension militaire semble assez vite s'effacer.

Quelle différence entre les deux sorties de guerre, de 1918 et de 1945 ! En 1918, une armée américaine équipée, encadrée, entraînée par des Français et à la française, intégrée au dispositif allié, mais à laquelle, suivant les propositions du général Foch, le commandement allié laisse une marge de manœuvre appréciable dans le déroulement des opérations. Arrivés en France en 1917 avec la troisième marine de guerre du monde, mais sans véritable armée ni avia-

tion, les Américains en repartent en 1918 avec un instrument militaire complet²⁹. L'armée française de 1945 est complètement dépendante des Américains sur les plans matériel, logistique, opérationnel.

C'est dans ce contexte qu'est posée la question de l'armée de la France de l'après-victoire. La constitution d'un outil militaire, l'expérience de son efficacité au combat, sa dépendance à l'égard des Alliés, de 1943 à 1945, sont liées. Une armée, pour quoi faire ? Avec quels matériels, quel encadrement, quels concepts d'emploi ? Au sein de quelles alliances ?

La guerre a confirmé le rôle des unités blindées organisées à l'américaine et de leur couverture aérienne sur le front occidental. La dimension aéronavale de la maîtrise des mers s'impose aussi, comme la nécessité de forces d'intervention et de présence outre-mer. Faut-il reconstruire l'armée française sur ces bases, ou bien entretenir les forces armées telles qu'elles sont, c'est-à-dire intégrées et dépendantes ?

L'outil militaire, la puissance et le rang de la France sont bien fonction directe les uns des autres. La France n'est présente ni à Dumbarton Oaks, ni à Yalta, ni à Postdam. La question de la zone d'occupation française n'est réglée qu'en juillet 1945, même si de Lattre est rentré à Stuttgart et à Karlsruhe en avril et a contresigné, pour la France, à Berlin le 8 mai 1945. C'est au même moment, alors que la guerre dure encore dans le Pacifique, qu'éclatent les émeutes de Sétif et la crise au Levant.

Autant de questions qui se posent à la France en 1945 et dont la dimension militaire est évidente. Autant de questions politiques qui permettront de lire, par les réponses qui leur seront apportées ou non, les choix militaires de la France de l'après-guerre.

Faute d'une réponse qui lui semblerait à la mesure de l'idée qu'il s'en fait, c'est le sens du départ du général de Gaulle, en janvier 1946³⁰. C'est aussi le sens des réformes militaires profondes qu'il entreprend, dès son retour au pouvoir. C'est enfin un des éléments des décisions qu'il prend, dans le sens de l'indépendance nationale, de 1958 à 1966.

Tristan Lecoq
Inspecteur général de l'Éducation nationale
Professeur des Universités associé
(histoire contemporaine) à l'Université
de Paris Sorbonne

²⁹ Claude Franc, *Le Haut-commandement français sur le front occidental 1914-1918, Saint-Cloud, Soteca, 2012* et François Cochet, *La Grande Guerre : fin d'un monde, début d'un siècle, Paris, Perrin, 2014.*

³⁰ De Gaulle et la Nation face aux problèmes de défense, *Actes du colloque des 21 et 22 octobre 1982 Paris, Institut Charles-de-Gaulle et Plon, 1983.*

Charles Dagain choisit la France Libre

Disposant de lettres et de photographies de mon beau-père Charles Dagain, durant cette période « *d'après le 18 juin 1940* » qui entre dans le cadre de l'intérêt pour la France Libre de cette revue, je me fais un devoir de vous les faire connaître. Ainsi, elles apporteront peut-être aux lecteurs une modeste contribution à leurs souvenirs et ne tomberont pas dans l'oubli.

Au début de l'année 1939, Charles Dagain, administrateur en chef, entame son dixième séjour en Afrique, où il sert depuis vingt-trois ans. Rentré de son congé en octobre 1938, il attend sa nouvelle affectation. Après avoir été commandant de la région du Tchad de 1934 à 1938, il assure l'intérim du gouverneur Félix Éboué, en attendant son arrivée.

Tous deux en poste en Afrique équatoriale française, Éboué en Oubangui et Dagain à Brazzaville, ils ont pu se connaître dès 1909-1910. Peut-être aussi, en 1915-16, au Cameroun. En 1939, en tout cas, Dagain écrit à sa femme Hélène « *qu'ils avaient traversé le Tchad ensemble en 1923* ».

En attendant l'arrivée du nouveau gouverneur et une nouvelle affectation pour lui qui se fait attendre, il écrit le 28 janvier 1939 : « *Fort heureusement, Éboué est un vieux camarade et un excellent homme... Il ne m'est pas pénible de rester quelque temps avec lui. Mon maintien ici avec tout autre m'eût été odieux.* »

Tous deux ont pâti des aléas de changements de ministres, au ministère des Colonies, des conflits de personnes ou d'idées, dans les territoires, entre gouverneurs généraux, gouverneurs des colonies, administrateurs, commandants civils ou militaires.

On peut noter, en ce début de 1939, une erreur de jugement à leur égard de leur gouverneur général Reste¹. Celui-ci voulait éviter qu'Éboué et Dagain travaillent ensemble « *pour ne pas qu'Éboué subisse l'influence de Dagain* »...

Pourtant, Éboué a un an de plus, il a fait l'École coloniale, tandis que Dagain a commencé comme commis des Affaires indigènes. Éboué a déjà servi en AEF, à Madagascar, en Martinique, en Guadeloupe, au Soudan ; Dagain a vingt ans de service en Oubangui-Chari et à Ati, circonscription du Batha (Tchad). Si le petit Ariégeois pourrait être mis sur un plan d'égalité avec le petit Guyanais, la personnalité et l'expérience de celui-ci en font une figure nettement supérieure, sur laquelle le commandant du Tchad ne risquait pas d'avoir la moindre influence !

Il n'en reste pas moins vrai que Dagain note : « *Nous partageons les mêmes idées* ».

De fait, leur travail s'effectue conjointement de janvier 1939, quand Éboué arrive à Fort-Lamy, et qu'il part tout de suite pour la tournée dans le nord du Tchad que devait faire Dagain, à avril 39, quand Dagain est envoyé à Bangui (Oubangui-Chari).

Outre leurs idées sur le développement des chefs traditionnels locaux, leurs conceptions de la mise en valeur des territoires et des populations dont ils ont la charge, peut-être aussi leurs malheurs vis-à-vis de leur hiérarchie parisienne, leur intérêt pour ce monde africain qui les entoure, et à coup sûr les bruits qui leur parviennent de la situation européenne, les rapprochent beaucoup pendant les deux mois de leur travail au Tchad.

Le gouverneur et madame Éboué accueillent toujours amicalement leurs collaborateurs et leurs amis à leur table, ou le soir, suivant la bonne vieille tradition coloniale (voir la lettre de René Isambert, administrateur des Colonies, dans « *Le Lien* », Londres, juillet 1944).



Mme Éboué, probablement février-mars 1939 à Fort-Lamy (coll. Dagain).

Mars 1939 : « *Fort heureusement, les Éboué sont très aimables pour moi, je les vois tous les soirs avant dîner, cela m'est une consolation.* »

Cela confortera indubitablement Charles Dagain quand il faudra choisir Vichy ou de Gaulle.

« *Madame Éboué est arrivée en février, venant d'Alger, par les cars de la Société des transports tropicaux, à travers le Sahara et le Soudan. Je la connaissais déjà. C'est une femme très intelligente et très aimable.* »

Pourtant, dans un moment de découragement, en mars 1939, Dagain note : « *Deux mois sont passés, il reste encore deux ans* ». Il ne sait pas que ce seront six années, sans rentrer en France, sans retrouver sa famille et sans en avoir de nouvelles, jusqu'en juillet 1945.

De novembre 1938 à mars 1939, il attend une affectation qui se fait attendre.

Envoyé à Bangui comme inspecteur des Affaires administratives, il attend jusqu'en juillet qu'une fonction lui soit réellement attribuée.

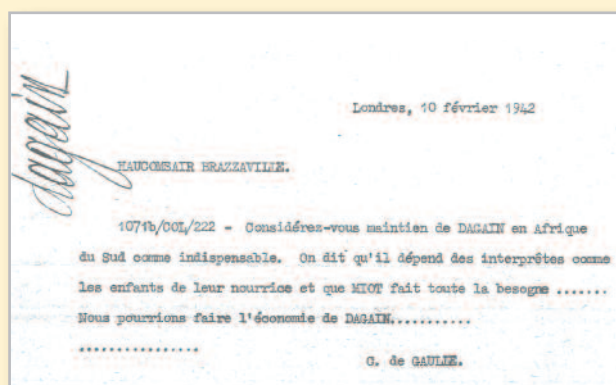
Il est nommé le 1^{er} juillet 1939 chef du département du Niari, où il passera neuf mois. Souffrant d'asthénie et de paludisme, il passe deux mois à l'hôpital de Brazzaville. C'est là qu'il apprend l'armistice accepté par le gouvernement Pétain et l'appel du général de Gaulle.

Ses rapports avec le gouverneur général Boisson sont plutôt bons, au début. Dagain en sera d'autant plus amer, devant l'indécision du gouverneur puis de son acceptation de Vichy, comme cela éclate en septembre-octobre 1940.

C'est également à ce moment-là que s'arrêtent les lettres qu'il adresse à sa femme, car le courrier n'est plus assuré.

Sans en comprendre exactement les vraies raisons, nous devinons qu'il n'a pas eu la nomination de gouverneur des colonies qu'il espère depuis longtemps, qu'on ne lui trouve pas d'affectation en rapport avec son ancienneté et ses états de service, qu'il est donc un peu embarrassant...

D'ailleurs, les estimations ne sont pas toutes élogieuses, même de la part de ceux qui lui sont plutôt favorables. En revanche, Pleven et Larminat l'ont constamment soutenu.



Télégramme du général de Gaulle adressé de Londres au haut-commissaire à Brazzaville au sujet de Charles Dagain, le 10 février 1942 (coll. Dagain).

¹ Jean-François Reste de Roca (1879-1976), gouverneur d'AEF de 1936 à 1939 (NDLR).

10389C

Brazzaville, 30 mai 1943

321.-

.....

En ce qui concerne DAGAIN, je crois qu'il est capable de faire l'affaire, mais il faut qu'il ait un bon chef de cabinet et un secrétaire général sûr.

.....

Felix Eboué

Télégramme du gouverneur général Eboué concernant Charles Dagain, daté de Brazzaville le 30 mai 1943 (coll. Dagain).

Nommé délégué du gouverneur général à Pointe-Noire, il accueille le général de Gaulle, (voir la photographie ci-contre) et prononce un discours dont nous avons retrouvé le brouillon ci-dessous :



Accueil du général de Gaulle, probablement à Pointe-Noire, octobre 1940 (coll. Dagain).

NOTES DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Insc. dans le grade : 2 a. 7 m. 15 j.
Appels militaires : 3 a. 11 m. 15 j.
Total ancienneté : 3 a. 7 m.

Monsieur le Gouverneur DAGAIN, après une longue expérience coloniale, a conservé une foi et une ardeur complètes. Son activité grande, son souci des problèmes humains, sa sollicitude pour les populations indigènes lui ont assuré une entière réussite au Sénégal. Il a su, par une action personnelle appuyée, obtenir sur le plan agricole un très gros effort de sa colonie, tant pour la production des raves, que pour la campagne des arachides. Il est cependant parfois de commerce difficile pour ses collaborateurs immédiats qui lui sont dévoués et a tendance à systématiser ses conceptions et à regarder avec trop d'insistance sur des sujets secondaires. Mais il ne perd jamais de vue l'intérêt national et demeure toujours fidèle à l'idéal de bonté et d'humanité qui a été celui des grands coloniaux français.

Proposition : Proposé.

N° de présentation : A DAKAR 19 Octobre 1944

Cote : Le Gouverneur général,

P. COURNARIE

Télégramme de Pierre Cournarie, gouverneur général d'Afrique occidentale française, avec la notation de Charles Dagain, de Dakar, le 19 octobre 1944 (coll. Dagain).

20 10 40

MON GÉNÉRAL,

Quand nous avons connu l'armistice, nous n'avons pas compris. L'indignation nous étreignait

Mais aussitôt votre cri a retenti comme un appel de clairon réveillant notre fierté française.

Bien peu alors ont hésité, nous étions prêts à suivre notre Gouverneur Général dans la rébellion pour le salut de la France, la sauvegarde de son honneur.

Nous le lui avons dit. Il s'est joué de nous mais s'il a changé, lui, nous n'avons pas changé, nous.

L'élan qui nous portait vers vous n'était pas feint.

Né dans le plus profond de notre cœur, inspiré par toute notre histoire, il fallait bien qu malgré la trahison il nous poussât à l'action.

Votre nom nous avait alors apporté l'espoir maintenant votre présence au milieu de nous, nous donne la confiance dans l'avenir. Déterminés à lutter quoiqu'il arrive nous sommes maintenant,

Début du discours de Charles Dagain prononcé lors de la réception du général de Gaulle (coll. Dagain).

- 2 -

puisque unis à vous certains de la Victoire.

La France renaitra, la vraie France, celle de l'Honneur et de la Liberté, celle qui est et demeurera la Patrie.

" Nous rentrerons en vainqueurs " nous disait naguère notre ancien chef " et nous passerons sous l'Arc de Triomphe".

Il avait certes raison, il avait bien vu l'avenir, mais ce n'est pas lui qui rentrant en vainqueur passera sous l'Arc de triomphe et plein d'une respectueuse émotion pourra s'incliner sur la tombe de l'Inconnu, c'est vous, Mon Général, qui y passerez et c'est nous, qui conduits par vous rentrerons en France en vainqueurs

Et quand nous aurons enfin la joie de revoir nos enfants, nous pourrons échanger avec eux nos regards sans rougir. Nous nous sommes donnés à la France, usez de nous, Mon Général, jusqu'au delà de la limite de nos forces, notre vie n'est plus à nous.-

Suite du discours de Charles Dagain prononcé lors de la réception du général de Gaulle (coll. Dagain).

HISTOIRE

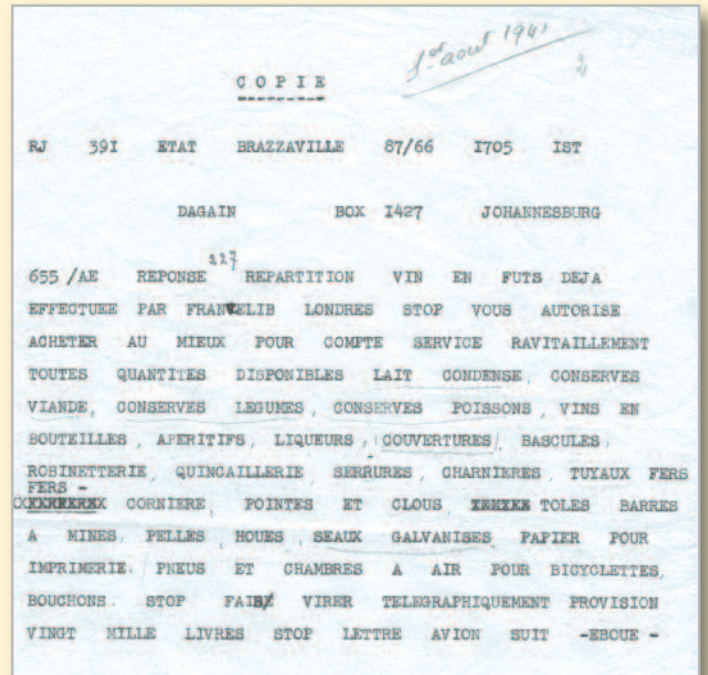
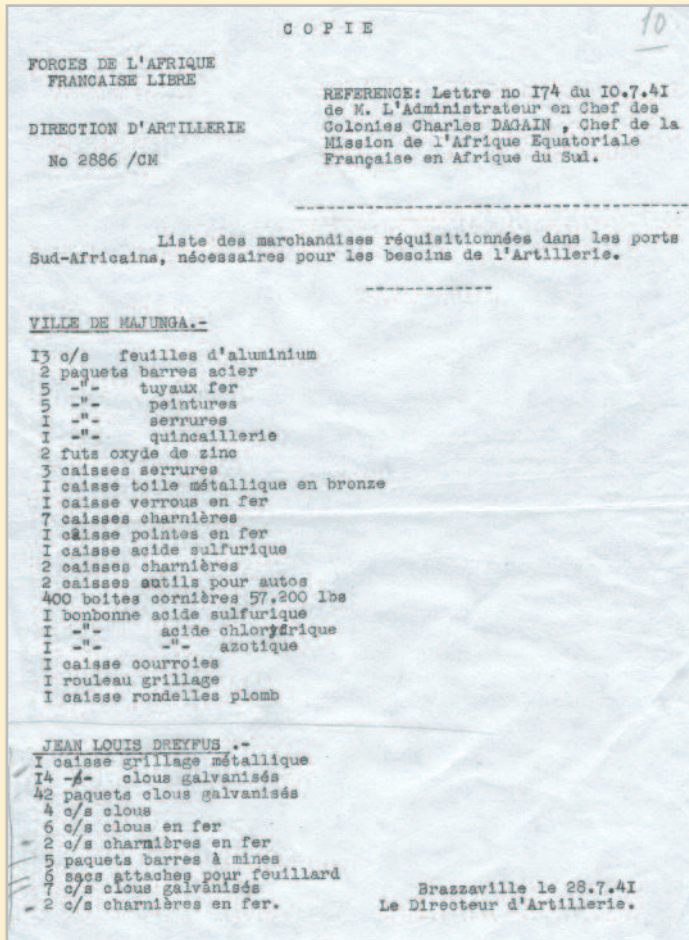
Avec bien d'autres, il est révoqué par Vichy le 1^{er} mars 1941.

Le 31 mars 1941, il est envoyé à Johannesburg comme chef de la mission de l'Afrique française libre en Afrique du Sud, où il passe quinze mois. Nomination un peu surprenante, car Charles Dagain n'est pas très bon en anglais, et son service au Batha pendant tant d'années ne l'a

guère formé pour ce type de mission. Il est vrai que la période est difficile, que les choix en faveur de De Gaulle ne sont pas encore généralement affirmés. Il n'est que de voir l'affaire de Dakar en septembre 1940 ou celle du Gabon en novembre. Un « *Livre d'or* » est adressé au maréchal Pétain par une quarantaine de personnalités du Sénégal en février 1941. De plus, il faut un homme sûr.

Les documents qui témoignent de ce qu'il avait à y faire présentent un intérêt concret sur les actions qui étaient demandées à ces délégués, durant cette guerre, qui effectivement continuait bien hors de France.

Il y a aussi des achats de médicaments, de matériel électrique...



Copie d'un télégramme du gouverneur général Éboué à Charles Dagain sur l'achat de vivres et de fournitures pour l'AEF (coll. Dagain).

« Liste des marchandises réquisitionnées dans les ports sud-africains nécessaires pour les besoins de l'artillerie » établie à Brazzaville le 28 juillet 1941 par le directeur de l'artillerie en réponse à la lettre n° 174 du 10 juillet 1941 de Charles Dagain (coll. Dagain).

Attendant depuis 1939 sa nomination de gouverneur des colonies, il la reçoit le 1^{er} juin 1942, juste avant son retour d'Afrique du Sud, le 6 juin 1942.

Nous pensons que ces photos présentent le voyage de De Gaulle à Brazzaville en septembre 1942, peu après son retour.

Après Johannesburg, il est maintenu en mission temporaire à Brazzaville, à la disposition du gouverneur général Félix Éboué, comme inspecteur général des Affaires administratives de l'AEF, du 1^{er} juillet 1942 à décembre 1943. C'est ainsi qu'il participe à la conférence de Brazzaville de 1944.



Félix Éboué et Charles de Gaulle. Entre les deux hommes, en retrait, Charles Dagain (coll. Dagain).



Charles Dagain (à gauche) avec le général de Gaulle (au centre) à Brazzaville, 1944 (coll. Dagain).



Charles Dagain, assis au premier rang, au milieu de l'assistance, en blanc, les yeux tournés vers le photographe (coll. Dagain).

Nommé gouverneur du Sénégal en décembre 1943. Il y restera dix-huit mois.



Charles Dagain en costume de gouverneur (coll. Dagain).

C'est là qu'il attend, puis apprend le succès des Alliés. Il témoigne de son entier attachement à de Gaulle dans plusieurs discours. Voici une des affiches publiées :



Affiche annonçant la capitulation sans condition de l'Allemagne, réalisée à « Saint-Louis, imprimerie du Gouvernement » (coll. Dagain).

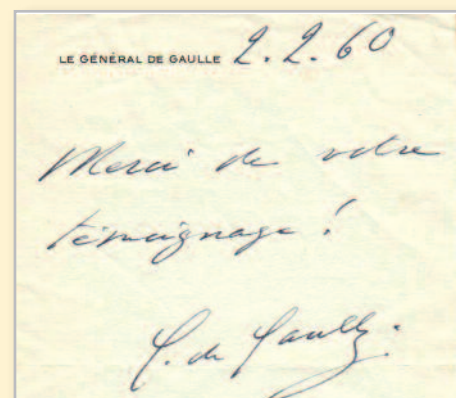


Les auxiliaires féminines de l'armée. Mme Éboué est la deuxième à partir de la droite (coll. Dagain).

Durant sa retraite, il suivait les événements de la vie politique, se tenant au courant autant que cela lui était possible. Mais nous ne savons pas expliquer la présence des quelques mots que lui a adressés le général de Gaulle (voir ci-contre), le 2 février 1960 :

Voilà une partie de la vie d'un serviteur de l'État. Il nous manque.

Marie-Geneviève Dagain



Il y a 75 ans, Bir Hakeim

Les Tamari'i volontaires entraient dans l'histoire

Il y a soixante-quinze ans, la bataille de Bir Hakeim s'engageait. D'aucuns s'interrogent : que pourrions-nous raconter de plus de ce qui n'a été déjà publié sur ces soixante-dix dernières années ? Il est vrai que subsisteront toujours de nouvelles ressources documentaires pour les compléter.

Ainsi, avons-nous choisi de commémorer, à travers l'extraordinaire périple d'un cahier de marche tenu par le jeune caporal Maurice Ferté, les soixante-quinze ans de la bataille de Bir Hakeim.

Chef d'un poste radiotélégraphique mobile à Bir Hakeim, le poste radio du caporal Maurice Ferté est installé dans un véhicule qui est enterré comme beaucoup d'autres dans une excavation. Atteint par un obus de mortier, le véhicule est alors endommagé et reste à Bir Hakeim, lors de la sortie de vive force. Dans ce véhicule, Maurice Ferté oublie son cahier de route de sa campagne avec le 1^{er} bataillon d'infanterie de marine, ainsi que quelques photos personnelles.

Le destin fait que son cahier de route lui est retourné après la bataille d'El Alamein et que ses photos de Bir Hakeim lui sont restituées deux années plus tard. Un soldat britannique retrouve sur un char allemand, pendant la bataille d'El Alamein, son journal de guerre et le fait suivre à Madame Mosse, sa marraine de guerre résidente au Caire et dont l'adresse était indiquée sur la première page du cahier. Un soldat allemand l'avait donc ramassé à Bir Hakeim, après l'évacuation. Deux années plus tard, Maurice Ferté cantonne près de Ronchamp. Il a la surprise de se voir restituer par des légionnaires ses photos perdues à Bir Hakeim. « *Des légionnaires qui procèdent à l'inhumation de soldats allemands, écrit-il, découvrent sur le corps de l'un d'eux tombé à Plancher-Bas, probablement un ancien de l'Afrika Korps, des photos maculées de sang et de boue sur lesquelles ils me reconnaissent. Serrano, mon ancien opérateur de Libye sur place me les remet. Quel extraordinaire périple de ces photos... de Libye jusqu'en Haute-Saône.* »

L'anecdote est racontée au général Koenig qui, ayant le souhait d'écrire sur la bataille de Bir Hakeim, sollicite le prêt du cahier de marche et des photos qui seront malencontreusement à nouveau perdues. Heureusement, une retranscription a permis une sauvegarde de ces pages, dont quelques extraits replacés dans ces

modestes lignes nous permettent de rappeler à nos contemporains le sacrifice de nos grands aînés *Tamari'i Volontaires* pendant la bataille de Bir Hakeim, devenue le symbole de la *France renaissante* chère à notre ami François Broche, auteur du *Bataillon des guitaristes* (Fayard, 1970) et fils du lieutenant-colonel Félix Broche, créateur et premier commandant du bataillon du Pacifique (BP1).

L'itinéraire de Maurice Ferté

Maurice Ferté est né le 15 février 1920 à Paris dans le 13^e arrondissement. Ses dix-huit ans révolus, il s'engage en avril 1938 pour cinq ans au titre du 23^e régiment d'infanterie. Il est muté au Fort d'Ivry comme radio télégraphiste. Désigné pour servir au



Maurice Ferté (coll. Alain Ferté).

Levant, Maurice Ferté quitte Ivry pour Marseille, où il embarque avec chevaux et mulets sur le *S/S Sinai*, et débarque à Beyrouth. Son unité rejoint ensuite Tripoli pour se fondre dans les deux bataillons du 24^e RIC. La déclaration de guerre accompagne sa promotion au rang de caporal. Permissionnaire, il rembarque en avril 1940 sur le *S/S Champollion* à destination de la France. Il savoure sa permission longue à Cayeux avant d'être rappelé et dirigé à nouveau sur le dépôt des isolés coloniaux à Marseille, où le promu caporal-chef Ferté est embarqué sur le *S/S Athos II* à destination de Beyrouth. À son arrivée, l'Italie a déclaré la guerre à la France. Le 17 juin 1940, son bataillon est affecté à la

défense de l'île de Chypre tenue par les Anglais. La défaite de la France consommée, leur capitaine les invite à poursuivre la lutte dans les rangs de la France Libre portée par le général de Gaulle. Le caporal-chef Ferté quitte Chypre, transporté par les Anglais jusqu'en Égypte, et cantonne à Ismaïlia dans les rangs du 1^{er} bataillon d'infanterie de marine, levé par Le colonel Edgard de Larminat, évadé de Beyrouth.



Gaspard Coppénrath et son cousin John Martin (coll. John Martin).

Le caporal-chef Ferté est affecté à Bir Bu, base arrière puis, à sa demande, à la défense du camp retranché de Bir Hakeim. Les batteries de DCA (Bofors) du 1^{er} régiment de fusiliers marins sont disséminées sur l'ensemble de la position. Dans leurs rangs, le Tahitien Gaspard Coppénrath. Il a participé aux campagnes de Libye, puis il a retrouvé ses frères d'armes tahitiens du bataillon du Pacifique à Bir Hakeim.

Le bataillon du Pacifique, en position autour de l'ancien fortin italien, est divisé en trois compagnies. Une compagnie comprend cent hommes environ ; elle est répartie en trois sections d'une quarantaine d'hommes divisées elles-mêmes en trois groupes, un groupe comprenant environ douze hommes. La 1^{re} compagnie est sous les ordres du capitaine Raymond Perraud, avocat à Nouméa. La section tahitienne est conduite par l'aspirant André Salvat et son second John Martin ; la section calédonienne est commandée par l'aspirant Jean Bellec. La 2^e compagnie, sous les ordres de Moret, puis de Blanchet, comprend la section tahitienne du lieutenant Benjamin Favreau et la section lourde.

Le caporal-chef Ferté va participer à la dernière des colonnes de reconnaissance du secteur ennemi, qui annonce l'imminence d'un assaut des troupes italiennes. « *Notre groupement comptait deux automitrailleuses, une batterie de 75 et une compagnie d'infanterie dans laquelle j'assumais avec un autre camarade la veille radio de notre*



Gaspard Coppenrath (coll. privée).



L'adjutant Walter Grand et ses servants tahitiens détruisent plusieurs chars italiens lors de l'assaut du 27 mai (coll. privée).

colonne motorisée. Nous avons reculé devant l'avance des chars sans perdre le contact avec eux. Une paire d'artillerie décrochait sous la couverture d'une autre paire qui arrosait les chars. » Les tirs des blindés ennemis restent heureusement trop courts pour atteindre la colonne motorisée de reconnaissance ; elle arrive entière, à la tombée de la nuit, en bordure du champ de mines dont un passage lui est ouvert après que le contact radio a enfin été établi avec le PC. Derrière eux, à quelques deux cent mètres, les forces ennemies prennent position.

Le siège

Le 27 mai, les forces italiennes passent à l'attaque. Soixante-dix chars de type M13/40 du 132^e régiment de chars, le 8^e régiment de *Bersaglieri* (tirailleurs) et le 132^e régiment d'artillerie foncent sur le point d'appui sud-est de Bir Hakeim. Les *Bersaglieri*, surpris par les tirs fusants des artilleurs de Bir Hakeim, ne peuvent prendre part à l'assaut et sont rapidement contraints au repli. En une demi-heure, trente-trois chars sont immobilisés par les mines, le tir des canons d'artillerie et celui des canons antichars du 3^e bataillon de Légion, du BIM et du BP1 qui convergent en ce point. La responsabilité des canons du bataillon a été confiée à l'adjutant Walter Grand, qui, avec son équipe de servants tahitiens, arrête et détruit plusieurs chars italiens lors de l'assaut du 27 mai. Six d'entre eux parviennent à s'infiltrer à l'intérieur de la position française, malgré les mines et les tirs antichars. Ils sont détruits à bout portant par les canons de 75 de la 2^e compagnie lourde de Walter Grand ou achevés par les légionnaires à la grenade incendiaire. Des hommes se roulent sur le sable en hurlant. Les assiégés n'ont ni le temps ni l'envie de compatir à leurs souffrances.

Le caporal-chef Ferté, désigné pour servir comme radio dans la batterie de Légion du capitaine Sairigné, à l'est de la position de Bir Hakeim, doit cependant rebrousser chemin face à une nouvelle offensive des Italiens.

Il est alors détaché comme radio auprès du PC du bataillon du Pacifique. Comme les Océaniens, il est sous les incessants tirs d'artillerie et les bombardements aériens allemands. À partir du 1^{er} juin, après avoir renforcé les divisions italiennes avec des troupes de l'Afrika Korps pour appuyer leurs attaques, Rommel fait bombarder par quatre fois le camp retranché de Bir Hakeim à raison de formations aériennes de douze à quinze Stukas. « *Les bombes tombent à quelques mètres de nos trous*, écrit Maurice Ferté. *On a vraiment chaud. Lors d'un bombardement encore plus violent, le capitaine de Bricourt, adjoint au colonel Broche m'enlace en vociférant contre les aviateurs allemands. J'ai la trouille aussi mais je parviens à ne pas trop le montrer.* » Le 9 juin, le colonel Broche et son adjoint sont tués par un obus funeste entré par une meurtrière de leur PC. La veille, le caporal Ferté a été relevé pour renforcer l'équipe radio du PC du général Koenig, remplacé par le sergent Rivière. Le PC du général Koenig est enterré sous une benne de camion pour le protéger des tirs.

La sortie de vive force

Dans la nuit du 11 juin, lors de la sortie de vive force, le caporal chef Ferté est placé sous les ordres du commandant Savey. Le père Jacques Savey, commandant du bataillon d'infanterie de marine, a pris le commandement du bataillon du Pacifique, qui sera plus tard réuni avec le BIM sous l'appellation du bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique (BIMP). Savey sera

tué le soir de la sortie de vive force. Les ordres de Koenig sont l'évacuation par nuit noire de la position par la chicane tenue par le bataillon du Pacifique. Tetuaereva Faehau, dit *Teto*, l'ordonnance du capitaine Hervé, officie en agent de liaison, se mouvant audacieusement entre les tranchées et les tirs scélérats ennemis pour aller donner l'ordre de sortie aux chefs de sections.

Un couloir de deux cents mètres environ sera déminé. Une fois franchie la porte du Pacifique, la brigade doit se retrouver à sept kilomètres au sud-est, matérialisée par trois lampes à feux rouges installées par les Anglais qui attendent (soit une centaine de camions, une trentaine de véhicules sanitaires protégés par une colonne blindée). Les véhicules et les matériels qui ne seront pas emportés doivent être détruits. Les morts sont enterrés sur place, avec quelques pierres sur la tombe improvisée et une croix où l'on inscrit leur nom. Les blessés sont chargés dans les camions de chaque unité. Tumahai emporte et sauve les archives de la compagnie. Les deux bataillons de la Légion et du Pacifique, éprouvés par quinze jours de siège, sortiront en tête. Il est prescrit de ne tirer qu'en cas de nécessité absolue. Les colonnes de véhicules viendront ensuite. Les démineurs devaient ouvrir une bretelle de deux cents mètres dans la chicane, seuls soixante-dix mètres pourront être neutralisés.

Les tirs contre le 2^e bataillon de Légion étrangère et les Pacifiens, ayant redoublé, provoquent un reflux des éléments les plus exposés et une sorte de mêlée générale, ponctués de combats rapprochés. L'ennemi tire sur tout ce qui bouge. Le général Koenig donne alors l'ordre de foncer droit devant et part le premier, sa voiture conduite à toute allure par sa conductrice, Susan Travers. Des camions sautent dans les champs de mines. D'autres sont atteints et brûlent. La nuit est zébrée de fulgurantes lueurs des voitures qui sautent et qui flambent. De tous côtés se croisent les gerbes de feu et les nuées de balles traçantes. Toute la nuit, va retentir le sinistre miaulement des obus et le fracas des explosions, mêlés aux cris d'agonie de ceux qui tombent et meurent.

Koenig a ordonné la charge motorisée. Les véhicules s'élancent dans la nuit. Le convoi de véhicules fonce mais devient aussi une cible privilégiée des tirs et des mines. L'héroïque aspirant Bellec, blessé, saute trois fois. Deux ambulances en flammes illuminent le champ de bataille. Certains véhicules épargnés s'arrêtent pour charger des rescapés ou ceux-ci s'accrochent aux ridelles. Un véritable barrage de canons de cinquante millimètres allemands interdit de passer le marais de mines. Pour proté-



Un Bren Carrier du bataillon du Pacifique (coll. Teiho Tehei).

ger les ambulances et les camions chargés de blessés, les Bren Carrier du capitaine Lamaze et les légionnaires les chargent pour écraser tout ce qui se dresse vers eux. La charge des Bren Carrier, la cavalerie de la division, reste une des pages les plus héroïques de cette sortie de vive force.

Privé de véhicule, le radio Maurice Ferté a entamé sa sortie à pied : « *Mon véhicule enterré a été endommagé par un obus de mortier, je rejoins Aellig pour sortir avec son véhicule (...) l'embrayage ne fonctionnait plus (...) endommagé par le vent de sable. Le passage déminé est rapidement obstrué de véhicules qui brûlent après avoir sauté sur nos propres mines éclairant une scène de cauchemar : la pagaille s'instaure, c'était le sauve-qui-peut. (...) Les officiers on peut le dire étaient invisibles.* » Il quitte le camion dans lequel il avait pris place qui s'immobilise et intègre un groupe dans lequel il reconnaît des camarades. Les Allemands leur tirent dessus à vue, tout en les invitant à se rendre. Les tirs partent à moins de cent mètres de l'autre côté du champ de mines.

Un légionnaire d'origine belge apprend alors d'un prisonnier allemand qu'un feu a été allumé plein sud pour les tromper. Le petit groupe prend le parti de couper à travers les champs de mines. « *Laissant les Allemands sur notre droite, alors qu'ils conti-*

nuaient à nous canarder et nous interpeller, je traversais notre propre champ de mines antipersonnel avec une vingtaine de camarades, connus ou inconnus, sans qu'aucune mine n'éclate sous nos pieds. On peut penser qu'elles étaient de mauvaise qualité ou que nous avons eu beaucoup de chances. » Après avoir marché plusieurs heures, et aidé par un brouillard exceptionnellement épais, ne rencontrant que des cadavres, à défaut de tout ennemi sauf, Maurice Ferté réussit à gagner les lignes anglaises. « *Quel soulagement. (...) Désaltérés, nourris, on nous embarque ensuite sur des camions qui nous attendaient. Direction l'Égypte.* »

Jean-Christophe Teva Shigetomi
Président de l'Association « Les Polynésiens dans la guerre »
(Te Mau Toa Nui No Patitifa)
Directeur de l'Aviation civile de la Polynésie française

Notice biographique

Jean-Christophe Shigetomi, diplômé de l'IEP d'Aix-en-Provence, est l'auteur d'un album magnifiquement illustré, consacré aux Tahitiens pendant la Seconde Guerre mondiale : *Tamari'i Volontaires*, paru à Papeete en 2014. S'il accorde toute sa place au « *beau et brave Bataillon du Pacifique* », selon les mots du général de Gaulle dans les *Mémoires de guerre*, il évoque également les Tahitiens engagés dans les FAFL, dans les FNFL, dans les SAS et dans les maquis, restituant avec minutie et chaleur les destins individuels de tous ces volontaires, fantassins, aviateurs, marins, parachutistes, dont la plupart furent des héros et qui eurent trop souvent l'impression que la « *Mère patrie* » (*Mama Farani*) les laissait tomber et les oubliait.

Cet album, préfacé par François Broche, est illustré de plusieurs centaines de photos émanant de fonds privés et de très belles compositions du dessinateur et peintre Jean-Louis Saquet, qui restituent de manière très vivante l'action et les périples de ces combattants d'élite. Il a fait l'objet en septembre dernier d'une réédition en deux volumes (*CreateSpace Independent Publishing Platform*, filiale d'Amazon).

Appel à contributions

Héritière de la *Revue de la France Libre*, organe de l'Association des Français Libres de 1946 à 2000, *Fondation de la France Libre* publie des articles consacrés à l'histoire de la France Libre, de son chef, le général de Gaulle, de ses membres et de ses combats, jusqu'à la victoire de 1945.

Longtemps organe de la mémoire française libre, la revue se veut aujourd'hui un relais entre cette mémoire, la recherche scientifique et la vulgarisation de la connaissance historique.

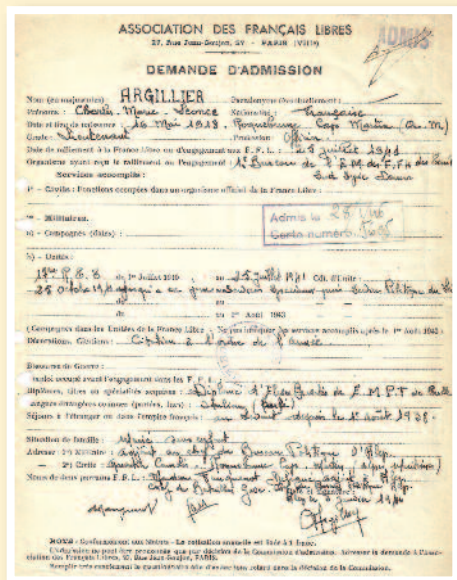
Les auteurs désireux d'y contribuer doivent adresser leurs propositions d'articles :

à l'adresse électronique suivante :
sylvain.cornil@france-libre.net

ou par courrier postal à :
Fondation de la France Libre • 16, cour des Petites-Écuries • 75010 Paris.

La politique d'admission de l'Association des Français Libres

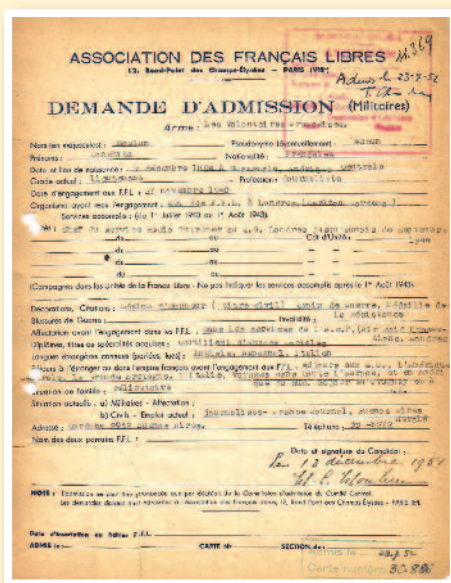
Durant ses cinquante-cinq années d'existence, de 1945 à 2000, l'Association des Français Libres (AFL) a accueilli dans ses rangs plus de trente-huit mille anciens des Forces françaises libres, sans compter les amis de la France Libre. Or, il fallut attendre une instruction du ministère des Armées publiée le 29 juillet 1953¹ pour disposer d'une définition officielle stricte de la qualité de Français Libre. Ce paradoxe apparent conduit à nous interroger sur les conditions dans lesquelles s'est opérée cette admission.



Fiche de demande d'adhésion de Charles Argillier, à l'adresse de la rue Jean-Goujon (coll. FFL).

La formation de l'association

Les premiers temps de l'association sont bien documentés. Le Bulletin de l'Association des Français Libres en donne une présentation succincte dans son premier numéro, paru en décembre 1945. Puis le général de Larminat en retrace l'historique dans le rapport moral et de gestion qu'il prononce lors de l'assemblée générale constitutive, le 12 janvier 1946².



Fiche de Conchita Moulun, à l'adresse du rond-point des Champs-Élysées (coll. FFL).

Rappelons les faits. Le 19 juin 1945, au lendemain du défilé de la victoire, Larminat réunit à 16 heures, dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, quelques personnalités de la France Libre. Un projet en six points est adopté et un comité de gestion de vingt-quatre membres nommé³. Deux jours plus tard, Larminat et l'amiral Thierry d'Argenlieu sont reçus par le général de Gaulle qui approuve le projet et accepte de patronner la nouvelle association.

Les motifs de cette création ? Pour Larminat, « les intérêts matériels et moraux des Français Libres n'étaient pas défendus », par « manque de cohésion » entre des Français Libres dispersés à travers le monde depuis 1940. Plus précisément, « une mesure brutale de démobilisation, prise au début de juin, libérait nos hommes sans autre viatique qu'un mois de permission et 1.000 francs d'indemnité, au même

titre que les réservistes rappelés bon gré mal gré en 1943-1944 ».

« Profitant du rassemblement du 18 juin à Paris », Larminat avait alors « pris l'initiative de réunir des représentants qualifiés de toutes les catégories de Français Libres et avant tout des combattants pour fonder une Association groupant tous les Français Libres du monde entier⁴ ».

De ce récit, il ressort donc que la décision de créer l'AFL aurait été prise dans le courant du mois de juin 1945, dans l'urgence, suite à l'adoption du plan du 4 juin 1945 de réduction des effectifs militaires à 913 000 hommes fixé par le Comité de la Défense nationale⁵.

Une étude approfondie du fichier général des membres de l'Association des Français Libres nous délivre cependant une histoire un peu plus complexe.

Une première remarque préalable s'impose, malgré son évidence, car elle conditionne l'ensemble de l'analyse : plusieurs modèles de fiches de demandes d'admission ont été réalisés. Le plus souvent, le remplacement d'un type de fiche se justifie par le changement d'adresse de l'association ou par l'épuisement d'un stock. Parfois, l'intéressé ou le service destinataire du modèle a rédigé à la main ou dactylographié le texte sur une feuille blanche ou à carreau. Dans certains cas, l'une ou l'autre des organisations françaises libres regroupées au sein de l'AFL a fait imprimer un modèle distinct de celui de l'association. Ainsi, dès l'été 1945 sont diffusées des fiches en tout point semblables aux bulletins réalisés pour l'AFL, si ce n'est que, sous le titre « Association des Français Libres », apparaît « bureau FNFL ». De la même façon, un petit nombre de fiches, produites par l'association « Les Croix de Lorraine » de Rennes (fondée dans les cinq départements de la Bretagne historique à

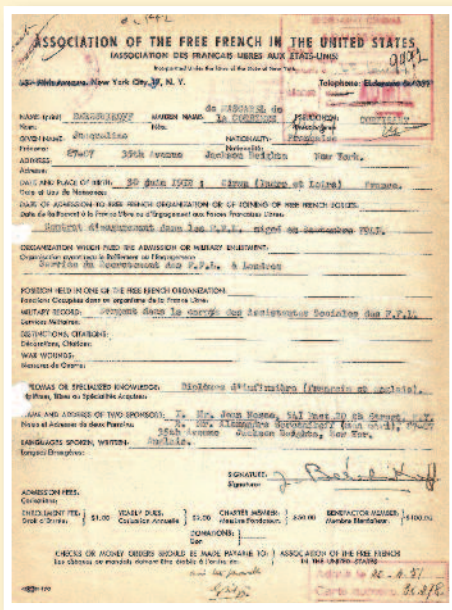
¹ « Instruction n° 210022 relative à l'attribution des différents titres reconnaissant les services rendus à la France Libre et dans les Forces françaises libres », Bulletin officiel des armées, 29 juillet 1953, p. 133-134. Elle prévoit que peuvent être considérés comme Français Libres « les militaires ayant fait partie des FFL entre le 18 juin 1940 et le 31 juillet 1943 », les agents P1 et P2 ayant appartenu avant le 31 juillet 1943 aux réseaux affiliés au Comité national français et les évadés de France qui ont rejoint une unité ex-FFL « même après le 31 juillet 1943 pour des cas de force majeure tels que l'incarcération consécutive à leur évasion », mais aussi les personnes qui ont été blessées ou qui ont trouvé la mort avant le 31 juillet 1943, en tentant de rejoindre les FFL, mais sans avoir régularisé cet engagement. Cf. Jean-François Muracciolo, Les Français Libres, l'autre Résistance, Tallandier, 2009, p. 26.

² « La France continue... » et « L'Association des Français Libres est créée... », Bulletin de l'Association des Français Libres, n° 1, décembre 1945, p. 11-13 ; « Assemblée générale constitutive », brochure publiée par l'Association des Français Libres, 1946, douze pages.

³ Cinq autres membres, représentant les ministères des Affaires étrangères, de l'Information, de l'Éducation nationale et de l'Instruction publique, le cabinet du général de Gaulle et les commandos, le complètent. « L'Association des Français Libres est créée... », Bulletin de l'Association des Français Libres, n° 1, décembre 1945, p. 2-3.

⁴ « Assemblée générale constitutive », Association des Français Libres, 1946, p. 2.

⁵ Claude d'Abzac-Épezy, « Edmond Michelet et la démobilisation de l'armée française (1945-1946) », Revue historique des armées, n° 245, 2006, p. 36-45, mis en ligne le 6 septembre 2012, consulté le 20 février 2017, <http://rha.revues.org/5472>.



Fiche de Jacqueline Béresnikoff, à l'adresse de l'Association des Français Libres des États-Unis, 587, Fifth Avenue, à New York (coll. FFL).

la Libération par des familles de Français Libres), sont remplies vers la même période par des Français Libres bretons et adressées à l'AFL⁶. Plusieurs, enfin, proviennent de groupements de Français Libres installés en outre-mer ou à l'étranger, particulièrement les États-Unis, le Canada ou le Chili.

Si l'on concentre notre attention sur les seules fiches dues aux services centraux de l'AFL, il est possible d'esquisser une chronologie relativement fine des différents modèles, en s'appuyant sur la date de la demande d'adhésion, qui accompagne, dans la plupart des cas, sinon tous, la signature du candidat. La première fiche au nom de l'AFL est remplie le 24 juillet 1945 ; elle donne pour adresse le 27, rue Jean-Goujon, quartier général de Larminat. À partir de novembre, cette mention est raturée sur un certain nombre de fiches et remplacée par le 12, rond-point des Champs-Élysées, où l'AFL est installée depuis le courant du mois d'octobre. Les nouveaux modèles de fiches sont disponibles dans les premiers jours de décembre, ce qui n'empêche nullement le modèle « Jean-Goujon » de continuer à circuler toute la fin de 1945 et dans les premiers mois de 1946.

La préhistoire de l'association

Mais un autre modèle d'imprimé figure dans le fichier général, qui interroge sur la

préhistoire de l'AFL. À côté des modèles « Jean-Goujon » et « rond-point » figurent de nombreuses fiches de demande d'adhésion à l'association des Volontaires de 40, également baptisée « Les Volontaires de 40 ». Une note en bas de page signale que des statuts provisoires, définissant (article 5) la qualité des membres de droit, seuls habilités à demander leur adhésion, et prévoyant (article 14) une révision de ces statuts par la première assemblée générale, ont été adoptés. Le secrétaire en est le lieutenant Nicolas de Glos (1911-1976), chef du 3^e bureau de la 1^{re} division française libre (1^{re} DFL) lors du débarquement de Provence, nommé au début de 1945 capitaine adjoint au bataillon de marche n° 11. Il est alors suppléé par le lieutenant Georges Day, officier au quartier général de la 1^{re} DFL⁷.

Le premier à remplir ce type de fiche est Henri Amram, Libanais de 24 ans, sergent au quartier général de la 1^{re} DFL ; elle est signée du 20 décembre 1944. Ceci nous incite à dater la formation de cette association des Volontaires de 40 à l'automne 1944, dans le contexte de l'« amalgame » de jeunes volontaires et d'unités des Forces françaises de l'intérieur (FFI) avec les hommes de l'armée B puis de la 1^{re} armée française, mais aussi dans le contexte du « blanchiment » de cette armée, qui voit le retrait des zones de combat des tirailleurs noirs et leur remplacement par ces jeunes volontaires et FFI.

Pour les anciens des Forces françaises libres, cette arrivée de nouveaux combattants, étrangers à l'épopée de la France Libre, et le départ de leurs compagnons de lutte noirs a constitué un bouleversement et, dans bien des cas, un déchirement. Dans une telle situation, la décision de créer une association rassemblant les anciens de 40 paraît compréhensible, et même logique. Un an plus tôt, la constitution du CFLN et la fusion des Forces françaises libres avec l'armée d'Afrique, nous l'avons rappelé dans un précédent article⁸, avaient présidé à la constitution de l'Association de la Croix de Lorraine, à Londres et à Alger. Dans le contexte de la Libération, celle-ci tente de se reconstituer à Paris, tandis que des parents de FFL mettent sur pied, nous l'avons déjà signalé plus haut, Les Croix de Lorraine dans les cinq départements bretons. L'initiative n'est donc pas isolée.

La question, cependant, est de déterminer les initiateurs de ce projet et son rapport avec la formation de l'Association des

Français Libres en juin 1945. Or, l'étude d'un échantillon significatif des fiches « Volontaires de 40 » permet de constater l'appartenance systématique des signataires aux forces terrestres de la France Libre et, sauf quelques très rares exceptions, à la 1^{re} DFL. Nous sommes donc portés à supposer, dans l'état actuel de nos recherches, que l'idée de créer cette association a émergé parmi les officiers de cette division, peu avant ou immédiatement après la nomination, en octobre 1944, de Larminat, commandant du 2^e corps d'armée, à la tête des forces françaises en opération sur le front de l'Ouest.

Nous pourrions être tentés de voir dans le projet des Volontaires de 40 non seulement un précédent de l'AFL, mais son ancêtre direct, si Larminat lui-même, en janvier 1946, ne nous précisait que c'est en réaction à « une mesure brutale de démobilisation, prise au début de juin », que lui est venue l'idée de former l'AFL. À défaut de disposer d'un compte rendu de la réunion du 19 juin 1945, il ne paraît pas déraisonnable d'imaginer que les deux projets ont fusionné à cette date ou peu après, de nombreux anciens FFL continuant de remplir des fiches « Volontaires de 40 » jusqu'à la fin de juillet 1945, puis de manière plus résiduelle les mois suivants. Elles sont alors adressées à l'Organe central des Forces françaises libres (OCFFL), en attendant la détermination de critères d'admission et la constitution d'une commission.

La mise en place de la commission d'admission

Le 21 juin 1945, à 16 heures, le comité de gestion tient rue Jean-Goujon sa première réunion, au cours de laquelle il est décidé que « les membres de la nouvelle association seront des membres de droit s'ils remplissent les conditions à définir par la commission des statuts ». Présidée par le général Gardet et composée d'un représentant de l'association des Premiers compagnons, des FAFL, du BCRA et des compagnons de la Libération, ainsi qu'un membre du conseil d'État spécialiste des questions de statuts, cette commission présente le 5 juillet, au terme de ses premiers travaux, des statuts provisoires : la qualité de membre de droit est alors supprimée, tout membre devant passer devant un comité de filtrage ou une commission d'admission⁹.

⁶ Des délégués des Croix de Lorraine de Rennes et de Sao Breiz, l'association des Bretons de la France Libre, installée à Morlaix depuis la Libération, sont intégrés au comité de gestion de l'AFL à l'été 1945.

⁷ Fichier général des membres de l'AFL, fiche n° 778 et pièce annexe, signée par lieutenant Day pour le capitaine de Glos le 4 avril 1945.

⁸ Sylvain Cornil-Ferrot, « L'Association de la Croix de Lorraine », Fondation de la France Libre, n° 59, p. 5-13.

Lors de la séance du 2 août, la composition de cette commission fait l'objet de discussions. Sa présidence est confiée au capitaine Pierre Troquereau (1914-1991), membre du comité. Les différentes armes (terre, air, marine, BCRA et colonies) doivent nommer un délégué, choisi en dehors du comité, et les unités lui transmettre des informations pour vérifier les dires des candidats¹⁰. Le 4 octobre, Troquereau peut annoncer au comité de gestion que les travaux de la commission sont en bonne voie. Si la marine, les aviateurs et la 1^{re} DFL avancent facilement, « *la question du BCRA n'est pas encore résolue et les parachutistes n'ont pas donné de réponse* », le 25 octobre. Vingt mille cartes ont été commandées, entre-temps, et trois mille sont expédiées à leur titulaire à la mi-novembre.

L'assemblée générale constitutive du 12 janvier 1946 vote la procédure d'admission suivante : adressée par le postulant au président de la section la plus proche de son lieu de résidence ou directement au secrétaire général de l'AFL, au siège central, la demande doit être instruite successivement par le bureau de la section locale puis la commission d'admission, qui la transmet au comité directeur avec un avis motivé, proposant soit l'admission comme membre actif, soit la reclassification en ami, soit le rejet. Les dossiers incomplets sont renvoyés aux candidats pour complément d'informations.

Élu par l'assemblée générale, le comité de direction se réunit cinq jours plus tard et décide de constituer six commissions. La sixième, composée du capitaine de frégate André Bergeret (FNFL), du colonel Pierre Fourcaud (parachutistes), du commandant Augustin Jordan (parachutistes), du commandant Jean Simon (DFL) et de Jean Douzamy (colonies), s'occupe du comité d'organisation, des sections locales en France, aux colonies et à l'étranger. Toutefois, on se rend compte rapidement de la nécessité d'intégrer un représentant des FAFL et des réseaux, pour les cas douteux. Si le commandant Charles, de son vrai nom Louis Jacques Ottensooser (1895-1968), représentant des aviateurs au comité, s'oppose à une telle désignation, jugeant que l'admission des FAFL doit être réservée à l'Amicale des FAFL, le capitaine Jean Martin est nommé au titre des réseaux le 9 mai¹¹. Par ailleurs, devant l'afflux des demandes d'adhésion, un secrétaire général est demandé, le 7 juin 1946 ; le comité

décide finalement, le 2 octobre 1947, que les demandes ne posant pas de difficulté seront acceptées dès réception par les membres du service d'admission, arme par arme, seuls les cas litigieux signalés par les susdites armes devant être soumis à la commission, et ce, afin d'accélérer la procédure.

Le 6 février 1947, la répartition des commissions est revue. L'admission est alors confiée à la commission de législation, statuts, affaires juridiques et admissions, qui se subdivise en deux sous-commissions, dont la sous-commission d'admission (admissions des membres et amis, sanctions, radiations), composée du capitaine de frégate André Bergeret pour la marine, du lieutenant-colonel Pierre Tassin de Saint-Péreuse pour l'aviation, du colonel Georges Bergé pour les parachutistes, du commandant Jean Simon pour l'armée de terre, de Victor de Lesseps pour les comités de la France Libre à l'étranger, de Jean Douzamy pour les colonies, de Jean Martin pour les réseaux du BCRA et de Paul Chauvet pour le personnel civil de Londres.

Membres actifs, membres d'honneur, amis de la France Libre

Le 4 octobre 1945, la commission des statuts est chargée d'établir un règlement intérieur des conditions d'admission, modifiable jusqu'à la rédaction des statuts définitifs, qui seront votés par l'assemblée générale. Le comité prévoit de n'admettre dans un premier temps que les postulants pouvant établir la preuve de leur engagement dans la France Libre antérieurement au 8 novembre 1942. Si la date limite du 1^{er} août 1943 est maintenue, le comité doit se montrer « *très strict* » pour tous les autres cas. Le 25 octobre, le comité adopte le texte suivant :

« *1° - La commission d'admission admettra en principe tous les FFL ayant effectivement rallié les Français Libres avant le 8 novembre 1942.*

« *2° - Le personnel rallié entre le 8 novembre 1942 et le 1^{er} août 1943 (personnel venu de Djibouti, de Madagascar, évadés d'Espagne, etc.) ne sera admis dans l'Association que s'il peut justifier au cours de cette période d'actions militaires ou civiles, favorables au mouvement, reconnus et certifiés par des parrains qualifiés (un des principaux objets de la commission d'admission étant d'apprécier la qualification des parrains).*

« *3° - Un seul des proches parents, ascendants (exceptionnellement le père ou la mère), descendants et collatéraux, pourra être membre de l'Association.*

« *4° - Les associations déjà constituées seront admises, sous réserve d'une vérification individuelle sévère des membres appartenant à ces groupements et de l'examen de leurs statuts.* »

Le 8 novembre, le comité décide de proposer au général de Gaulle une liste de membres d'honneur, réservée « *aux personnalités qui [...] ne peuvent consacrer leur temps* » à l'AFL, avant de la présenter à l'assemblée générale constitutive, afin de constituer un comité d'honneur¹².

Dans les statuts adoptés par cette assemblée, l'article 3 prévoit des membres actifs et des membres d'honneur. Pour être reconnu comme un membre actif, il faut avoir appartenu aux Forces françaises libres avant le 1^{er} août 1943, être le proche parent d'un volontaire des Forces françaises libres mort pour la France ou un civil rallié avant le 1^{er} août 1943 au Comité national français « *dans des conditions dangereuses ou méritantes* ». Formulées par écrit, les demandes d'adhésion doivent être parrainées par deux membres de l'AFL « *qui garantissent, sous leur responsabilité personnelle, que le futur adhérent remplit les conditions requises* ». Quant à la qualité de membre d'honneur, elle est décernée par le comité directeur ou l'assemblée générale « *aux personnes physiques et morales qui ont rendu des services éminents à la cause de la France Libre* » et confère à leurs bénéficiaires « *le droit de faire partie de l'Assemblée générale et d'assister aux réunions de l'Association et à toutes les manifestations de son activité, sans être tenu de payer de cotisation ni de droit d'entrée* ».

À côté des membres, l'association crée au printemps 1946 la qualité d'amis de l'AFL et celle d'amis et bienfaiteurs de l'AFL, ouvertes l'une et l'autre à tous les Français et étrangers qui désirent soutenir l'association, à l'unique condition qu'ils jouissent « *de la plénitude de leurs droits civiques* » et qu'ils aient « *eu une attitude irréprochable pendant l'occupation* ». Les amis doivent verser « *une somme forfaitaire de plus de 10 000 francs* » (82 370,65 euros de 2016), les amis et bienfaiteurs, une somme supérieure à 100 000 francs (823 706,52 euros). Toutefois, cette dernière catégorie soulève bientôt des difficultés. La commission de législation éla-

⁹ Registre n° 1 des procès-verbaux de l'Association de Français Libres (21 juin 1945-7 février 1946), réunions des 21 et 27 juin, 5 juillet 1945, p. 3, 5 et 8.

¹⁰ Registre 1 des PV de l'AFL, 2 août 1945, p. 18.

¹¹ Registre 2 des PV de l'AFL, 3 mars et 9 mai 1946, p. 9 et 25-27.

¹² La liste en est donnée dans la Revue de la France Libre, deuxième série, n° 7, avril 1948, p. 19. Il comprend alors l'amiral Philippe Auboyneau, Jacqueline Brosset, le professeur René Cassin, le général Georges Catroux, le général Édouard Corniglion-Molinier, Pierre Cournarie, Eugénie Éboué, le général Marie-Pierre Kœnig, le général Edgard de Larminat, Thérèse Leclerc de Hauteclocque, le général Paul Legentilhomme, l'amiral Paul Ortoli, René Pleven, Paul Roquère, le médecin-général Adolphe Sicé, Jacques Soustelle, l'amiral Georges Thierry d'Argenlieu, Victor Valentin-Smith et le général Martial Valin.

bore donc une nouvelle réglementation, après consultation des représentants locaux par la commission des sections.

Dans le règlement intérieur soumis à l'assemblée générale des 18 et 19 janvier 1947, apparaît, au titre 5, la qualité d'« amis de la France Libre », ouverte aux personnes engagées dans une unité ex-FFL ou dans un réseau dépendant du BCRA entre le 1^{er} août 1943 et le 8 mai 1945, aux personnes engagées dans des réseaux non-FFL pouvant « établir qu'elles étaient fondées à croire qu'elles travaillaient pour la France Libre », aux personnes condamnées pour avoir tenté de rejoindre les FFL ou « avoir travaillé à leur profit », aux familles de membres actifs ou de membres d'honneur, enfin, aux personnes qui ont rendu un service éminent à la France Libre ou à l'AFL, à la condition qu'elles n'aient pas « collaboré même indirectement avec l'ennemi ou ses complices ». Leur admission est demandée par la section locale, leur cotisation égale à celle des membres, et ils peuvent soit participer à la vie de ces sections, soit créer une amicale affiliée à l'AFL.

Quant au titre de bienfaiteur, il est désormais octroyé à toute personne physique – membre actif, membre d'honneur, ami de la France Libre – qui verse annuellement une cotisation égale au moins « à dix fois le montant de la cotisation normale », mais « se perd l'année suivante, si le geste généreux n'est pas renouvelé ».

Français Libre, les délimitations

Reste à déterminer la procédure qui permet d'attribuer les titres de membre actif, de membre d'honneur ou d'ami. Dans un grand nombre de cas, la demande d'adhésion est accompagnée de parrainages et d'une documentation suffisamment probants. Dans le cas contraire, elle est renvoyée pour complément d'information ou laissée en instance.

Si le cas est litigieux, la commission peut effectuer un contrôle auprès de l'Organe central des FFL. Institué en septembre 1945 pour superviser la démobilisation

des FFL, cet organisme administratif, établi 2, avenue de Saxe, derrière l'École militaire, est placé, en théorie, sous le commandement d'un officier supérieur des FFL. Le premier titulaire du poste est le colonel Bavière ; par la suite, il échoira à des officiers d'un rang inférieur, comme le commandant Albert Eggenpiller, sans que les textes soient modifiés. Composé d'un représentant de chaque arme, des services de renseignements et des évadés, il a pour mission, notamment, d'établir la carte d'identité des FFL, mais aussi, à partir de 1946, des actes de notoriété nécessaires à la constitution des dossiers de demande de naturalisation¹³.

Puis ces missions sont confiées au 6^e bureau de la Direction du personnel militaire de l'armée de terre (DPMAT) – également connu sous la dénomination de bureau Résistance –, créé en 1948 pour traiter les questions relatives à la Résistance, et dont l'organe devient la section FFL, à compter du 1^{er} janvier 1953¹⁴.

Quand une demande ou un groupe de demandes interpellent l'association sur les délimitations de la qualité de Français Libre, la question intéresse non seulement l'AFL, mais aussi l'État, car, si ce titre permet d'intégrer l'association, il donne également droit à un certain nombre d'avantages. Il lui appartient donc de déterminer la règle générale, comme le fait le ministère des Armées par son instruction du 29 juillet 1953.

Pour assister le gouvernement dans ses décisions, une commission interministérielle de la France Libre est instituée, à la suite d'une instruction, en octobre 1947. Présidée par le commandant de l'OCFFL et composée de membres ayant un mandat officiel de leur ministère, cette commission est destinée à jouer le rôle d'une chambre de réflexion, de conseillère du gouvernement et d'instance suprême pour les cas de son ressort, et ce, jusqu'à sa disparition en décembre 1967. Elle est ensuite fondue dans la Commission nationale consultative de la Résistance (CNCR), qui remplace à partir de 1970 les commissions nationales des cinq grandes

catégories de résistants : Forces françaises libres (FFL), Forces françaises combattantes (FFC), Forces françaises de l'intérieur (FFI), Résistance intérieure française (RIF), déportés et internés de la Résistance (DIR).

Toutefois, le comité directeur de l'AFL, qui comprend dans ses rangs un représentant de l'organe, est également amené à participer à l'élaboration des délimitations de la qualité de Français Libre. Il peut prendre la décision d'accepter dans ses rangs des membres ou des amicales, indépendamment de toute décision officielle. Il intervient aussi dans les décisions officielles, en indiquant au gouvernement quelles personnalités de la France Libre pourraient siéger dans la commission¹⁵ ou en rédigeant des notes destinées à éclairer les autorités¹⁶. Dès la séance du 19 juillet 1945, le comité de gestion adopte ainsi le principe de l'admission des Français Libres étrangers, qu'ils appartiennent à la Légion ou à un autre corps¹⁷. Le 18 décembre suivant, il est décidé de mettre à l'étude le cas des indigènes, qu'on envisage d'intégrer « dans des sections indigènes, pour [...] représenter, grossir [les] effectifs et [...] aider dans [les] efforts » de l'AFL¹⁸, et ce, alors qu'à cette date, des Nord-Africains et des Syro-Libanais ont déjà été admis par les services d'admission. Le 6 mars 1947, de même, seuls les avenantaires¹⁹ engagés dans la 1^{re} DFL ou la 2^e DB sur des théâtres d'opération extérieurs à la Syrie sont reconnus FFL.

Pour les ralliés de la Côte française des Somalis, on convient le 9 mai 1946 d'admettre « les gens ayant passé la frontière jusqu'au 27 novembre inclus, sous réserve d'examen individuel », mais de « refuser ceux ralliés après cette date, sauf cas particulier ». Larminat revient sur ce point le 9 janvier 1947, appelant la commission à faire preuve d'une « extrême prudence », mais « d'éviter aussi l'arbitraire²⁰ ». De même, quand la commission rejette, quelques mois plus tard, la candidature des Amis des volontaires français (AVF), il tient à rappeler « la largeur de vues initiale avec laquelle l'Association recrutait ses adhérents à l'étranger » et précise que « les

¹³ Registre 1 des PV de l'AFL, 15 septembre 1945, p. 26.

¹⁴ Les archives de l'OCFFL sont alors versées aux Archives nationales, où elles sont conservées à la cote 3AG3/1-9. De son côté, le bureau Résistance est rattaché à la DPMAT jusqu'au 29 août 1988, avant d'être intégré à la Sous-direction des bureaux des cabinets (SDBC), puis, le 15 novembre 1999, à la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA). Ses compétences sont actuellement attribuées au Centre historique des archives.

¹⁵ Maître Maurice Blum est ainsi proposé au secrétaire d'État aux anciens combattants pour présider la commission interministérielle de la France Libre. Registre 8 des PV de l'AFL, 1^{er} juillet 1954, p. 63.

¹⁶ Ainsi, l'AFL décide parallèlement le 4 décembre 1947 d'admettre les agents des réseaux inscrits à Londres avant le 1^{er} août 1943, conformément à ses statuts et de rédiger une note à l'attention du gouvernement en vue d'une reconnaissance officielle. Registre 3 des PV de l'AFL, 4 décembre 1947, p. 146.

¹⁷ Registre 1 des PV de l'AFL, 19 juillet 1945, p. 10-11.

¹⁸ Registre 1 des PV de l'AFL, 18 décembre 1945, p. 58.

¹⁹ Autochtones servant dans les troupes françaises et ayant signé un avenant par lequel ils s'engageaient à suivre les troupes françaises en dehors du Levant. Voir Maurice Albord, L'Armée française et les États du Levant (1936-1946), Paris, CNRS éditions, 2000, p. 304.

²⁰ Registres 2 et 3 des PV de l'AFL, 9 mai 1946 et 9 janvier 1947, p. 25 et 5-6.

AVF sont une émanation du 1^{er} Bureau des FFL de Londres et que, dans bien des cas, les AVF ont acquis des titres réels par les services à la cause de la France Libre »²¹. Quatre ans plus tard, à la faveur d'une mise au net des archives de la commission, décidée à l'automne 1950 afin d'éviter les changements de doctrine, du fait du renouvellement de ses membres, la commission refuse, cette fois, l'admission comme membres actifs des anciens des AVF et de France Forever ; lorsque le sujet est débattu au comité directeur, Larminat parvient cependant à retourner la décision, sous la condition d'un strict contrôle sur leur activité réelle, en arguant du fait que 200 d'entre eux ont déjà été admis comme membres²².

La coexistence d'instances distinctes – qu'elles présentent un caractère officiel, comme la commission chargée de l'établissement de la carte d'identité des FFL, au sein de l'OCFFL, ou associatif, comme la commission d'admission de l'AFL – peut parfois d'ailleurs aboutir à des divergences d'interprétation comme le signale le commandant Eggenpillier le 8 août 1946, au sujet d'un certain nombre de cas d'espèce²³.

Certains groupes tardent plus particulièrement à se voir reconnaître la qualité de Français Libre. À la dixième assemblée générale de l'AFL, organisée à Paris les 3 et 4 avril 1954, les sections de Gironde et du Maroc font ainsi le vœu que la carte d'identité FFL soit délivrée aux personnels de la marine marchande²⁴ et que la date d'engagement dans les Corps francs d'Afrique soit considérée comme la date d'engagement dans les FFL. À la onzième assemblée générale, qui se tient à Paris les 23 et 24 avril 1955, la section de Gironde réitère son vœu concernant les FNFL de la marine marchande et demande « dans le plus bref délai l'application intégrale du texte reconnaissant la qualité FFL » aux personnes évadées de France par l'Espagne entre le 8 novembre 1942 et le 1^{er} août 1943 puis engagées dans une unité des Forces françaises libres, parfois après la fusion des FFL avec l'armée d'Afrique²⁵. Trois ans plus tard, lors du congrès de

Toulouse, la section d'Alger réclame « que la qualité de Français Libre soit reconnue à tous les camarades évadés de France après le 8 novembre 1942, quelle que soit la date à laquelle ils ont contracté un engagement dans une unité des Forces françaises libres », et pour ce faire l'abrogation de l'instruction n° 21.022/SEFAG/EMP du 29 juillet 1953, ou à tout le moins le remplacement de la mention « 8 novembre 1942 » par « 31 juillet 1943 », jugeant qu'elle reprend les dispositions d'une circulaire du 8 novembre 1951 qui « reconnaît la qualité de FFL à tous ceux qui se sont engagés dans une unité FFL avant le 31 juillet 1943, mais ne reconnaît la qualité d'engagé volontaire qu'à ceux dont l'engagement est antérieur au 8 novembre 1942 », ce qui « crée donc deux catégories de FFL ». En 1970, la section de Douai demande, quant à elle, que la date d'incarcération de ces évadés de France internés dans les geôles espagnoles soit retenue par la commission d'admission « au même titre que la date d'engagement dans une unité de la France Libre », ce à quoi M^e Maurice Blum répond que l'AFL n'exige pas, contrairement à la DPMAT, de passage de la frontière avant le 8 novembre 1942.

Mais l'un des points qui va s'avérer les plus complexes, tant pour l'AFL que pour les autorités, c'est l'attribution de la qualité de Français Libre aux réseaux clandestins. Si le principe de l'admission des agents du BCRA et de ses réseaux est reconnu dès les débuts de l'association, encore convient-il d'établir une liste des réseaux concernés et de considérer quelle partie de leurs agents peuvent être admis. En mai 1948, le comité rejette ainsi la demande d'un ancien chef de réseau, exprimant le désir que soient inscrits « un certain nombre de membres de son réseau [...] portés disparus », sans autre preuve que sa déclaration et en se fondant sur une ordonnance de 1943 qui octroyait une pension à ceux qui ont essayé de rejoindre les FFL²⁶. À l'opposé, les membres des réseaux Graille et Maupin, qui œuvraient en Indochine, sont jugés Français Libres et admissibles à l'association, en février 1951.

Si l'association affirme à plusieurs reprises son refus d'admettre en bloc tous leurs agents P1 et P2, préférant un examen individuel, il peut lui arriver d'aller à l'encontre de ce principe, quand tous les agents remplissent les conditions exigées, ainsi en mai 1948.

En mai 1952, le président de la commission fait part au comité directeur d'un certain nombre de demandes d'adhésion formulées par d'anciens agents de réseaux non-homologués FFL qui ont travaillé pour la France Libre. Jean Sainteny, notamment, se plaint que le réseau qu'il a constitué en Normandie en 1940 ne puisse recevoir la qualité de Français Libre, ayant ensuite été intégré à Alliance, qui est non-homologué FFL.

Constatant, le mois suivant, que seulement 89 réseaux sont reconnus FFL sur un total de 360, le comité directeur envisage trois possibilités : « 1- *statu quo*, c'est-à-dire attendre que les chefs de réseaux ou les liquidateurs sollicitent la qualité FFL ; 2- *provoquer cette demande en admettant le principe que tout réseau formé avant le 1^{er} août 1943 peut introduire cette demande* ; 3- *reconnaître globalement tous les réseaux formés avant le 1^{er} août 1943* »²⁷, avant d'opter pour la deuxième procédure, visant à l'examen et l'attribution éventuelle de la qualité de Français Libre aux réseaux qui prétendent être FFL et n'ont pas encore été examinés, que l'on décide de proposer à la commission interministérielle d'homologation.

Le 5 mars 1953, alors que 85 dossiers de demandes de réseaux sont à l'étude, dont la moitié sont jugés sérieux, le lieutenant Héton, officier représentant la section FFL de la DPMAT, annonce au comité directeur la signature prochaine d'un arrêté concernant la commission interministérielle. Doivent alors le composer : les commandants Albert Eggenpillier, commandant de l'OCFFL, Jean Arnold, Louis Ploix, Robert Ragache et François Rozoy, Jacques Roumeguère, le lieutenant Morvan, Paul Chauvet et Georges Gastou. Elle se réunit à partir du 15 mai 1953. Suite à la suppression de l'organe, le commandant

²¹ Registre 3 des PV de l'AFL, 5 juin 1947, p. 82.

²² Registre 5 des PV de l'AFL, 9 novembre 1950, p. 68-69.

²³ Registre 2 des PV de l'AFL, 8 août 1946, p. 27. Le comité directeur décide que les cas d'espèce seront examinés individuellement, sauf pour les membres des anciens réseaux, pour lesquelles « la procédure habituelle continuera d'être employée ».

²⁴ Leur rattachement administratif aux FNFL avait fait l'objet d'une négociation spécifique, à l'été 1940, entre le Ministry of Shipping britannique et le représentant du général de Gaulle pour les questions de marine marchande, Pierre de Malglaive puis Jacques Bingen. Voir Joseph Zimet, « À la recherche d'un objet historique introuvable : la naissance de la marine marchande de la France Libre durant l'été 1940 », dans Patrick Harismendy et Erwan Le Gall, Pour une histoire de la France Libre, Rennes, PUR, 2012, p. 81-106.

²⁵ « Motions et vœux des sections », Revue de la France Libre, n° 68, mai 1954, p. 32, et « Vœux présentés par les sections », Revue de la France Libre, n° 78, mai 1955, p. 27.

²⁶ Registre 4 des PV de l'AFL, 13 mai 1948, p. 11.

²⁷ Registre 6 des PV de l'AFL, 5 juin 1952, p. 89-90.

Eggenpiller est remplacé en 1954 à la présidence de la commission par le colonel Jean Simon²⁸.

En novembre 1955, les travaux de la commission n'ont pas encore abouti, contraignant le comité directeur, qui envisageait de consacrer les commémorations du vingt-sixième anniversaire de l'appel du 18 juin aux réseaux de la France Libre, à repousser cet hommage de deux ans et à les remplacer par les Bretons.

Les radiations

L'essentiel du travail de la commission d'admission concerne l'étude des demandes d'adhésion. Mais il ne s'agit là que d'une partie de ses compétences. En effet, il lui appartient également de signaler au comité directeur les adhérents qui, par leur attitude, ont perdu le droit de participer aux activités de l'association. Suivant la procédure adoptée en 1946, la radiation est prononcée souverainement par le comité de direction « *pour motifs graves* » et après que l'intéressé eut été « *appelé à fournir ses explications* »²⁹. Parmi les motifs graves, on peut signaler la falsification des états de service dans les FFL ou la perpétration d'actions préjudiciables à l'AFL ou aux intérêts moraux des Français Libres.

L'affaire Rémy constitue le cas le plus remarquable. Le 11 avril 1950, Gilbert Renault, alias le colonel Rémy, fait paraître dans *Carrefour* un article intitulé « *La justice et l'opprobre* » dans lequel il réclame la réhabilitation de Pétain en se fondant sur une confiance du général de Gaulle (« *Souvenez-vous qu'il faut que la France ait toujours deux cordes à son pays ; en juin 40, il lui fallait la « corde » Pétain aussi bien que la « corde » de Gaulle...* ») qu'il avait déjà insérée en 1947 dans une plaque, *De Gaulle cet inconnu*. Jugeant que Rémy a tronqué les confidences du Général et qu'il les a « *dépouillées de leur forme conditionnelle pour en déformer leur signification uniquement pour innocenter Pétain des crimes que la Haute-Cour a condamnés, considérant qu'aux termes de ses statuts l'AFL doit perpétuer le souvenir de la France Libre et défendre les intérêts moraux de ses membres, donc l'idéal pour lequel ils ont combattu et pour lequel*

tant de leurs compagnons sont morts, que le colonel Rémy a attenté publiquement à cet idéal en altérant un propos du chef de la France Libre, mettant ainsi en cause le principe même de l'appel du 18 juin ainsi que les messages et actes qui l'ont suivi, que ce faisant il s'est exclu lui-même de la communauté française libre, considérant de plus que le colonel Rémy a failli à la loyauté que les Français Libres se doivent entre eux, en déformant pour l'exploiter tendancieusement un propos qu'il avait recueilli de l'amicale confiance du général de Gaulle, abusant ainsi de cette confiance, après avoir examiné les divers commentaires et explications publiés depuis le 11 avril par le colonel Rémy », le comité directeur prononce, par dix voix contre trois et une abstention, son exclusion le 6 juillet 1950, à la suite de l'amicale du réseau CND Castille³⁰.

Huit ans plus tard, à l'occasion de la quatorzième assemblée générale de l'AFL, qui a lieu à Toulouse les 19 et 20 avril 1958, les passions s'exacerbent à la perspective d'un retour au pouvoir du général de Gaulle, les membres s'opposant sur le texte de la motion de soutien à de Gaulle. Un certain nombre d'adhérents reprochent au comité directeur de se montrer trop timoré, tenu qu'il est par la stricte observance des statuts, qui excluent tout but politique. Trois d'entre eux font connaître publiquement leur réprobation par voie de presse dans *Le Télégramme de Paris*. Une procédure d'exclusion est donc engagée à leur encontre le 6 mai 1958 et aboutit, le 10 juin, à la radiation de Maurice Valigny et du général Louis Lanusse, le premier ayant répondu aux demandes d'explication et à la parution de ses états de service dans la *Revue de la France Libre* par un nouvel article jugé injurieux et le second ayant refusé de prendre contact avec le siège pour s'expliquer, alors qu'on lui reproche d'« *avoir traité publiquement par voie de presse des affaires de l'association en dehors d'elle* ». Quant au troisième, Maurice Bardet, le comité directeur juge finalement plus politique de ne pas le sanctionner, après avoir envisagé de l'inviter à démissionner de la présidence de la section de Lorient, sous la menace de dissoudre celle-ci, et bien qu'on le considérât comme le res-

pensable de l'affaire, Larminat ayant reçu plusieurs lettres en sa faveur³¹.

Comme l'ordre de la Légion d'honneur, l'AFL juge, en outre, qu'une atteinte à l'honneur et à la dignité justifie une radiation. Le plus souvent, il s'agit d'affaires de détournements ou d'escroqueries, ainsi le 3 juillet 1947, le 8 mars 1951, le 4 avril et le 3 octobre 1957. Le plus souvent, l'exclusion intervient après une condamnation. Plus grave, le 13 novembre 1958, deux radiations sont prononcées, dont l'une à l'encontre d'un membre condamné à vingt ans de travaux forcés pour meurtre.

Il peut arriver, de même, que des personnes aient été admises par erreur au sein de l'association. Dans ce cas, si l'intéressé refuse d'être requalifié en ami, le comité directeur peut prononcer sa radiation. C'est le cas notamment de deux adhérents du Tarn-et-Garonne, le 3 mai 1956.

Mais de tous les motifs qui pouvaient être avancés pour aboutir à l'exclusion d'un adhérent, aucun n'aura été plus fréquemment utilisé que le non remboursement d'un prêt consenti par l'association. Depuis son origine en juin 1945, l'un des buts principaux de l'association avait été d'apporter une aide matérielle aux anciens Français Libres dans le besoin ou à ceux de leurs proches qu'une mort au champ d'honneur laissait sans ressources. Pour ce faire, une part importante de son budget était destiné à l'action sociale, parmi lesquels les prêts d'honneur, qu'ils fussent sociaux ou d'habitation. Effort généreux, mais trop souvent payé, en retour, par une grande désinvolture, quand venait le temps d'effectuer les remboursements, que les motions de l'assemblée générale, votées d'année en année, ne parvenaient qu'à grand peine à corriger.

Devant cet état de fait, le comité directeur décide, le 7 septembre 1950, de procéder, à compter du 1^{er} octobre, à une « *procédure d'exclusion à l'encontre des membres qui n'ont pas remboursé les prêts d'honneur que l'association leur avait consentis* »³². De son côté, l'assemblée générale, après avoir prescrit, le 16 avril 1950, au comité directeur d'entamer une action judiciaire afin de recouvrer les prêts d'honneur non remboursés à l'échéance, vote, le 8 avril 1951, une motion présentée par le comité

²⁸ Registre 8 des PV de l'AFL, 9 septembre 1954, p. 71.

²⁹ Assemblée générale constitutive, Association des Français Libres, 1946, p. 6. La rédaction de l'article 4 approuvée par l'assemblée générale du 18 janvier 1947 prévoit plus simplement une « exclusion prononcée par le comité directeur ». Voir Statuts et règlement intérieur, Association des Français Libres, édition de 1950, p. 3.

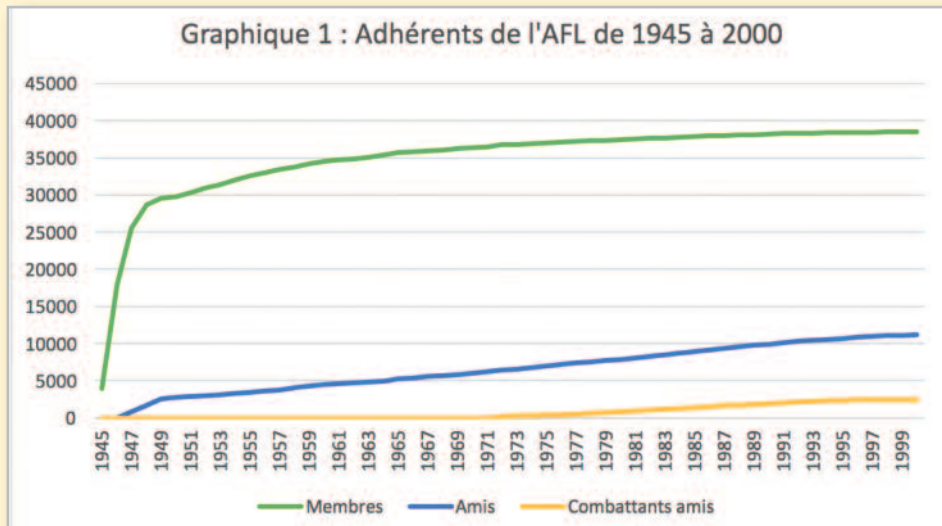
³⁰ Registre 5 des PV de l'AFL, 6 juillet 1950, p. 34-37.

³¹ Registre 12 des PV de l'AFL, 6 mai 1958, p. 109-110, et 10 juin 1958, p. 118-120. « Note du comité directeur », *Revue de la France Libre*, n° 108, mai 1958, p. 46. Voir également Jacques Dauer, « 1958... 1968 », dans Jean-Paul Thomas, Gilles Le Béguet Bernard Lachaise et Philippe Oulmont (dir.), Mai 1958 ; le retour du général de Gaulle : actes du colloque tenu au Centre d'histoire de Sciences-Po, mardi 13 mai 2008, PUR, 2010.

³² Registre 5 des PV de l'AFL, 7 septembre 1950, p. 49.

directeur l'autorisant à prononcer l'exclusion d'un membre de l'association, « *dans des cas exceptionnels et urgents, sans que l'intéressé ait été appelé à fournir des explications, lorsque les faits sont patents* »³³.

La chronologie des adhésions



Un peu moins des trois-quarts des membres actifs ont adhéré à l'association entre 1945 et 1948 : 3900 sont admis dès l'année de sa création, 14 000 en 1946, 7 700 en 1947 et encore 3 100 en 1948. Parmi les explications à cette forte poussée initiale, on peut citer l'attribution, à partir de 1946, de la médaille commémorative des services volontaires dans la France Libre, qui est acquise aux membres de l'association, et dont celle-ci prend en charge la diffusion, au prix de revient de 50 francs (411,85 euros de 2016)³⁴. De leur côté, les amis de la France Libre doivent attendre la redéfinition de leur statut par l'assemblée générale de janvier 1947 pour voir gonfler leurs rangs, avec des adhésions annuelles supérieures à 800 entre 1947 et 1949.

À partir de cette date, on assiste à une brutale chute des demandes de FFL, celles-ci passant à seulement 800 en 1949, et même 235 en 1950. De son côté, le nombre de cotisants passe de 13 à 12 000 entre 1948 et 1949³⁵. Faut-il y voir le témoignage d'une médiocre appétence des anciens de 39-45 pour les commémorations d'anciens combattants, en ces temps de retour à la vie civile ? Quoi qu'il en soit, cette chute s'avère de courte durée, avec une remontée autour de 600 nouveaux mem-

bres par an entre 1951 et 1954. Bref et relatif regain qui trouve sans doute son explication dans le vote de la loi du 25 mars 1949 relative au statut et aux droits des combattants volontaires de la Résistance, dont le décret d'application est adopté le 5 mai 1951, la commission nationale chargée de l'attribution aux FFL de la carte du

amis, après avoir dépassé les deux cents adhésions par an entre 1958 et 1960, ils retombent sous les cent aussitôt après.

Le vingtième anniversaire de la Libération et de la victoire, en 1964 et 1965, contribue à son tour à une augmentation des admissions tant de membres que d'amis. Le même phénomène est également décelable, à un moindre degré, pour les trentième et quarantième anniversaires – le cinquantième anniversaire se distingue plutôt par une phase de creux, dans les adhésions, étant suivi par un ultime pic en 1996, avec 214 nouveaux membres. Enfin, il semble que le départ puis le décès du général de Gaulle aient contribué à mobiliser un certain nombre d'anciens et d'amis de la France Libre, avec quelques 200 nouveaux membres et 200 nouveaux amis durant les années 1970-1972.

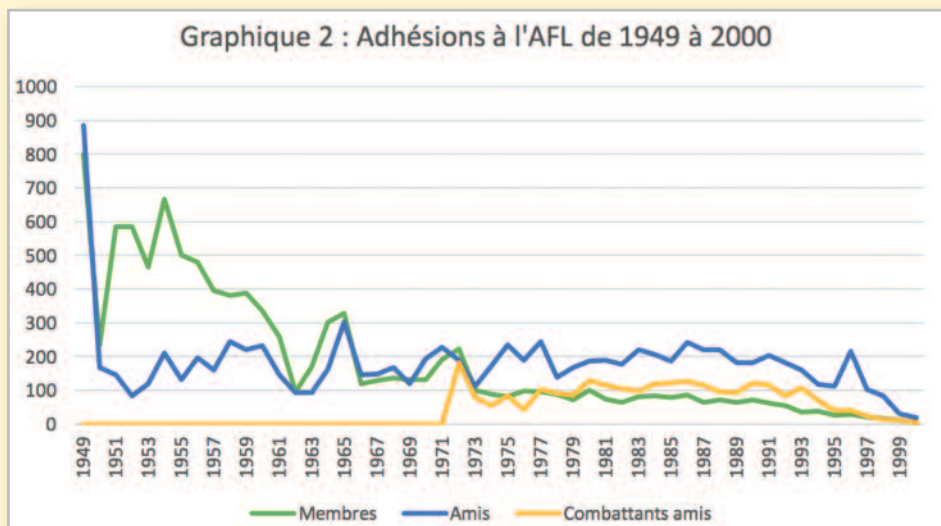
Vers une redéfinition de l'AFL

Pensée d'abord comme un rassemblement de vétérans de la Seconde Guerre mondiale, dont la durée de vie est limitée et l'action orientée principalement vers l'aide sociale, l'AFL s'ouvre bientôt à de nouvelles générations, qui n'ont pas participé aux combats de la Seconde Guerre mondiale, comme le rappelle Larminat, à l'assemblée générale de 1961³⁷. Dès 1955, se constitue en région parisienne une amicale des jeunes, rassemblant des enfants de Français Libres.

Toutefois, il faut attendre vingt-six ans pour que ces évolutions aboutissent à une véritable redéfinition de l'association. L'arrivée

CVR étant mise en place en 1953, au terme d'un long combat. Un mouvement similaire de balancier s'observe chez les amis, avec une chute entre 1950 et 1952, suivie d'une reprise, plus légère, mais plus durable, de 1953 à 1960.

Les admissions de FFL connaissent ensuite un nouveau déclin, à peine contenu par le retour du général de Gaulle, en juin 1958³⁶, tombant à une centaine de nouveaux membres en 1962. Quant aux



³³ « Motions votées à l'assemblée générale des 15 et 16 avril 1950 » et « Motions votées à l'assemblée générale des 7 et 8 avril 1951 », Revue de la France Libre, n° 28 et n° 38, mai 1950 et 1951, p. 11 et p. 17.

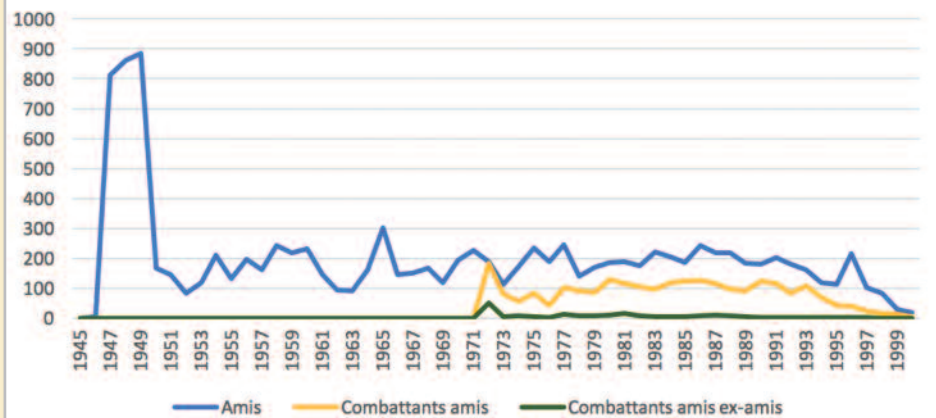
³⁴ Revue de la France Libre, première série, n° 1, juin 1946, p. 11.

³⁵ Et non 6 000 cotisants, comme le suppose Olivier Wiewiorka dans La Mémoire désunie : Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours, Paris, Le Seuil, 2014, p. 80-82, en s'appuyant sur un appel aux retardataires paru dans la Revue de la France Libre en décembre 1947.

³⁶ Registre 12 des PV de l'AFL, 10 juin 1958, p. 120. En revanche, 1958 voit de nombreux membres payer leurs arriérés de cotisation.

³⁷ « Modification des statuts », Revue de la France Libre, n° 132, mai-juin 1961, p. 17-19.

Graphique 3 : Adhésions des amis et combattants amis de la France Libre de 1945 à 2000



de l'amiral Charles Édouard La Haye (1910-1978), président de l'AFL de 1969 à 1978, constitue, sur ce point, une rupture avec le passé. Dès l'assemblée générale de 1970, celui-ci évoque la possibilité de créer une association de descendants des Français Libres, sur le modèle des « *Cincinnati* », en même temps qu'une amicale d'amies de la France Libre, se donnant une année pour proposer un projet bien établi³⁸. Ce dernier est présenté à l'assemblée générale des 15 et 16 mai 1971.

Considérant que « *les bâtisseurs de l'Association avaient été amenés plus ou moins confusément à songer au lointain avenir* » en créant la qualité d'amis de la France Libre, La Haye fait d'abord voter le principe de la pérennité de l'AFL, établissant qu'elle ne devra pas s'éteindre à la mort du dernier Français Libre « *alors qu'il existe de par le monde des Amis de la France Libre parmi les jeunes gens souscrivant sans réserve à l'idéal de liberté, de paix, d'honneur et de dignité, c'est-à-dire à l'essence même de l'appel du 18 Juin 1940* ».

La qualité d'amis de la France Libre est désormais attribuée, comme en 1947, aux vétérans non FFL des unités des Forces françaises libres et des réseaux homologués FFL, aux personnes non FFL « *ayant rendu des services signalés à la France Libre* » et aux familles de Français Libres, mais aussi aux familles des vétérans non FFL des unités et réseaux FFL, aux familles des membres d'honneur et, plus largement, à toutes « *personnes désireuses d'apporter leur appui moral et matériel à l'Association des Français Libres et soucieuses de perpétuer l'idéal universel de « Liberté, Paix, Honneur et Dignité » contenu dans l'appel du 18 juin 1940* ».

Cette innovation ne s'opère pas sans heurt, suscitant l'inquiétude notamment de la section d'Indre-et-Loire, qui présente à cette occasion une motion demandant « *que les services rendus à l'AFL ne soient pas pris en considération pour l'admission des « Amis » et qu'une sélection sévère soit faite pour le recrutement des jeunes* ». Le motif de cette inquiétude ? Pour La Haye, il ne fait pas de doute qu'il tient à la double nature de la geste gaullienne, patriotique durant la Seconde Guerre mondiale, puis plus politique. Mais le risque de confusion, parmi les jeunes générations, ne lui paraît pas insurmontable, d'autant qu'il appartient aux « *présidents de section et [à] leur bureau de savoir si le jeune ou le moins jeune est motivé par un souci politique ou s'il est purement et simplement motivé par son adhésion à l'idéal contenu dans l'Appel du 18 Juin* »³⁹.

En parallèle à cet élargissement de la notion d'ami de la France Libre, l'AFL crée la qualité de combattant ami de la France Libre, réservée, elle, aux vétérans non FFL des unités et réseaux FFL, aux anciens de « *réseaux de renseignements ou d'action non Français Libres qui étaient fondées à croire qu'elles travaillaient pour la France Libre* » et aux « *personnes ayant fait l'objet de condamnation ou de sanction pour avoir tenté de rejoindre les Forces Françaises Libres ou pour avoir œuvré au profit de ces Forces* ».

Suivant les propres mots de La Haye, il s'agit de mettre « *un peu de baume dans le cœur de ces camarades engagés dans les unités de la France Libre après le 1^{er} août 1943* », et, au-delà, de servir de « *pierre dans la fondation de l'Association telle qu'il faudra l'envisager quand les Français Libres auront disparu* »⁴⁰.



L'amiral La Haye, président de l'Association des Français Libres de 1969 à 1978, devant le portrait du général de Gaulle (coll. FFL).

Au passage, on notera que les qualités d'ami et de combattant ami se recouvrent partiellement, la première incluant la seconde. Par ailleurs, le passage de l'une à l'autre est fondé sur le principe du volontariat, pour ceux qui ont rejoint l'AFL en qualité d'amis entre 1946 et 1971. Ceci explique la faible proportion d'amis devenus combattants amis, la plus grande partie des combattants amis ayant adhéré à l'association après 1971. De même, si les premiers « *combattants amis ex-amis* » sont bien des amis ayant demandé à être requalifiés en combattants amis, plusieurs années après leur adhésion à l'AFL, les changements ultérieurs sont le fait de la commission d'admission qui, après avoir classé, par erreur, un nouvel adhérent dans les amis, le requalifie en combattant ami, avec un nouveau numéro d'adhérent et une carte différente.

Sylvain Cornil-Ferrot

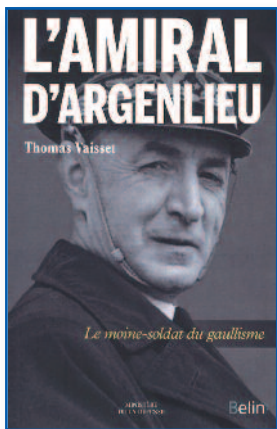
Notice biographique

L'auteur est responsable des recherches historiques à la Fondation de la France Libre et prépare une thèse sur l'Association des Français Libres à l'Université Grenoble Alpes sous la direction de Frédéric Turpin.

³⁸ « Rapport de l'assemblée générale de l'AFL », Revue de la France Libre, n° 186, juin-juillet 1970, p. 10-11.

³⁹ « Examen des vœux et motions », Revue de la France Libre, n° 191, juin-juillet-août 1971, p. 10.

⁴⁰ « Rapport de l'Assemblée générale de l'AFL », Revue de la France Libre, n° 192, septembre-octobre 1971, p. 5. Déjà, en 1969, la section d'Indre-et-Loire avait émis le vœu « qu'une différence soit faite entre les Amis de la France Libre qui peuvent porter ce titre à la seule condition qu'ils n'aient pas collaboré » et les combattants de 1943-1945. Voir « Examen des vœux et motions présentés par le comité directeur et les sections », Revue de la France Libre, n° 180, mai-juin 1969, p. 48.



L'Amiral d'Argenlieu

Disons-le d'emblée : ce livre est tout à fait remarquable. L'exercice biographique relevait de la gageure, tant les légendes – noires ou dorées – qui entourent la figure de l'amiral Thierry d'Argenlieu, l'une des plus controversées de la France des années quarante, ont pesé sur l'appréciation que l'on pouvait se faire du « *carme-naval* ». Appuyé sur une documentation impressionnante, Thomas Vaisset est parvenu à restituer l'homme dans son temps, en associant l'étude biographique à une analyse de son contexte politique et intellectuel, et dans son unité, par-delà la diversité de ses engagements, entre l'ancre et la croix.

Car si la vie de Georges Thierry d'Argenlieu fut scandée par trois appels différents – l'appel de la mer au printemps 1902, l'appel de Dieu à l'été 1914 et l'appel du 18 juin 1940 – qui constituèrent autant de ruptures avec le passé, des permanences se perçoivent, dans ces différents engagements. S'il rompt les amarres avec le grand corps, en entrant au Carmel en 1920, son action à la tête de la semi-province de Paris, marquée par « *l'obsession de la discipline* » et une « *conception de l'autorité qui ne se partage pas* », doit beaucoup à sa formation d'officier de marine. De même, l'expérience carmélitaine de ce catholique intransigeant inspire la croisade du combattant de la France Libre, déterminé à défendre la civilisation chrétienne contre le néo-paganisme hitlérien.

Croisé de la croix de Lorraine, d'Argenlieu affirme la légitimité du combat de la France Libre, face à l'apparente légalité du régime de Vichy, dont la politique de collaboration aboutit aux tragiques affaires de Dakar et du Gabon, avant même la campagne de Syrie. Devenu l'un des plus fidèles féaux du général de Gaulle, qui lui confie notamment, le 29 janvier 1941, la charge de chancelier de l'ordre de la Libération, il siège au Conseil de défense de l'Empire puis au Comité national français et devient en quelques années l'officier le plus haut gradé de la marine nationale.

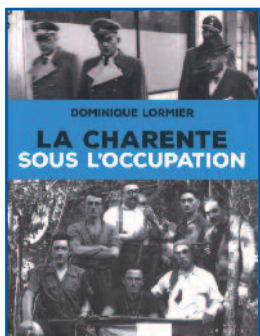
Mais l'apport principal de cette véritable somme porte, à l'évidence, sur son action en Indochine, où d'Argenlieu a officié, entre 1945 et 1947, en qualité de haut-commissaire de France et de commandant en chef. Dans cette troisième partie, l'auteur montre la part exacte de l'amiral d'Argenlieu dans le déclenchement du conflit indochinois et le caractère très largement artificiel de l'opposition d'Argenlieu-Leclerc. Si les deux hommes se sont bien affrontés, leurs visions sur le devenir de la péninsule divergeaient moins qu'on a bien voulu le penser. Et si les positions de l'amiral, déterminé jusqu'au bout à appliquer la déclaration du général de Gaulle du 24 mars 1945, pourtant dépassées sur le terrain, se sont effectivement radicalisées, vers un combat anticommuniste, les malentendus nés de l'accord du 6 mars 1946, auquel il était étranger, ont également contribué à l'impossibilité de trouver une solution négociée.

Agrégé et docteur en histoire, Thomas Vaisset est chargé de recherche et d'enseignement au département marine du Service historique de la Défense et membre du conseil scientifique de la Fondation.

L'Amiral d'Argenlieu

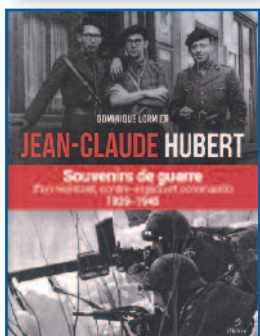
Thomas Vaisset

Belin/Humensis et ministère de la Défense, mars 2017, 596 p., 24,50 €



Deux ouvrages de Dominique Lormier

Historien prolifique, auteur de plusieurs dizaines d'ouvrages traitant des sujets les plus divers, Dominique Lormier s'est principalement intéressé à la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement à la Résistance intérieure et à la France Libre. Il est ainsi, entre autres, l'auteur des *FFI au combat* (Grancher, 1994), de *C'est nous les Africains*, histoire de l'armée d'Afrique (Calmann-Lévy, 2006), des *Poches de l'Atlantique* (Lucien Souny, 2008), d'un récit de la bataille de Bir Hakeim (Calmann-Lévy, 2009), d'une biographie du général Koenig (Le Toucan, 2012), enfin d'un ouvrage intitulé *Comme des lions*, consacré au « *sacrifice héroïque de l'armée française en mai-juin 1940* » (Calmann-Lévy, 2004), qui lui a valu de recevoir le prix « *Honneur et Patrie* » de la Société des membres de la Légion d'honneur. Membre de l'Institut Jean-Moulin, il a été l'un des rédacteurs du *Dictionnaire de la France Libre* (Laffont, « *Bouquins* », 2010).



Né à Bordeaux et vivant à Bordeaux, il s'est également beaucoup intéressé à l'histoire de la Résistance dans le Sud-Ouest et vient de publier deux très beaux albums abondamment illustrés. L'un est consacré à la Charente entre 1940 et 1944, un département coupé en deux par la ligne de démarcation, où la présence de l'occupant fut écrasante, la collaboration très active, et, fort heureusement, la Résistance – incarnée, entre autres, par le légendaire colonel Rémy – très tenace et héroïque. La répression antisémite féroce suscita de nombreuses entreprises de sauvetage : la Charente ne compte ainsi pas moins de 26 « *Justes parmi les nations* » honorés par le Mémorial de Yad Vashem, à Jérusalem. L'auteur se fait le chroniqueur très vivant et très documenté de cette période, en multipliant anecdotes et révélations.

L'autre ouvrage est né d'une rencontre entre Dominique Lormier et un résistant de la zone Nord, Jean-Claude Hubert, membre de Ceux de la Libération (CDLL), évadé de France par l'Espagne, avant de rejoindre les Commandos d'Afrique et de participer au débarquement de Provence et à la libération du territoire. À partir des souvenirs rédigés par cet ancien ingénieur, l'historien reconstitue un itinéraire mouvementé. Il s'agit d'un témoignage très précieux sur la vie quotidienne d'un combattant exemplaire.

François Broche

La Charente sous l'Occupation

Dominique Lormier

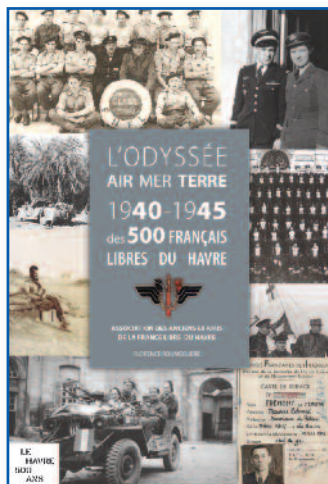
Éditions La Geste, 1^{er} semestre 2017, 236 p., 29,90 €

Jean-Claude Hubert : Souvenirs de guerre d'un résistant, contre-espion et commando 1939-1945

Dominique Lormier

Éditions Métive, 1^{er} semestre 2017, 239 p., 29,90 €

L'Odyssée air mer terre 1940-1945 des 500 Français Libres du Havre



Retracer, dans leur variété, le parcours des 534 Havrais engagés entre 1940 et 1945 dans les Forces françaises libres et, à travers ces parcours, les cinq années de lutte de ces hommes et de ces femmes pour libérer la France, telle est l'ambition de ce livre touffu et riche. Objet de mémoire plutôt que d'histoire, donc, mais de quelle ampleur !

En cinq chapitres particulièrement denses, correspondant aux cinq années de la Seconde Guerre mondiale de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940 à la victoire de mai 1945, il nous présente une histoire générale des Forces françaises libres dans leurs différentes composantes : l'armée de terre, la marine, l'aviation, le BCRA et ses réseaux, éclairée à chaque fois par le témoignage de l'un ou l'autre de nos 534 Havrais. Récit aux dimensions mondiales, comme celles de cette guerre aux fronts multiples, où les Français Libres étaient souvent présents.

La dimension havraise n'est pas absente, loin s'en faut, plusieurs Français Libres n'ayant pas manqué de s'engager localement dans des réseaux, avant que la libération du port ne devienne un enjeu stratégique majeur pour les forces alliées.

On ne saurait trop espérer que cet ouvrage inspire la recherche historique. En effet, ces 534 noms constituent tout à la fois un échantillon, qu'il serait intéressant de considérer en regard des travaux de Jean-François Muracciole sur la sociologie des Français Libres, et un corpus géographiquement cohérent, autorisant une analyse prosopographique.

En tout cas, il convient de saluer l'initiative de notre délégation du Havre, qui a offert un exemplaire à chacun des professeurs d'histoire-géographie de l'agglomération. Quelle source d'inspiration, pour ceux qui seraient tentés de préparer le concours national de la Résistance et de la Déportation ! En particulier quand il a, comme le thème 2017-2018, pour intitulé « *s'engager pour libérer la France* ».

L'Odyssée 1940-1945 des 500 Français Libres du Havre

Florence Roumequère (dir.)

Association des anciens et amis de la France Libre du Havre, février 2017, 369 p., 20 €

Disponible à la Fondation

Une histoire de la Résistance en Europe occidentale



Réfléchir sur les formes de résistances durant la Seconde Guerre mondiale amène forcément à s'interroger sur la réalité du phénomène à l'échelle européenne, vieux projet encore à ce jour irréalisé. Là n'est pas l'ambition de l'auteur qui, s'il ouvre sa perspective au-delà du cas spécifiquement français, a choisi, cependant, de limiter son étude aux seuls pays d'Europe occidentale, qui tous se trouvaient dans l'aire d'intervention des forces anglo-américaines. En effet, si l'ouvrage opère une synthèse d'études consacrées aux différents cas nationaux, il n'a pas pour objet une analyse comparative des résistances, mais un examen des rapports entretenus par les puissances anglo-américaines avec les gouvernements européens en exil et les résistances intérieures.

On peut regretter ce choix, l'auteur ayant lui-même été amené, à plusieurs reprises, à élargir le tableau. C'est le cas, notamment quand il évoque la proposition du général Sikorski, chef du gouvernement polonais en exil, en février 1942, de confier à un état-major interallié la planification de la stratégie sur le continent européen et les liaisons avec les armées secrètes. De la même façon, son étude déborde le cadre strictement ouest-européen au moment de traiter la question des parachutages d'armes par les Anglo-Américains, qui touchent au premier chef la Yougoslavie, ou celle du sort des territoires libérés, avec le contre-exemple grec.

Partant de là, deux surprises attendent le lecteur. Sachant que l'auteur est un spécialiste de la Résistance intérieure, appartenant à une génération d'historiens habitués à ne guère considérer comme résistante que sa composante clandestine, on le voit avec intérêt découvrir l'existence d'une Résistance extérieure, même si elle se résume, sous sa plume, aux seuls éléments londoniens, en particulier les services de renseignements, les combattants sous uniforme et les territoires extra-européens étant exclus de son étude. Dans le même ordre d'idée, tout incitait à supposer que cette histoire relaterait les relations des résistants d'Europe occidentale avec Londres. Or, c'est le point de vue exactement inverse qui est adopté, l'auteur partant du point de vue britannique, et même du point de vue du SOE, au risque, parfois, de faire sien sa lecture des événements. Ainsi partage-t-il, dans une certaine mesure, l'incompréhension britannique à l'égard des prises de position d'un de Gaulle. On est étonné, de même, par l'emploi fréquent de « *gaullistes* » – expression partisane – de préférence à « *CNF* », « *CFLN* » ou « *GPRF* », qui sont des institutions.

Le récit suit une trame classiquement chronologique, allant de l'installation – plus ou moins spontanée – des gouvernements d'Europe occupée à Londres et de la formation par les Britanniques d'un SOE destiné à mettre le feu à l'Europe, jusqu'à la libération militaire des territoires d'Europe occidentale par les armées alliées et la mise en place d'un nouvel ordre. Toutefois, certains chapitres développent une problématique plus thématique, au moment d'évoquer la question de l'armement des résistances intérieures ou de la propagande ; d'autres se concentrent sur un cas plus spécifiquement national, notamment quand il s'agit de démêler les fils de l'imbroglio italien en 1943-1944.

Au final, l'auteur nous offre, à défaut d'une étude de fond, un ouvrage de synthèse de bonne facture, agréable à lire, non exempt de partis-pris, mais sérieux, et qui donne l'envie de se plonger, à son tour, dans ces recherches, pour approfondir un sujet encore neuf.

Une histoire de la Résistance en Europe occidentale

Olivier Wieviorka

Perrin, décembre 2016, 476 p., 24,50 €



Tu ne tueras point

Une fois n'est pas coutume, le titre français du film de Mel Gibson est bien plus pertinent que celui de la version américaine, *Hacksaw Ridge*. Celui-ci désignant la crête où se déroulent les féroces combats de la seconde partie du film.

Ne pas vouloir se battre et cependant devenir un héros, c'est le paradoxe apparent qu'a su déjouer Desmond Thomas Doss (1919-2006) en étant le premier objecteur de conscience à recevoir la médaille d'honneur.

Desmond Doss, joué par Andrew Garfield, est fils d'un charpentier, ancien soldat de la Première Guerre mondiale. Sa mère l'a élevé dans la religion adventiste et lui a inculqué le respect des jours saints, une alimentation végétarienne et surtout la détestation de la violence.

Comme beaucoup de jeunes citoyens des États Unis après l'attaque de Pearl Harbor, Desmond Doss veut s'engager mais refuse de tuer ou même de porter une arme au combat. Après de difficiles contacts avec ses camarades et ses supérieurs et un passage en cour martiale, on lui accorde une affection au poste d'auxiliaire sanitaire.

L'unité de Doss, affectée à la 77^e division d'infanterie, est envoyée sur le théâtre de la guerre du Pacifique. Elle prend part à la bataille d'Okinawa, après avoir combattu à Guam et dans les Philippines, mais ce n'est pas montré dans le film, où elle a pour mission de s'emparer de la crête de Maeda.

On assiste alors à une plongée dans un monde de violence pure où, toujours fidèle à ses principes, un objecteur de conscience, au mépris de sa propre existence, sauvera 75 vies humaines.

Tu ne tueras point signe le grand retour de Mel Gibson en tant que réalisateur après dix ans d'absence. Récompensé par l'Oscar du meilleur mixage de son et celui du meilleur montage, c'est le contraste entre la vie d'avant-guerre et la dureté incroyable des combats entre les Américains et les Japonais qui marque les esprits. On reste happé devant autant d'images dures, crues, et même difficiles à regarder dans leur description sans concession aucune. Une violence habituelle chez Mel Gibson, jamais avare d'images brutes.

On est autant ému par l'image de ce soldat restant humain dans le carnage et ne perdant pas son âme au milieu de l'enfer des combats.

En guise de conclusion, cet extrait de la citation pour l'attribution de la médaille d'honneur du 1^{er} classe Desmond Doss résume bien l'attitude d'un tel homme :

« Il était infirmier lorsque le 1^{er} bataillon attaqua un escarpement de 120 mètres de hauteur. Comme nos troupes atteignaient le sommet, un lourd barrage d'artillerie, de mortiers et de mitrailleuses les frappa, infligeant approximativement 75 pertes et conduisit les autres à se replier. Le soldat de première classe Doss refusa de trouver un abri et resta dans l'espace balayé par le feu avec de nombreux blessés, les transportant 1 par 1 jusqu'au bord de l'escarpement et là, les descendit dans une civière, en rappel, le long d'une falaise vers les mains amies... »

Vincèn Carminati

Tu ne tueras point (Hacksaw Ridge)

Mel Gibson

131 mn, Blu-ray à partir de 24,99 €, DVD à partir de 14 €



Alliés

Maroc, 1942. L'agent canadien du SOE Max Vatan, joué par Brad Pitt, parachuté en plein désert, rencontre la résistante française Marianne Beauséjour, jouée par Marion Cotillard. Leur but, réussir une mission à haut risque qui consiste à dézinguer les officiers nazis et leurs séides qui ont fait de Casablanca leur repaire. Rien que ça. Une fois la mission accomplie dans le plus pur style *Inglorious Basterds*, c'est le début d'une relation passionnée et Max propose à Marianne de le suivre à Londres.

Ils se marient et Marianne donne naissance à une petite fille quelques mois plus tard. Quelques mois plus tard encore, Max est informé par les services britanniques que Marianne pourrait être une espionne allemande. Il a 72 heures pour découvrir la vérité sur celle qu'il aime.

Robert Zemeckis a voulu, par quelques clins d'œil appuyés à de grands classiques comme *Casablanca*, et d'autres films de l'âge d'or d'Hollywood, nous faire un superbe mélodrame bouleversant. Et au diable la vraisemblance historique et la vraisemblance tout court.

Il y avait du potentiel, pourtant, mais Robert Zemeckis joue tellement la carte du mélo à fond que le film en perd toute saveur et toute profondeur. Pousser la romance à ce point-là, au risque d'édulcorer le contexte historique, avec en prime un tas d'incohérences sur la crédibilité des situations, finit par gâcher le film.

Vincèn Carminati

Alliés

Robert Zemeckis

125 mn, Blu-ray à partir de 22,99 €, DVD à partir de 18,22 € (Fnac)



La folle histoire de Max et Léon

Un film au moins à qui on ne reprochera pas les inexactitudes historiques c'est celui-là.

Et encore, elles ne sont pas si nombreuses dans *La folle histoire de Max et Léon*, deux amis d'enfance, fêtards professionnels à Mâcon, mobilisés en 39 à leur corps défendant et se retrouvant bien malgré eux au service de la France Libre et de la Résistance.

Réalisée par Jonathan Barré, c'est une nouvelle comédie se déroulant pendant la Seconde Guerre mondiale qui vient s'ajouter à un patrimoine cinématographique français assez riche en la matière, mais qui n'avait rien offert depuis *Papy fait de la résistance*.

L'ambition du réalisateur est de faire passer un bon moment de détente, sans plus. Le scénario décalé de Max (David Marsais) et Léon (Grégoire Ludig) est en réalité une suite de sketches sur un fond de parodie de guerre. Le tout faisant, entre les Ardennes, Londres et la Syrie, un peu potache et décousu.

Cette comédie nous propose une affiche très riche d'apparitions, comme Christophe Lambert, Dominique Besnehard, Florence Foresti, et nous offre aussi de jolis rôles : Dominique Pinon, Michel alias le Renard,

Bernard Farcy en Célestin le collabo.

Plutôt qu'un long métrage, c'est une suite de sketches de cinq minutes, avec une chute à la fin, des blagues bien rythmées, et une vedette qui apparaît pour faire quelques répliques. Certaines situations ou moments sont de bonnes trouvailles et font mouche, comme celle où deux résistants s'empêtrent dans les très nombreux sigles et acronymes des différentes organisations résistantes, tandis que certains gags font par contre et carrément dans le bien lourd.

On peut noter cependant que la réalisation a tenu à ce que l'aspect historique soit véridique. Et il faut dire que le contexte a été soigné autant que faire se peut dans une comédie et ça, c'est déjà pas mal.

Vincèn Carminati

La folle histoire de Max et Léon

Jonathan Barré

98 mn, Blu-Ray à partir de 10,18 €, DVD à partir de 7,84 €



Le Souvenir Français à travers les siècles

Créé en 1887, le Souvenir Français a pour mission d'honorer la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, d'entretenir leur sépulture, les monuments commémoratifs rappelant leur sacrifice et de perpétuer les hautes valeurs patriotiques.

Durant ces 130 ans, marqués par les deux guerres mondiales, d'innombrables bénévoles ont œuvré pour le Souvenir Français. Ils ont écrit par leur action et leur dévouement l'histoire de l'association. Cet ouvrage présente les portraits des présidents, secrétaires et trésoriers généraux, archivistes, rédacteurs de la revue et de tant d'autres qui ont concouru à l'œuvre commune. Il rassemble aussi de nombreux documents iconographiques et d'archives, qui témoignent des faits mémorables de la vie de l'association, l'ensemble conférant à ces pages la vertu d'un livre d'Or.

Chef d'entreprise, Jean-Christophe Denis est délégué général du Souvenir Français

Le Souvenir Français à travers les siècles 1887-2017

Jean-Christophe Denis

Bernard Giovanangeli Éditeur, ouvrage au format 210 x 280 mm, relié, 256 pages couleurs, 42 €

pour le Loiret depuis dix-sept ans. Il est titulaire de la médaille de vermeil avec bélière laurée.

BON DE COMMANDE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Courriel :

Prix public du *Souvenir Français à travers les siècles* 42 € TTC + 10 € de port pour la France métropolitaine. Chèque à l'ordre de ALIFRANCE SARL, 12, rue Jules-Ferry 45530 VITRY-AUX-LOGES

AVIS À NOS ABONNÉS

Sauf avis contraire de notre part, les ouvrages faisant l'objet d'un compte-rendu dans notre revue ne sont pas disponibles à la vente à la Fondation de la France Libre.

Les coffrets du Général

La rédaction : Pouvez-vous nous présenter l'ouvrage, son origine et l'objectif qui était visé ?

Claude Barbe : Comme vous savez, nous sommes le diffuseur du général de Gaulle depuis 1964, à travers l'édition du centenaire des écrits du général de Gaulle, ou l'édition des lettres, notes et carnets. Nous avons rencontré des personnalités du monde entier, parfois très peu connues : témoins de la guerre, de la vie politique. Parmi ces personnalités, il y avait M. Amadou, l'un de nos souscripteurs, un homme que j'adorais, qui nous faisait sourire par l'esprit français et qui, hélas, nous a quittés. Lorsque nous avons des discussions passionnées sur le Général, la France, son passé et son avenir et que cette passion nous dévorait, lui, d'un tour de main, nous retournait par une anecdote amusante. Nous nous sommes dit qu'il serait intéressant de faire découvrir le Général, à



qui on a déjà consacré tant de livres, aux jeunes générations, non pas le politique ou l'historien, mais l'humaniste. C'est cet humanisme, cette certaine idée de la France que nous avons présenté dans « *La Voix de la France* ».

Jacky Redon, dessinateur du Général depuis plus de cinquante ans, notamment dans *Le Figaro*, nous a apporté son coup de crayon fabuleux ; l'éditeur et moi-même cherchions, pour illustrer ses dessins, des citations de ce que l'on a appelé les « *barons* », des grands historiens de la France et du Général lui-même, des citations qui donnent l'impression d'avoir été écrites hier et qui sont totalement d'actualité. En vis-à-vis, nous avons choisi de représenter un certain nombre d'acteurs de la vie politique et de la société civile, pour offrir à nos enfants un regard sur notre époque qui les fera sourire.

L. R. : Les coffrets s'intitulent « *Mon Général, si vous saviez...!* » et « *Avec de Gaulle, une certaine idée de l'Homme* ». Comment avez-vous choisi ces titres et que vouliez-vous signifier ?

C. B. : Le premier titre est venu tout seul. On présente au Général la situation présente, ces personnages qui hantent nos jours et nos nuits, qui encombrant nos médias, avec des opinions très diverses. Dans ce premier coffret, nous allons retrouver la caricature de tous les personnages que vous voyez presque tous les jours et ceux qui ont marqué l'histoire de ce pays. En miroir, vous aurez la voix de la France, à travers des citations du Général, ses mises en garde, son action résistante, qui anime encore les gaulliens – à distinguer des gaullistes, qui sont ceux qui se recommandent du Général –, des citations des barons – Messmer, Peyrefitte, Chaban-Delmas –, de grands hommes comme Leclerc et de grands auteurs, allant de Voltaire à nos contemporains. Des citations dont on se rend compte qu'elles sont totalement d'actualité, en même temps qu'elles constituent une leçon d'histoire, qui vous fera aimer la France, sa culture, sa langue. Quand vous allez au Québec ou en Thaïlande, où le roi était un admirateur inconditionnel du Général, on vous parle de la France et du français ; l'élite parle le français.

L. R. : Pouvez-vous maintenant nous présenter le contenu de ces coffrets et par quel moyen vous avez fait en sorte qu'ils s'adressent aux jeunes générations ?

C. B. : Ce n'est pas un livre relié, ce sont des double-feuillets numérotés de 180 g/m², avec des caricatures et des citations. François Mitterrand est représenté en François I^{er} par notre ami Jacky Redon, avec des citations de Jean Cau, La Fontaine, Pompidou, de Gaulle, Marie-France Garaud, Philippe Alexandre qui nous présentent le personnage, Bernard Tapie en joueur illustré par Sacha Guitry ou Régis Debray. Pour François Hollande, nous avons trouvé des phrases exceptionnelles du Général – « *Au fond, comme chef de l'État, deux choses lui avaient manqué : qu'il fût un chef et qu'il y eût un État* » –, de Churchill – « *L'homme d'État prépare la prochaine génération ; le politicien, la prochaine élection* » – et de Fabius – « *Vous imaginez Hollande président ? On rêve !* » Rachida Dati et Nicolas Sarkozy sont en Madame Sans-Gêne et Napoléon le petit, avec un texte de Victor Hugo. Martine Aubry se tient devant un immeuble bien connu rue de Solferino, et dit, une cuillère dans la bouche : « *Tous des nuls !* » Celui qui l'illustre le mieux, c'est François Mitterrand : « *Je suis un peu surpris que Martine Aubry dise autant de mal des gens* ». Dans un autre genre, vous avez Jean-Louis Borloo, avec un verre de vin à la main et ce pastiche de Musset : « *Qu'importe Copenhague, pourvu qu'on ait l'ivresse* ». Vous avez également un philosophe, Bernard-Henri Lévy, illustré avec Molière : « *C'est un homme qui s'est jeté dans le bel esprit et veut être auteur malgré tout le monde* ». Voilà pour le temps présent, dans le premier coffret.

En opposition, nous parlons du Général, qui est illustré par André Malraux, Maurice Druon, Montesquieu, Denis Tillinac, Georges Pompidou, Georges Clemenceau, Arthur Conte. Toute notre histoire apparaît, avec la guerre, les déportés ; vous avez Leclerc, Jean Moulin, Romain Gary, dont le récit est remarquable, Georges Bernanos.

L'un des aspects essentiels de ce coffret, c'est l'esprit français dans la langue française, dont un Lucchini dit qu'« *on ne peut pas être Français si on n'est pas nourri du génie de notre langue* ». Et je vais peut-être vous apprendre quelque chose – nous l'avons découvert avec étonnement –, le général de Gaulle a introduit plus de mots dans la langue française que Victor Hugo. C'était un humaniste et sans doute l'un des plus grands auteurs contemporains de langue française.

Pour finir, je voudrais dire quelques mots du contenant. Vous avez un étui en cuir bleu de France, molletonné à l'intérieur, avec un tiret pour faciliter le maniement et des titres en dorure, le tout réalisé par un relieur polonais exceptionnel. Quant au contenu, il est imprimé à Annecy. Nous avons fait réaliser deux coffrets de bibliophilie à 1450 exemplaires.

Mon Général, si vous saviez... ! et

Avec de Gaulle, une certaine idée de l'Homme

Illustrations originales de Jacky Redon

Éditions Art et lumière, tirage limité à 1 450 exemplaires numérotés, 2 300 €

Imprimé sur Rives Tradition

Coffret plein cuir, titres dorés à l'or fin

Contact auprès de M. Claude-Henri Barbe par courrier au 18, allée de la butte aux bergers, 77170 Servon, par téléphone au 06 07 10 16 61 ou par courriel à claudе.henri.barbe@gmail.com.

Alain Gayet

Né en 1922 à Paris, Alain Gayet appartient à une famille de médecins. Il est l'aîné des six enfants de René Gayet, médecin physiologiste, ancien de 14-18, auteur de travaux réputés sur le pancréas, et de son épouse Thérèse. En 1935, son père l'envoie faire un séjour linguistique au collège jésuite Stella

Montcousu, qui appareille à minuit à destination de Falmouth. Expédié avec ses camarades à Londres, où on l'héberge dans l'ancienne école des sourds et muets d'Anerley, il apprend qu'un général français veut poursuivre le combat et se rend à l'Olympia Hall, où il s'engage dans les Forces françaises libres le 1^{er} juillet 1940, en mentant sur son âge et en demandant l'aviation.

Lors de la campagne de Tunisie, il mène, le 14 et le 15 avril 1943, dans la région de Gabès, des patrouilles d'avant-garde au contact des chars ennemis et obtient des renseignements sur les mouvements de l'adversaire.

À l'issue de ces combats, il est promu sous-lieutenant, en juin 1943. Les Forces françaises libres ayant été refoulées en Tripolitaine sur l'ordre de Giraud, il décide d'achever son baccalauréat, qu'il passe au Caire, avant de

retrouver le 1^{er} régiment de marche de spahis marocains et la 2^e division blindée de Leclerc au Maroc.

Partie en avril 1944 d'Afrique du Nord pour l'Angleterre, celle-ci débarque à Grandcamp, en Normandie, le 1^{er} août. Onze jours plus tard, en tête sur l'axe du groupement tactique Langlade, il contraint l'ennemi à se replier, progressant de 15 kilomètres. Puis c'est la libération de Paris, et les retrouvailles avec les siens.

Le 21 novembre, en Moselle, son peloton d'automitrailleuses tombe, lors d'une reconnaissance, sur un groupe d'automoteurs ennemis embusqués dans le village de Guntzwiller et, malgré un armement inférieur, réussit à détruire l'un des engins adverses, avant de retraiter. Le 15 avril 1945,

lors d'une patrouille à pied dans la région de Royan, sur le front de l'Atlantique, il fournit des renseignements, avant d'assurer, le lendemain, à la tête d'un détachement de deux pelotons de reconnaissance et d'une section portée d'infanterie, au nettoyage de la région de Mornac-sur-Seudre, où il fait 60 prisonniers.

Démobilisé après les combats d'Allemagne avec le grade de lieutenant, il entreprend des études de médecine et de chirurgie et devient externe puis interne des hôpitaux jusqu'en 1959. Il est successivement chirurgien libéral et chirurgien du centre hospitalier de Charleville-Mézières (1960-1968), chirurgien libéral à Bastia (1968-1969) puis chirurgien libéral et chirurgien du centre hospitalier de Dunkerque (1969-1977), avant d'exercer comme chirurgien libéral aux Sables-d'Olonne et de nouveau à Charleville-Mézières.

À la retraite, il prend la présidence de l'Amicale des Spahis (1998-2009). Il est décédé à Boulogne-Billancourt le 20 avril 2017. Il était grand officier de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération par décret du 17 novembre 1945 et croix de guerre 1939-1945 avec cinq citations.



Messe de sépulture du docteur Alain Gayet, compagnon de la Libération, en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, le 24 avril 2017, suivie de la cérémonie d'honneurs militaires dans la cour d'honneur. Dans l'assistance, particulièrement fournie, on reconnaît, au premier rang, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, le général Christian Baptiste, délégué national du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération », et le général Bruno Cuhe, président de la Fondation maréchal Leclerc de Hauteclouque. La Fondation était représentée par sa secrétaire générale, Yvette Quelen-Buttin (cliché Michel Pourmy).

Matutina de Feldkirch, en Autriche. Puis le jeune Alain participe, à Noël 1938, à un camp de rapprochement franco-allemand, à Linz. Ces deux expériences lui permettent d'appréhender la nazification progressive du pays.

Lycéen à Brest en 1939, il doit rentrer à Paris suite à la mort de son père et de sa grand-mère maternelle, tués dans un accident de voiture en décembre, vers Pontoise. Thérèse reprend ses études de médecine et la direction du laboratoire physiologique de son époux. De son côté, Alain passe la première partie de son baccalauréat en 1939 et s'inscrit en maths-élémentaires au lycée Condorcet. Mais en juin 1940, c'est la débâcle. Le 11, la famille part pour Landerneau, où elle arrive au bout d'un voyage de cinq jours.

Au lendemain du discours du maréchal Pétain du 17 juin 1940, refusant l'armistice, Alain embarque sur un chalutier, le

Affecté à la 1^{re} compagnie du train, car il a son permis, il participe au défilé du 14 juillet dans Londres, avant d'embarquer le 1^{er} septembre à bord du *Westernland* pour l'expédition de Dakar. Après l'échec de la tentative, il débarque à Douala et suit, de janvier à juillet 1941, les cours d'élève officier au camp Colonna d'Ornano, à Brazzaville.

En septembre 1941, l'aspirant Gayet rejoint Damas, où il devient chef de peloton d'automitrailleuses dans l'escadron de spahis marocains du capitaine Morel-Deville, organisé en groupe de reconnaissance de corps d'armée. Passé en Égypte, il se distingue le 24 octobre 1942 dans les combats d'El Himeimat, au sud d'El Alamein, avant de se lancer, le 6 novembre, en qualité de commandant du peloton de tête de l'avant-garde, à la poursuite de l'ennemi, alors que le blindé sur lequel il se trouve a sauté dès le début de l'action.

Philippe Grard

Né le 26 janvier 1923 à Douai (Nord), Philippe Graard y fait ses études. Lors de la débâcle de juin 1940, il est avec sa famille dans le Vaucluse, à Avignon. Effondré par la situation de la France, à 17 ans, le 21 juin 1940, il tente de rallier la France Libre : il embarque clandestinement à Sète sur un cargo, le *Formigny*. Ce bâtiment transporte des Tchèques (militaires et familles) à destination d'Alexandrie. En mer, le commandant informe ses passagers que le *Formigny* est détourné vers Oran. Philippe Grard réussit à passer au Maroc. Ses tentatives pour rejoindre Gibraltar échouent. Il vit de petits boulots et est hébergé dans des familles gaullistes.

En février 1941, à 18 ans, il s'engage à Tunis, au 4^e régiment de chasseurs d'Afrique (un régiment à cheval). À partir de novembre 1942, le 4^e RCA participe activement à la campagne de Tunisie. En avril 1943, il rencontre des hommes du 1^{er} régiment de marche de spahis marocains de la Force L de Leclerc. Il explique son parcours depuis le 21 juin 1940 au capitaine Pierre Troquereau, commandant le 1^{er} escadron. Ce dernier lui dit : « *Je vous garde à l'escadron, vous êtes des nôtres depuis le début* ».



Philippe Grard en uniforme du RMSM.

Il est envoyé au Maroc pour la constitution de la 2^e DB, puis en Angleterre où il continue son instruction dans le Yorkshire sur matériel américain. Affecté au 2^e peloton (du lieutenant Fred Moore) du 5^e escadron (du Capitaine Pierre Troquereau), tous deux futurs compagnons de la Libération, il participe alors au débarquement de Normandie à Utah Beach. Il prend une part active aux combats en Normandie, notamment le 15 août à Joué-du-Plain, dans l'Orne, à ceux de la libération de Paris – Longjumeau, l'École militaire, Dugny et Le Bourget – et à ceux de la libération de Strasbourg. Il obtient ainsi cinq citations, notamment près d'Argentan, où son automitrailleuse détruit deux canons et un semi-chenillé allemands, mais aussi à Morville, dans les Vosges, où il sauve par ses tirs son chef de voiture, Joseph Riou, qui avait été projeté hors du véhicule, dont la tourelle avait été touchée par un obus ennemi, ou encore à Mittelbronn, en Moselle, où il met pied à terre sous le feu ennemi pour monter sur un obusier et désigner l'objectif jusqu'à sa destruction. Avec la division, il gagne ensuite l'Allemagne où il participe à la prise de Berchtesgaden.

Après la guerre, Philippe Grard entre à Saint-Cyr Coëtquidan, promotion « *Nouveau Bahut* » (1945-1947). Il fait une carrière militaire jusqu'en 1965 et participera aux opérations en Indochine puis en Algérie. Grâce à une loi de dégage-ment, il passe ensuite dans l'Éducation nationale et devient finalement secrétaire général de la faculté d'histoire-géographie d'Amiens jusqu'à sa retraite en 1985.

Philippe Grard est resté en relation étroite avec ses compagnons d'armes, notamment les tireurs sur automitrailleuses Robert Koubbi et Frédéric Sachetti. Chacun d'eux a prénommé un de ses fils Philippe et, bien sûr, Philippe Grard en était l'heureux parrain.

L'amitié et la camaraderie n'étaient pas de vains mots pour lui. Homme de conviction, il a toujours eu une grande admiration pour le général de Gaulle et pour le général Leclerc, le « *Patron* » comme il le désignait souvent. Sa plus grande fierté aura été d'être Français Libre et d'avoir servi dans la 2^e DB.

Il est décédé le 31 mai 2017 à Amiens, dans la Somme.

Il était officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945 (5 citations), croix des théâtres d'opérations extérieures, médaille de la France Libre, Presidential Unit Citation (USA) et chevalier des Palmes Académiques

Joël Douchet

Albert Mauran

René Albert Mauran naît à Buenos Aires le 4 août 1924. Il arrive en France, plus précisément à Toulouse, en 1932. Son père est industriel.



Albert Mauran le 18 juin 2012 à Toulouse.

En 1941, adolescent révolté, il n'admet pas la capitulation devant l'occupant allemand et, à 17 ans, s'engage dans la marine où il rejoint les Forces françaises libres. Il est incorporé comme fusilier marin dans les Forces navales françaises libres, après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942. Il fait la campagne de Libye et de Tunisie. Transféré en Angleterre, il demande à être affecté dans les sous-marins. Ce sera le *Minerve*, puis le *Doris*. L'équipage s'entraîne pour le débarquement en Normandie mais, le 6 juin 1944, ne prend pas part aux opérations militaires.

En 1945, il retourne dans la vie civile et se lance dans le recyclage des huiles de vidange. Il fonde les établissements Mauran à Odars, repris par ses enfants.

Ancien président interdépartemental de l'Association des Français Libres, croix de guerre 1939-1945, René Albert Mauran décède le 5 janvier 2017 à l'âge de 93 ans. Les obsèques religieuses ont eu lieu samedi 7 janvier 2017, en l'église de Boulaur, dans le Gers.

Gérard Garrigues

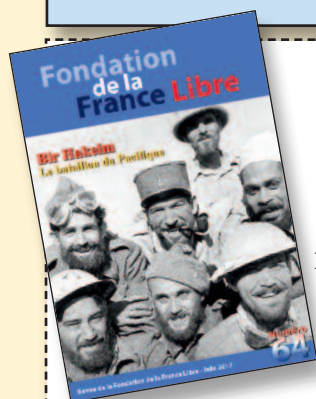
DÉCÈS

- ARNAULT Roger (FNFL)**,
le 10 mai 2017 à Périgueux (24)
- BERGÉ Fernand (12^e RCA, 2^e DB)**,
le 19 janvier 2017
- CASTAING Norbert (FNFL)**,
le 29 avril 2017 à Saint-Pierre (975)
- CHOQUER Martial (FNFL)**,
le 16 juin 2017 à Saint-Leu-la-Forêt (95)
- COLIGNON Charles (4^e SAS)**,
le 8 janvier 2017 à Nancy (54)
- COLNEY Paul (1^{re} DFL)**,
le 3 mai 2017 à Montbéliard (25)
- FLADIGAN Thérèse (Corps des volontaires féminines, FNFL)**,
le 20 avril 2017 à Saint-Pierre (975)
- GAYET Alain (1^{er} RMSM, 2^e DB)**,
le 20 avril 2017 à Boulogne-Billancourt (92)
- GRARD Philippe (1^{er} RMSM, 2^e DB)**,
le 31 mai 2017 à Amiens (80)
- GRÉCOURT Robert (groupe Lorraine, FAFL)**,
le 8 mai 2017 à Noyon (60)
- HERNANDEZ Georges (AC)**,
le 30 avril 2017 à Saint-Pierre (975)
- HERRY Mme (veuve de Louis, train, 1^{re} DFL)**,
le 18 mars 2017 au Chesnay (78)
- HOUSIAU Maurice**,
le 22 avril 2017 à Flayosc (83)
- LAURENT Étienne (Mle 2263, Cadets de la France libre, promotion Libération)**
le 1^{er} juin 2017
- LESOT Jean (1^{er} RMSM, 2^e DB)**,
le 1^{er} janvier 2017 à Mercury (73)
- LÉVY Roger (1^{er} RMSM, 2^e DB)**,
le 10 février 2017 à Thionville (57)
- LEZ Claude (RMT, 2^e DB)**,
le 10 février 2017 à Saint-Nom-La-Bretèche (78)
- L'HOSTIS Adrien (SAS)**,
le 12 mai 2017 à Brest (29)
- LONGETTI-LEBON Marthe (veuve d'Orfeo « Christian » Longetti, BCRA)**,
le 10 janvier 2017 à Bayonne (64)
- MENGUY Louis (RTST, RMT, 2^e DB)**,
le 12 juin 2017 à Saint-Renan (29)
- NALBERT Marcel (2^e DB)**,
le 4 janvier 2017 à Albi (81)
- PENARD Paul (BM5, 1^{re} DFL)**,
le 12 avril 2017 à Ramonville-Saint-Agne (31)
- PERNELLE André (22^e FTA, 2^e DB)**,
le 10 janvier 2017 à Viry-Châtillon (91)
- PIOCH Geneviève, née Planque (veuve d'Éric, FNFL)**,
le 6 mai 2017 à Saint-Raphaël (83)
- PONCHEL Jacques (réseau Saint-Jacques)**,
le 13 juillet 2016 à Paris (75)
- RAVET Henriette (veuve du lieutenant-colonel Jacques Ravet, 1^{re} DFL)**,
le 25 mai 2017 à Issy-les-Moulineaux (92)
- RODOLFI Henri (Cadets de la France Libre)**,
le 8 février 2017
- RONCERAY Georges (réseau Brutus)**,
le 8 avril 2016 à Lesparre-Médoc (33)
- SCHILTZ Aloïse (Cadets de la France Libre)**,
le 8 avril 2017
- SOUBITÉ Raymond (FNFL, 1^{re} DFL)**,
le 18 juin 2017 à Saint-Léonard (62)
- TANGUY François (FNFL)**,
le 14 mars 2017 à Cardiff (Pays de Galles)

LÉGION D'HONNEUR

Grand-officier : Philippe Akar (SAS)
Grand-officier : Claude Raoul-Duval (groupe Alsace, FAFL)

Grand-officier : Edgar Tupët-Thomé (SAS)
Chevalier : Albert Grizaut (SAS)
Chevalier : Raymond Lévi (BM4, 1^{re} DFL)



ABONNEZ-VOUS A LA REVUE DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE

M^{me}, M^{lle}, M. :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Désire s'abonner à la revue de la Fondation de la France Libre pour 1 an (4 numéros)

Désire offrir l'abonnement à la revue de la Fondation de la France Libre pour 1 an (4 numéros)

Je joins à cet effet un chèque de 15 € (par abonnement) libellé à l'ordre de :

FONDATION DE LA FRANCE LIBRE - 16 cour des Petites-Écuries - 75010 Paris

(Il est impératif de souscrire un abonnement pour recevoir la revue de la Fondation de la France Libre)

Alpes-Maritimes



Dépôt de la gerbe par la déléguée de la FFL, accompagnée de Mme Josette Illansky, résistante et déportée.

Le quartier de la Libération de Nice n'a jamais aussi bien porté son nom. En effet, en ce dimanche 18 juin 2017 et en plein cœur de la place de Gaulle a été honoré le premier président de la Cinquième République.

L'homme. Son legs. Son acte historique avec l'appel du 18 juin 1940. C'est ce discours passé sur les ondes de la BBC qui a été commémoré. Ambiance solennelle dès la prise de parole de la déléguée départementale de la Fondation de la France Libre, Mme Marie-Christine Fix. Puis très vite, l'émotion se propage dans l'assistance nombreuse et fidèle lorsque résonne la voix du jeune Éloi Chapelon, lauréat départemental du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Il lit mots pour mots l'appel du 18 juin, mots qui furent entendus dans le monde entier, il y a 77 ans. Cet appel fut fédérateur d'un immense élan d'hommes et de femmes qui entrèrent en résistance pour libérer notre pays et retrouver sa liberté.

Puis M. le préfet des Alpes-Maritimes lit le message du ministre des Armées rappelant que, malgré la débâcle, malgré la peur, la répression, des hommes et des femmes se sont dressés, disant non à l'occupation, non à l'humiliation et non au mépris de nos valeurs les plus sacrées.

La cérémonie se termine par un moment plus festif, empreint d'espoir et de partage, avec différents hymnes chantés par une chorale niçoise accompagnée de la musique des sapeurs-pompiers de Nice.

Marie-Christine Fix

Charente

Spectacle mémoriel réalisé par les jeunes Charentais

Dans le cadre de leurs activités mémorielles avec les scolaires, les Amis de la Fondation de la Résistance, MER, et les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la

Déportation en Charente ont organisé, le 11 avril 2017, en partenariat avec le lycée professionnel de Chasseneuil-sur-Bonnieure un « *Printemps des Poètes* » sur le thème « *Résister pour survivre* ».

Des élèves de 3^e prépa professionnelle et de 1^{re} commerce, portant une blouse rayée évoquant la tenue des déportés, ont lu, avec éloquence et émoi, des dizaines de textes et de poèmes de déportés, mis en scène autour de musiques et de photos de l'époque.

Cette soirée s'inscrivait logiquement dans le travail mené sur la Déportation, pour la participation au CNRD. Plusieurs temps forts ont eu lieu depuis janvier à Chasseneuil : exposition « *le système concentrationnaire nazi* » ; projection-débat du film « *les 927* », relatant l'histoire du premier convoi de civils (réfugiés espagnols) parti d'Angoulême le 20 août 1940 pour Mauthausen, en partenariat avec l'association des réfugiés espagnols ; exposition « *Le Lutétia, le retour des déportés* » ; film « *le Lutétia, souvenir du retour* » avec, en avant-programme, la lecture, par des élèves de CM2 de Marillac-le-Franc, d'autres de la Maison familiale rurale (MFR) de La Péruse et des élèves du lycée professionnel de Chasseneuil, de textes de déportés.

Un DVD, réunissant ces deux soirées et comportant les impressions des élèves (pourquoi cet engagement citoyen et leur ressenti après cette participation) sera réalisé.

Notons que la MFR et le lycée professionnel ont participé au CNRD. Les CM2 ont, quant à eux, réalisé un magnifique livret sur le thème du CNRD, livret que nous tenterons d'éditer.

Un beau travail d'équipe, tant au niveau des élèves, des enseignants et des associations, pour porter la mémoire. Un bel engagement citoyen de ces jeunes et de leurs professeurs, mesdames Laurent (CM2) et Thermidor (lycée), et messieurs Antoine (MFR) et Merceron (lycée) ! Merci !

Michèle Soult

Présidente AFMD DT 16, déléguée MER, participante FFL



Les élèves du lycée professionnel de Chasseneuil-sur-Bonnieure lors de la lecture de poèmes de déportés, le 11 avril 2017 (coll. Michèle Soult).

Finistère

Mercredi 15 février, au centre Gradlon de Douarnenez, Alexis Le Gall, ancien de la 1^{re} DFL, et Marcelle Berrou, déléguée de la Fondation à Brest et présidente de l'Amicale des Français Libres du Finistère, ont remis le diplôme d'honneur du porte-drapeau signé par le secrétaire d'État aux Anciens combattants à des membres de l'amicale porte-drapeaux respectivement depuis 2009 et 2007.

Maryvonne Le Bars, 77 ans, fille d'Yves Le Goff, ancien du commando Kieffer, a expliqué : « *J'ai toujours suivi les cérémonies avec mon père. On allait toujours là où ils avaient débarqué, lui qui avait participé au débarquement en Hollande. C'est un bel honneur aujourd'hui de recevoir ce diplôme. Ce qui est dommage, c'est qu'il n'y a pas assez de jeunes lors des cérémonies.* »

De son côté, Richard Nerrant, 50 ans, note : « *J'ai été bercé là-dedans. Je suis très attiré par l'histoire et principalement celle de Douarnenez. On prend ainsi le relais de la mémoire et le porte-drapeau rend hommage aux anciens. C'est vraiment un symbole. C'est vrai, les jeunes s'intéressent à l'histoire, mais n'osent pas participer, ou aller plus loin dans la démarche historique.* »

Avant la remise officielle des diplômes et insignes, Alexis Le Gall a décrit à l'assistance les conditions de son engagement dans les Forces françaises libres en 1940, avant de lire *Dis-moi pour papy*, un poème composé en 1988 par Jacques Heinz de Jœuf, un ancien parachutiste.

Comme l'a rappelé Alexis Le Gall, « *les gens travaillent lorsqu'ils viennent porter le drapeau à une cérémonie. Mais on a tort de faire les cérémonies le dimanche : les scolaires n'y viennent pas. J'adore ces gens qui, en dehors de toute obligation, viennent pour nous aider et nous représenter.* »

D'après Ouest-France et Le Télégramme

8 mai 2017 à Douarnenez

La cérémonie anniversaire du 8 mai 1945 s'est déroulée devant le monument aux morts en hommage à tous ceux qui ont donné leur vie à différents titres pendant la Seconde Guerre mondiale, au premier rang desquels figurent les Français Libres.

Après le dépôt de gerbes et l'allocution de notre sénateur-maire, Philippe Paul, Louis Briens, délégué de la Fondation pour le secteur, a lu le message radiodiffusé prononcé par le général de Gaulle le 8 mai 1945.

De nombreux drapeaux d'associations patriotiques, dont celui de la délégation de la Fondation, ont participé à cette cérémonie, qui s'est tenue en présence du

secrétaire général de la préfecture de Quimper, du représentant de la Légion d'honneur, le capitaine de frégate Jean-Luc Le Bot, du général de division Duguet, du capitaine de gendarmerie commandant l'arrondissement, accompagné d'un piquet d'honneur de l'école de gendarmerie de Châteaulin, et de notre vétéran Alexis Le Gall, ancien de la 1^{re} DFL. Une centaine de personnes étaient également présentes, dont des jeunes.



Le 8 mai 2017, Louis Briens prononce le discours du général de Gaulle, devant le secrétaire général de la préfecture de Quimper et Philippe Paul, sénateur-maire de Douarnenez (coll. Louis Briens).

La cérémonie s'est conclue par le verre de l'amitié dans la salle de la MJC, où était installée une exposition retraçant, avec de nombreux documents, l'épopée de la France Libre.

Louis Briens

Jura

8 mai 2017 à Dole

Lundi 8 mai, l'association des Amis de la France Libre du Jura a rendu hommage au général Bernard Saint Hillier devant sa maison natale, à Dole, avec le soutien de la municipalité.

Étaient présents sa fille Blandine Bongrand Saint Hillier, trois saint-cyriens de la promotion général Saint-Hillier, Jean-Marie Sermier, député-maire de Dole, Jean-Baptiste Gagnoux, premier adjoint au maire, conseiller départemental, le colonel Guy Scaggion, délégué général du Jura du Souvenir français, le colonel Berthelot, les représentants des anciens



Lors du recueillement pour la mémoire du général Bernard Saint Hillier, les trois saint-cyriens entourent Mme Blandine Bongrand Saint Hillier, Jean-Marie Sermier et le délégué de la Fondation (coll. Bruno Raoul).

combattants, les présidents d'associations, les représentants de la Légion d'honneur, de l'ordre du Mérite et des Palmes académiques, les membres du jury du CNRD et douze porte-drapeaux.

Après le dépôt de trois gerbes par le délégué de la Fondation, Blandine Bongrand Saint Hillier et Jean-Marie Sermier, l'harmonie de Dole a interprété *La Marseillaise*. Puis Bruno Raoul et le colonel Scaggion ont retracé le parcours du général Saint Hillier, avant de laisser la parole à Jean-Marie Sermier, qui a prononcé son éloge.

La musique de Dole a interprété de nouveau *La Marseillaise*, puis l'assemblée s'est rendue devant la plaque du général Béthouard, où Bruno Raoul, Blandine Bongrand Saint Hillier et Jean-Marie Sermier ont déposé une dernière gerbe.

Bruno Raoul
Délégué du Jura

Lot-et-Garonne

72^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 en Lot-et-Garonne

La commémoration du 72^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en Lot-et-Garonne avec une cérémonie particulièrement évocatrice qui s'est tenue à Villeneuve-sur-Lot en présence des autorités civiles et militaires, de nombreux présidents d'associations d'anciens combattants accompagnés de leurs porte-drapeaux. Une délégation de jeunes élèves des divers établissements scolaires a participé aux nombreux dépôts de gerbes, procédant également à la lecture des messages de circonstance. Une foule nombreuse s'était mêlée à cette manifestation patriotique, laissant augurer que l'oubli n'avait pas fait son œuvre dans le temps écoulé.

Le délégué départemental, Francis Ruffier-Monet, a déposé une imposante

gerbe à croix de Lorraine en compagnie de deux anciens combattants OPEX, un légionnaire et un parachutiste, et avec l'assistance de deux jeunes élèves.



Allocution de Francis Ruffier-Monet à l'hôtel de ville de Villeneuve-sur-Lot.

La fin du rassemblement au monument aux morts s'est terminée aux accents de la *Marche de la 2^e DB* et de l'invitation de M. le maire à se rendre à l'hôtel de ville pour écouter les discours et clore cette journée par un vin d'honneur.

Francis Ruffier-Monet a fait une intervention sur l'épopée de la France Libre de l'appel du 18 juin 1940 à la victoire du 8 mai 1945, donnant ainsi du relief à la participation des armes de la France sur terre, sur mer et dans les airs aux côtés des Alliés. Ces propos ont été confirmés par les prises de paroles de M. le député et M. le maire. L'assistance a pu découvrir une page d'histoire dont elle a apprécié la valeur.

Ce fut ensuite le repas, auquel prirent part un nombre important d'anciens combattants. Invité par la section OPEX, le délégué FFL, ancien de la 1^{re} DFL ayant participé à la bataille d'Obenheim, a dédié plusieurs ouvrages consacrés à cette période.

C'est sur le *Chant des Africains*, entonné par Francis Ruffier-Monet, que cette journée mémorable s'est terminée, dans une ambiance fraternelle, soude par l'évocation des divers souvenirs qui unissent anciens et jeunes dans le même esprit.

Francis Ruffier-Monet



Francis Ruffier-Monet avec les membres de la section OPEX auxquels il a remis des exemplaires de *La Bataille d'Obenheim*.

Morbihan

Deux jeunes porte-drapeaux à l'honneur



Pierre Oillo remet son insigne à Clément. À leur droite, Mme Lecomte, inspectrice d'académie honoraire, et Vincent (cliché René Fernandez).

Lors de la cérémonie du centenaire de l'ONAC organisée par M. Arnaud Bayeux, son directeur départemental, au Palais des Arts et de la Culture de Vannes, deux jeunes, lauréats du Concours national de la Résistance et de la Déportation, qui portent notre drapeau depuis trois ans, ont reçu le diplôme d'honneur de porte-drapeau des mains de M. Bayeux. Notre délégué et Mme Lecomte, membre de notre association et présidente du Comité de liaison du CNRD, ont ensuite épinglé l'insigne de porte-drapeau sur les poitrines de Clément et de Vincent.

Prix de l'éducation citoyenne

Au cours de cette même cérémonie, « *pour son engagement total au service de la mémoire et du monde ancien combattant* », Mme Anne-Marie Duro, présidente départementale de l'ordre national du Mérite et membre de notre association, a remis à notre secrétaire, Mme Patricia Arzel-Mazet, professeur d'histoire-géographie au collège de Rhuys de Sarzeau, qui a participé avec les élèves de son collège à la collecte du Bleu de France, le prix départemental de l'éducation citoyenne.

Assemblée générale de l'Association des anciens combattants français libres et des amis de la France Libre



Gérald Cauvin remet la croix de la Légion d'honneur à Michel Théraud (cliché René Fernandez, membre de l'association).

Notre assemblée générale 2016 s'est tenue dans l'une des salles du Palais des Arts et de la Culture, mise à notre disposition par M. David Robo, maire de Vannes. De nombreuses personnalités civiles et militaires nous ont fait l'honneur de leur présence, parmi lesquelles M. Arnaud Bayeux, directeur départemental de l'ONAC, représentant le préfet, le général (2S) Bruno Thévenon, président de l'ASAF du Morbihan, de la même promotion de Saint-Cyr que le général Bresse, notre président, le général André Roux, président honoraire du Souvenir Français, le général (2S) Provost, président du comité de Vannes de la Légion d'honneur, représentant le général Decourtais, président départemental, excusé, Mme Christine Penhouet, vice-présidente du conseil départemental, représentant M. François Goulard, M. Pierre Le Bodo, président de la communauté de communes du Pays de Vannes, Mme Anne Le Hénanff, représentant M. le maire de Vannes, Mme Anne-Marie Duro, présidente départementale de l'ordre national du Mérite, du colonel Jacques Joly, délégué général du Souvenir Français, de M. Daniel Le Marchand, premier adjoint au maire de Plumelec, membre de notre association, de M. Gilbert Beltran, vice-président de l'UNACITA Morbihan, de M. Philippe Navarre, président régional de l'association des anciens du bataillon de Corée, membre de notre association.



Premier rang de l'assistance lors de l'assemblée générale (cliché René Fernandez).

Notre ami, le capitaine de vaisseau Gérald Cauvin, Français Libre, président d'honneur de notre association, également présent, nous apporta une fois de plus le témoignage de son attachement à notre association. C'est à lui que revint l'honneur de remettre l'insigne de la France Libre à nos deux porte-drapeaux les plus anciens : Michel Théraud et Henri Brosset.



Les membres du bureau (cliché René Fernandez).

Notre délégué, après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire de nos adhérents décédés, indiqua les nouveautés concernant le siège national, qui occupe désormais de nouveaux locaux, plus vastes et plus confortables, et dont il est propriétaire, et invita les participants à s'y rendre lors d'un passage à Paris. Il rappela ensuite les directives préconisées par le général Bresse, où l'implication dans la transmission de la mémoire occupe une place importante, en particulier dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Le rapport moral et le bilan financier, présentés par notre secrétaire Robert Verrier et notre trésorière Patricia Arzel-Mazet, ont été approuvés à l'unanimité.

Après avoir donné la parole à nos invités, Pierre Oillo invita l'assistance à venir partager le pot de l'amitié.

Pierre Oillo

Haute-Savoie

Philippe Blanc, conservateur honoraire du Mémorial des troupes de montagne, délégué de la Fondation de la France Libre d'Isère, est décédé le 25 février 2017, dans sa 90^e année. Le général Pierre Martre, délégué suppléant de Haute-Savoie, a prononcé son éloge funèbre lors de ses obsèques, le 2 mars 2017.

« Engagement dans ta jeunesse à Fontaine au sein des Éclaireurs de France avec ton ami Beviillard. Gamins en culotte courte, tracts et journaux clandestins cachés dans vos cartables, vous franchissiez l'un ou l'autre des deux ponts du Drac à la barbe des sentinelles italiennes, puis allemandes.

À l'automne 1943, après la destruction de la caserne de Bonne par la Résistance, votre groupe de jeunes avait décidé de défiler dans Grenoble. Ta mère, ayant eu vent de votre projet, t'enferma dans ta chambre. Ceci te sauva probablement la vie, car un grand nombre de tes amis seront arrêtés et peu revinrent des camps de la mort. »

Après le baccalauréat, il fait des études de géomètre à Nancy puis fait son service militaire « *non pas dans les troupes de montagne, mais chez les parachutistes au 2^e bataillon de choc à Bayonne en 1948. Ton capitaine était Louis Mairet, compagnon de la Libération ; il te marquera pour la vie* ».

De retour à la vie civile, il part exercer son métier de géomètre en Afrique équatoriale, qu'il sillonne pendant quarante ans et où il mène « *à bien de grands projets d'infrastructure* ». Après le décès de son épouse, au Niger, il rentre en France, en 1991, et s'installe à Grenoble.

Son ami Bevillard l'introduit dans l'équipe de l'association du musée des troupes de montagne, où, pendant quatre années, il est l'homme qui sait tout faire, avant son rattachement à l'Union des Troupes de Montagne.

En 1994, sa qualité de géomètre lui vaut d'intégrer le comité pour l'érection du mémorial des troupes de montagne, au mont Jalla. Le projet aboutit en 1999, malgré les opposants, et le mémorial est inauguré, le 17 juin 2000, sous la présidence de M. Masseret, secrétaire d'État à la Défense chargé des anciens combattants.

Conservateur du mémorial de 2000 à 2010, il fait divers aménagements, dont un mur du Souvenir, et organise 230 cérémonies sur le site, recevant des détachements de la 27, de l'École militaire de haute montagne, des promotions de Saint-Cyr et de l'École militaire interarmes.

Nommé conservateur honoraire, il se voit décerner en 2013 le prix « *soldat de montagne* », et le général Houssay, commandant la 27, le fait « *soldat de montagne d'honneur* ».

Engagé comme délégué de la Fondation de la France Libre pour le département de l'Isère, il s'attache « *à faire connaître par des expositions et des brochures la vie des treize Français Libres du département compagnons de la Libération* » et tire « *de l'oubli le bataillon des chasseurs de la France Libre créé en juillet 1940, dont le noyau dur était formé par les 60 cadres et chasseurs de la 27^e demi-brigade de retour de Norvège, renforcé de 400 volontaires venant de France* ».

« *L'année dernière, le 5 novembre, lors de l'inauguration de l'exposition sur la France Libre réalisée par la ville de Grenoble, tu me confiais ton regret de ne pas trouver de successeur. La fatigue commençait à se faire sentir, mais, malgré tout, tu faisais des projets pour 2017.*

Il y a dix jours, tu m'appelais pour me dire ta joie de savoir que le colonel Louis Mairet était l'un des trois noms proposés par la promotion de l'École militaire interarmes qui sera baptisée au mois de juillet.

Cette heureuse nouvelle a été précédée d'une joie plus grande, car familiale : ta fille et ton gendre, établis en Nouvelle Calédonie, sont venus à Grenoble à l'occasion des fêtes de fin d'année. Tu ne les avais pas vus depuis ton dernier séjour dans ces terres lointaines, il y a quelques années. Et surtout, tu étais, depuis peu, l'heureux arrière-grand-père d'un petit Philippe que ses parents voulaient te présenter en juin.

C'est donc, je pense, sur ces notes heureuses que tu nous as quittés, samedi dernier, pour rejoindre tes amis de la France Libre, ceux

de Stéphane, des 11^e et 15^e BCA du Mont Froid, de l'Oisans, de Chambarrand, du Vercors et plus récemment les soldats de montagne tombés en montagne ou morts pour la France en opérations extérieures.

Philippe, avec la cohorte des soldats de montagne qui sont auprès de toi, continue à nous inspirer. Nous en avons bien besoin.

Adieu Philippe. Tu vas beaucoup nous manquer. »

Général Pierre Martre
Délégué suppléant de Haute-Savoie

Hauts-de-Seine

À l'occasion des 75 ans de la sortie de Bir Hakeim, la ville de Rueil a procédé au dévoilement d'une plaque souvenirs, place Bir Hakeim, en présence de Patrick Ollier, député-maire, et de nombreux élus.



Dévoilement de la plaque Bir Hakeim par Patrick Ollier, Gérard Chédeville, Pierre Saint-Hillier et François Broche (coll. Michel Kempf).

La cérémonie a été suivie d'une conférence de François Broche avec Pierre Saint-Hillier, tous deux fils des compagnons de la Libération ayant combattu en 1942, et Gérard Chédeville, délégué pour les Hauts-de-Seine de la Fondation de la France Libre, à la médiathèque Jacques-Baumel.



Pierre Saint-Hillier, Gérard Chédeville et François Broche lors de la conférence (coll. Michel Kempf).

Cette manifestation s'est terminée par un vin d'honneur sur la place Jean-Tranape où l'on pouvait voir l'exposition Bir Hakeim de l'ONAC.

Michel Kempf

Seine-Maritime

Parution de l'Odyssée 1940-1945 des Français Libres du Havre

Tout un symbole ! Le label du 500^e anniversaire de la création du Havre en 2017 a été attribué à l'ouvrage que la délégation havraise de la Fondation de la France Libre et l'Association des anciens et amis de la France Libre du Havre (AAAFL) viennent de faire paraître sur 500 Havrais engagés volontaires dans les rangs de la France Libre entre le 18 juin 1940 et le 31 juillet 1943.



Claude Rosa tient entre ses mains un exemplaire de l'ouvrage (coll. AAAFL).

Marins, fusiliers marins et commandos, aviateurs, parachutistes, soldats ou résistants... Les parcours très diversifiés de ces hommes et femmes d'exception sont relatés de manière vivante à travers des témoignages et des biographies qui couvrent les plus hauts faits d'armes de la France Libre durant cinq années de combats aux côtés des Alliés. Cette enquête inédite révèle notamment que les Havrais représentèrent près de 10 % du contingent des 177 Français du commando Kieffer qui débarquèrent en Normandie le 6 juin 1944.



Intervention de Michel Pérot et Florence Roumeuguère sur Jean Maridor devant des élèves de CM2 (coll. AAAFL).

La Fondation de la France Libre, M. Michel Bouchi-Lamontagne, délégué du Souvenir des Marins de la France Libre, de nombreux partenaires privés ou associatifs, des musées, la Ville du Havre ainsi qu'une cinquantaine de descendants de Français Libres ont contribué à ce projet de mémoire.

La délégation havraise est engagée jusque fin juin 2017 dans une première valorisation de son travail sur les Français Libres du Havre. L'Académie de Rouen souscrit pleinement à cette initiative qui participe à la construction de l'identité citoyenne des jeunes. Notre action s'est d'abord développée auprès des établissements d'enseignement secondaire de la ville, avec le soutien de Catherine Astol, IPR de l'académie de Rouen. Ainsi, la remise de notre ouvrage à chacun des collèges et lycées de l'agglomération du Havre et de Sainte-Adresse a-t-elle été bien accueillie et a marqué les esprits.

Nous étions invités le 13 mai par Marie-Pierre Pillet, proviseur, à contribuer à l'exposition du 150^e anniversaire du lycée François 1^{er}, dont 40 anciens élèves furent FFL. De son côté, Florence Thibaudeau, adjointe au maire chargée de l'éducation, a procédé le 1^{er} juin à la remise officielle de notre ouvrage aux écoles du Havre, suite à laquelle nous sommes intervenus sur la vie et l'engagement du pilote Jean Maridor, devant deux classes de CM 2 particulièrement participatives.

Animée par Christophe Bayard et Florence Roumeguère, une conférence a eu lieu le 8 juin à la bibliothèque Nemeyer et, lors de la cérémonie du 18 juin prochain, une plaque commémorative de Bir Kakeim a été dévoilée par Paul Letierrier, fusilier marin, en présence du délégué Michel Bouchi-Lamontagne et de nombreuses familles de FFL. Tous ont participé le lendemain à l'inauguration de l'exposition « *Revival*

1940-1945 », dans les locaux de l'Association des mutilés et anciens combattants (AMAC), où, en collaboration avec de jeunes collectionneurs, ont été présentés durant une semaine, du 19 au 25 juin, de nombreux objets, des tenues d'unités FFL, ainsi que 18 panneaux et 6 conférences sur les parcours de Havrais dans la France Libre.

M. Claude Rosa (photo), pilote de chasse, est aujourd'hui le seul des quatre derniers FFL du Havre à résider dans notre cité. Il a été promu en avril au grade d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

*Michel Pérot
Délégué 76 Le Havre*

L'Odyssée Air Mer Terre 1940-1945 des 500 Français Libres du Havre, Association des anciens et amis de la France Libre, 368 p., ill., 20 euros. En vente à la boutique de la Fondation de la France Libre. Contact : Michel Pérot, délégué de la Fondation et président de l'AAAFL : michelperot@free.fr.

Somme

Conférence Leclerc au collège de Beaucamps-le-Vieux

À l'initiative de M. Joël Douchet, président de l'association départementale des Anciens de la 2^e DB, et de M. Daniel Bourriez, délégué de la Somme de la Fondation de la France Libre, une conférence a été donnée le lundi 20 mars au collège Maréchal Leclerc de Hauteclocque de Beaucamps-le-Vieux.

2017 est l'année du 70^e anniversaire de la disparition du général Leclerc, et diverses manifestations auront lieu dans la Somme pour rendre hommage à ce héros originaire de notre département.

Cette conférence, destinée principalement aux élèves de l'établissement, était ouverte à quelques invités, parmi lesquels on comptait Mme la comtesse Leclerc de Hauteclocque, la belle-fille du Général, M. Bureau, directeur départemental de l'ONAC, M. Lepers, président de la Société des membres de la Légion d'honneur, M. Thiverny, maire de Beaucamps-le-Vieux, M. Noblesse, maire d'Airaines, M. Renaux, délégué départemental du Souvenir Français, M. Lancelle, président départemental de l'Union nationale des combattants.



Conférence de Christophe Bayard à Beaucamps-le-Vieux.

Le thème de la conférence était : « *Philippe Leclerc de Hauteclocque : le Français Libre* ». Le conférencier, M. Christophe Bayard, vice-président de la Fondation de la France Libre, a fait un brillant exposé sur l'épopée de Leclerc en Afrique en 1940-1943. Envoyé par le général de Gaulle pour rallier l'Afrique équatoriale française à la France Libre puis pour mener des combats contre les Italiens contre Koufra et dans le Fezzan, puis contre les Allemands en Tripolitaine et Tunisie, il y parvint avec seulement une poignée de compagnons. C'est cet aspect héroïque et audacieux qui a été particulièrement bien mis en évidence par le conférencier et qui a soutenu l'attention des collégiens.

L'accès à la Fondation

Le siège de la **Fondation de la France Libre** est installé au rez-de-chaussée du **16, cour des Petites-Écuries**, dans le **10^e arrondissement**. On y accède au nord par le passage des Petites-Écuries, entre le 15 et le 17 de la rue des Petites-Écuries, à l'est par le n° 63 de la rue du Faubourg-Saint-Denis, au sud par le n° 20 de la rue d'Enghien.

Pour y parvenir, plusieurs moyens de transport sont à votre disposition :

- **en métro** par les stations Château d'eau (ligne 4), Strasbourg-Saint-Denis (lignes 4, 8 et 9) et Bonne-Nouvelle (lignes 8 et 9) ;
- **en bus** par les stations Château d'eau (bus 38, 39 et 47), Strasbourg-Saint-Denis (bus 20 et 39), Faubourg-Saint-Denis et Hauteville (bus 32), Petites-Écuries (bus 48) et Poissonnière-Bonne-Nouvelle (bus 20, 39 et 48).

Des possibilités de stationnement sont à la disposition des automobilistes au n° 6 de la rue d'Hauteville, au n° 107 de la rue du Faubourg-Saint-Denis et au n° 5 de la rue du Faubourg-Poissonnière.



Le sujet avait déjà pu être abordé avec une exposition sur le général Leclerc, mise à la disposition de l'établissement par l'ONAC.

Pour illustrer de manière vivante ce qu'était la 2^e DB, M. Sylvain Binet, vice-président de l'Association de reconstitution des collectionneurs et amateurs de véhicules d'époque et militaires, est venu dans une Jeep aux couleurs de la prestigieuse division. Cela n'a pas manqué de susciter l'intérêt des élèves dans la cour du collège. Il avait aussi apporté divers objets en usage durant cette période : grand succès également !

L'accueil de tous les participants a été très soigné par M. Casier, principal du collège, MM. Mareen et Ménival, professeurs d'histoire de l'établissement, et tous les autres personnels.

Visite de l'Historial Charles de Gaulle et du musée Leclerc

À l'issue de cette journée et en forme de bouquet final, les collégiens de 3^e ont été conviés à un voyage à Paris, destiné à leur faire découvrir le site des Invalides, avec la visite de l'Historial Charles de Gaulle, puis le musée Général Leclerc de la gare Montparnasse, non sans avoir découvert la statue du général de Gaulle en bas des Champs-Élysées.

Le lieu, chargé de symboles, des Invalides a beaucoup impressionné les élèves. Chaque collégien a pu effectuer la visite de l'Historial à son rythme grâce aux audioguides et aux indications des professeurs. Enfin, la journée s'est achevée par la visite du musée Leclerc où les enfants ont été chaleureusement accueillis par le général Cuche, président de la Fondation maréchal Leclerc, en personne. Par demi-groupes, une conférencière a pu mettre en avant de manière vivante et interactive les divers éléments qui composent le musée.

Joël Douchet

Secrétaire général pour la Somme de la Fondation de la France Libre

Var



Le 8 mai à Toulon, Louis Fiori, Marie Janvier, élève de cinquième à Pierre Puget, correspondante FFL, Jérôme Guervin, directeur de l'ONAC 83, Chloé Lamic, lauréate 2016 du CNRD 83, de l'institution Ste Jeanne d'Arc, correspondante FFL, et Michel Magnaldi (coll. Michel Magnaldi).

Le 16 mars, la délégation a participé à l'inauguration du mémorial rénové du débarquement et de la libération en Provence, au mont Faron. Des lycéens de seconde au lycée Bonaparte option défense et citoyenneté ont lu le poème de René Char, « *Seule demeure la liberté* », et le témoignage d'un élève toulonnais anonyme sur la libération de Toulon en août 1944. Jean-Claude Dufort, notre représentant au conseil départemental des anciens combattants de l'ONAC 83, participait comme guide animateur à la première visite, réservée aux scolaires.

Le 26 mars, maître Pham Xuan Tong suppléait Mme Marie-Hélène Châtel pour représenter la Fondation de la France Libre au jury varois du CNRD. Plusieurs participants de la Fondation étaient également présents : Luc Ocimek, suppléant d'André Lemaire pour les évadés de France par l'Espagne, Franck Laussel pour l'AFMD et Louis Fiori pour le Club varois du 18 juin.

Le 8 mai, pour l'anniversaire de la victoire, a été lu l'ordre du jour du général de Gaulle du 8 mai 1945 aux armées de terre, mer et

air, auquel la délégation a ajouté le poème « *Faire vivre* » de Paul Éluard, lu à Flassans-sur-Issole par Guillaume Duba, lycéen de terminale au lycée Raynouard ; à Évenos par Mahé Hernandez, élève de CM2 sélectionnée par la directrice de l'école, Mme Duchène ; au Revest-les-Eaux par Enzo Maurel ; au Beausset par Michel Magnaldi et Marie Janvier, collégienne ; à Toulon par Michel Magnaldi et Chloé Lamic. Marie Janvier et maître Pham Xuan Tong ont



Roland Delsol, à gauche, lors du dépôt de gerbe à Saint-Raphaël, le 8 mai.

Pour toute information sur l'histoire de la France Libre ou les actualités de la Fondation, vous pouvez consulter notre site internet :

<http://www.france-libre.net>

Rejoignez le groupe de la Fondation sur Facebook à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/groups/fondation.france.libre/>

DANS LES DÉLÉGATIONS

remis la gerbe de la Fondation. Ce dernier et Chloé Lamic ont lu l'ordre du jour du Général. Chloé et Marie ont accompagné Louis Fiori, maître de cérémonie du ravage de la flamme.

À Saint-Raphaël, la cérémonie 8 mai s'est tenue au monument aux morts, en présence des autorités civiles et militaires. M. Roland Delsol, fils d'un Français Libre compagnon de la Libération, porte-drapeau de la délégation Est Var depuis un an et demi, a déposé une gerbe avec les associations patriotiques, à l'invitation de Charles Maguin, président du comité local du Souvenir Français.

Nos photos et vidéos sont disponibles sur la page Facebook de la délégation : <https://www.facebook.com/fflvar/>.

*Michel Magnaldi
Délégué du Var*



Jean-Claude Peureux et Christophe Bayard, à droite de la photo, devant le char Champagne, à Madonne-et-Lamerey (coll. Jean-Claude Peureux).

Vosges

Le 1^{er} avril dernier, plus de 120 membres du Club 88 Charles de Gaulle étaient réunis à Épinal au Centre des Congrès, pour tenir leur assemblée générale 2017 en présence de François Vannson, député des Vosges, président du conseil départemental, Jackie Pierre, sénateur des Vosges, conseiller départemental, Patrick Nardin, premier adjoint au maire d'Épinal, et Stéphane Viry, conseiller municipal délégué, tous deux représentants de Michel Heinrich, député-maire d'Épinal.

Christophe Bayard, vice-président de la Fondation de la France Libre, a participé à la réunion en qualité d'invité d'honneur. Il a très brillamment retracé l'épopée du général Leclerc, dont on commémore cette année les 70 ans de sa mort accidentelle à Colomb-Béchar, a fait sentir à son auditoire combien ce chef militaire était bien plus grand que le portrait souvent tracé, montré comment, tant sur le plan stratégique que tactique, Leclerc s'est élevé au niveau des plus grands et exposé

avec quelle maîtrise, quelle hauteur de vue, il a dominé les situations générales et particulières auxquelles il était confronté. Au cours du repas qui a suivi, il a, avec gentillesse, répondu à toutes questions posées par les convives.

Cette intervention fut d'autant plus appréciée que la 2^e DB du général Leclerc a largement contribué à la libération du



Intervention de Christophe Bayard à Épinal le 1^{er} avril 2017 (coll. Jean-Claude Peureux).

département, en septembre-octobre 1944, livrant notamment une importante bataille de chars à Dompnaire les 12 et 13 septembre 1944. Selon le général Massu, qui y commandait un sous-groupement, « la victoire de Dompnaire a été l'un des plus beaux faits d'armes de la division Leclerc », au cours duquel les Allemands ont perdu une soixantaine de chars.

La journée s'est poursuivie par la visite du site de cette bataille de Dompnaire. Roger Le Neurès, ancien Français Libre et combattant du 1^{er} RMSM, nous a fait profiter de ses souvenirs à Dompnaire, devant le monument Leclerc, à Madonne-et-Lamerey et à Ville-sur-Illon, lors de la visite guidée effectuée par Mme Thivet, conservatrice.

*Jean-Claude Peureux
Délégué des Vosges*

La Médaille de la Fondation de la France Libre

M^{me}, M^{lle}, M. :

Adresse :

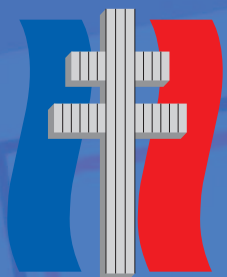
Code Postal : Ville : Pays :

Passer commande de médaille(s) au prix de 60 € l'unité, frais de port compris, et joint à ce titre un chèque de €, à envoyer à l'adresse suivante :

FONDATION DE LA FRANCE LIBRE - 16 cour des Petites-Écuries - 75010 Paris

*Médaille en bronze
Diamètre 7 cm*





La Fondation vous accueille

Le centre de documentation et de recherches

La Fondation conserve les archives de l'Association des Français Libres et d'un certain nombre d'amicales affiliées, ainsi que des documents et un ensemble de photographies de la période de la France Libre. Elle a vocation à accueillir des archives nouvelles provenant d'acquisitions ou de dons de particuliers, à les conserver et à les mettre à la disposition des chercheurs.

La bibliothèque regroupe près de 2000 volumes sur l'histoire de la France Libre, des Français Libres et de la Seconde Guerre mondiale, dont un certain nombre de publications de la période de la guerre.

Le centre de documentation et de recherches est accessible sur rendez-vous. Pour consulter les archives et/ou accéder à la bibliothèque, vous devez prendre contact avec Sylvain Cornil-Frerrot par téléphone au 0153628184 ou par courriel à documentation@france-libre.net.



Vue du centre de documentation
(© Serge Le Manour).

Les salles de réunion

Le siège de la Fondation compte deux salles de réunion. La première, avec ses 21 m², peut recevoir une quinzaine de participants. La seconde dispose d'une surface d'environ 75 m² avec une capacité d'accueil d'une soixantaine de personnes et des possibilités de vidéo-projection.



La salle de réunion extérieure
(© Serge Le Manour).



La salle de réunion intérieure
(© Serge Le Manour).



L'espace d'exposition
(© Serge Le Manour).

L'espace d'exposition

Un espace aménagé permanent, destiné à accueillir des expositions temporaires, est installé dans le hall du siège de la Fondation. Il peut accueillir des panneaux et des bornes interactives, et des vitrines sont à disposition afin de recevoir des objets.



L'espace d'exposition et le présentoir de la boutique
(© Serge Le Manour).

La boutique

Installée dans le hall d'accueil du siège de la Fondation, elle accueille un ensemble de livres, de DVD et d'objets (insigne, médaille commémorative, plaque émaillée de rue « Bir Hakeim », carte de vœux, cravate, briquet zippo...) en rapport avec l'histoire de la France Libre ou la Fondation.



L'accueil de la Fondation et de la boutique
(© Serge Le Manour).

Pour tout renseignement sur les salles de réunion, l'espace d'exposition ou la boutique, vous pouvez contacter Mariette Buttin par téléphone au 0153628182 ou par courriel à contact@france-libre.net.